

DIRECTIVES

POUR LA PRÉPARATION DES MANUSCRITS

SOURCES CHRÉTIENNES

1

Nouvelle édition

version 2.2

Mars 2023



SOMMAIRE

DIRECTIVES pour la préparation des manuscrits <i>SOURCES CHRÉTIENNES</i>	1
SOMMAIRE	2
PRÉAMBULE	6
AVANT TOUT ET EN BREF	7
Avant la première remise des fichiers (avant expertise)	7
Avant la 2 ^{de} remise des fichiers (après expertise et avis favorable du Conseil scientifique)	7
Dans toutes les parties.....	7
Dans l'introduction	7
Dans les références bibliographiques.....	7
Dans la partie texte et traduction.....	8
Dans le texte original	8
Dans la traduction	8
Dans les notes	8
I. LE VOLUME DE <i>SOURCES CHRÉTIENNES</i>, DU « MANUSCRIT » À L'IMPRESSION	9
LE PROCESSUS ÉDITORIAL ET SES ACTEURS	9
Un prérequis.....	9
1. Le projet.....	9
2. La transmission de la première version complète des fichiers et le rapport	9
3. La transmission de la deuxième version complète des fichiers et sa validation	10
4. La révision jusqu'à la mise au point définitive	10
5. De La mise en pages au BAT	11
6. Du BAT à la parution	12
PLAN HABITUEL D'UN VOLUME DE <i>SOURCES CHRÉTIENNES</i>	13
✍ Éléments d'un volume de la collection	13
Présentation de ces éléments dans le volume	13
Présentation de ces éléments dans le « manuscrit » transmis par l'auteur.....	15
Corrections d'auteur	17
PRÉSENTATION MATÉRIELLE DU MANUSCRIT	17
Frappe ou saisie du manuscrit	17
Les bonnes pratiques de mise en forme.....	18
Organisation des notes automatiques entre le Texte ancien et la Traduction	19
Mise en forme des notes.....	20
Les titres et sous-titres.....	20
II. RÈGLES TYPOGRAPHIQUES ET FORMELLES VALABLES POUR TOUT L'OUVRAGE	21
LA PONCTUATION FRANÇAISE	21
Espaces et espaces insécables	21
Règles particulières et difficultés.....	22
L'EMPLOI DES MAJUSCULES	26

Distinction entre majuscules et capitales	26
Les majuscules de position	26
Les majuscules propres à certains mots	26
Accentuation des lettres capitales.....	28
Usage des capitales et petites capitales	28
LES MOTS D'ORIGINE GRECQUE, LATINE, ETC.....	29
Citations en langue originale	29
Termes latins passés dans l'usage français	29
Noms propres francisés	29
Noms propres translittérés de l'hébreu, du grec, etc.	30
L'orthographe des textes latins et grecs	30
LES RÉFÉRENCES	31
Renvois internes.....	32
✎ Références bibliographiques	32
Références à l'Écriture	40
Références aux manuscrits.....	42
III. L'INTRODUCTION	46
Principes généraux	46
Présentation de l'auteur	46
Analyse de l'œuvre	46
Histoire du texte et de ses éditions	47
Principes de la présente édition.....	48
Remerciements	49
IV. LA BIBLIOGRAPHIE	50
Principes généraux	50
Règles de rédaction	50
Structure	50
V. LE TEXTE ANCIEN	52
ÉLÉMENTS D'ORGANISATION DU TEXTE ANCIEN	52
Divisions	52
Linéation du texte ancien.....	53
Renvois aux éditions antérieures et aux manuscrits	53
PARTICULARITÉS DU TEXTE ANCIEN	53
Usages typographiques propres au grec.....	53
Signes critiques dans le texte ancien	55
RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE ANCIEN	55
Règles communes aux citations.....	56
Les citations et allusions scripturaires	57
VI. L'APPARAT SCRIPTURAIRE.....	60
Fonction et place	60
Règles de rédaction	60

Présentation	60
VII. L'APPARAT CRITIQUE.....	61
L'ÉTABLISSEMENT DE L'APPARAT CRITIQUE	61
Exclusion des variantes mineures.....	61
Signalement des écarts	61
Principes de rédaction	62
LA PRÉSENTATION DE L'APPARAT CRITIQUE	63
Désignation des manuscrits et éditions	63
Abréviations	64
Table des sigles.....	65
Liste des témoins.....	65
Règles de rédaction des unités critiques	65
Abréviations et autres signes critiques.....	68
Cas particulier des papyrus	70
VIII. LA TRADUCTION	71
Principes généraux	71
Éléments à aligner avec le texte ancien	72
Éléments propres à la traduction	72
IX. L'ANNOTATION.....	74
Présentation	74
Contenu	74
Écueils à éviter	74
Économie des notes.....	75
Règles de rédaction	75
X. LES INDEX ET LA TABLE DES MATIÈRES	77
Présentation	77
L'index scripturaire.....	78
L'index des auteurs anciens.....	79
L'index des mots grecs ou latins	79
L'index des noms propres.....	80
L'index analytique (<i>index rerum</i>), ou index des notions.....	82
Tableaux	83
Cartes et croquis.....	83
Table des matières	83
POUR CONCLURE.....	83
Notice bibliographique	84
ANNEXES	85
ANNEXE I.....	86
UN MODÈLE DE MISE EN PAGE : LE <i>TESTAMENTUM PORCELLI</i>	86
ANNEXE II.....	88

UN MODÈLE DE BIBLIOGRAPHIE : LA BIBLIOGRAPHIE PORCINE	88
ANNEXE III	91
ABRÉVIATIONS USUELLES ET CRITIQUES.....	91
Abréviations usuelles.....	91
Abréviations et autres signes critiques.....	92
ANNEXE IV.....	93
SIGLES ET ABRÉVIATIONS POUR LA BIBLIOGRAPHIE	93
ANNEXE V	96
LISTE DES TITRES ET ABRÉVIATIONS BIBLIQUES	96
Liste « alphabétique » des abréviations bibliques à utiliser pour l'apparat scripturaire d'auteurs grecs (LXX) et latins (Vg).....	97
Liste « canonique » des abréviations bibliques à utiliser pour l'apparat scripturaire d'auteurs grecs (LXX) et latins (Vg)	98
Liste des titres bibliques à utiliser pour l'index scripturaire d'auteurs grecs	99
Liste des titres bibliques à utiliser pour l'index scripturaire d'auteurs latins.....	100
Listes de tri à utiliser dans Excel	101
ANNEXE VI.....	102
MODÈLE POUR LA CORRECTION DES ÉPREUVES	102




PRÉAMBULE

Les indications suivantes sont destinées à guider dans leur travail les collaborateurs de la collection *Sources Chrétiennes*.

Nous les remercions d'avance de s'y conformer autant que possible, selon leur bonne volonté et leur compétence en traitement de textes. C'est à ces *Directives* qu'ils doivent se référer constamment pendant la préparation de leur « manuscrit », plutôt qu'à tel ou tel volume paru dans la collection (sauf s'il s'agit de maintenir une certaine continuité avec les tomes précédents d'une même œuvre publiée). Quant au petit volume imprimé des *Directives*, paru en 2001, dont le présent document est une mise à jour, il est globalement obsolète.

- ✦ Le présent document est destiné à être régulièrement mis à jour sur la page [Ressources / Directives](#) du site des Sources Chrétiennes : merci de vérifier que vous travaillez avec la dernière version.

Nos *Directives* s'accordent généralement aux règles et recommandations en vigueur dans les éditions classiques et patristiques¹, mais adoptent parfois des solutions particulières qu'impose la nature des textes de notre collection. De toute façon, tous les cas possibles n'y ont pas été abordés. Il convient donc que les collaborateurs s'entendent au préalable avec la direction de *Sources Chrétiennes* sur les grandes lignes et sur les détails des ouvrages projetés.

- ✦ Les indications précédées de  concernent la présentation dans le volume publié dans la collection.
- ✦ Les indications précédées de  concernent les opérations de traitement de texte dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes.
- ✦ Les sections précédées de  signalent des nouveautés ou changements par rapport à la version précédentes des *Directives*.

¹ Voir la Notice bibliographique *infra* p. 88.

AVANT TOUT ET EN BREF

Suivre les directives (en particulier le modèle de bibliographie dans l'Annexe II, *infra*)
Être constant dans ses choix tout au long d'un volume.

Avant la première remise des fichiers (avant expertise)

Utiliser notre feuille de styles dès le début du travail, ou importer nos styles dans le document s'il est déjà écrit et les appliquer.

Consulter un ou des collègues en amont.

Nous consulter aussi au besoin.

Faire relire par quelqu'un d'autre.

Faire une proposition pour le titre du volume.

Faire comme si c'était la version définitive... en tout cas jusqu'à la suivante.

Avant la 2^{de} remise des fichiers (après expertise et avis favorable du Conseil scientifique)

Tenir compte des remarques du rapport.

Faire comme si c'était la version définitive... en tout cas jusqu'à la suivante.

Ne pas confondre les différentes versions des fichiers, qu'il convient de renommer (par ex. en précisant mois et/ou année), et signaler d'une manière ou d'une autre les changements apportés.

Dans toutes les parties

Utiliser des styles plutôt que des enrichissements.

Éviter point de vue ou discours confessant, sans présupposer que le lecteur est chrétien.

Uniformiser l'ensemble, surtout si le volume est préparé à plusieurs.

Veiller à la ponctuation, surtout aux virgules.

Ne jamais utiliser de double espace.

Dans l'introduction

Éviter les citations longues ou répétées du texte introduit.

Si une portion du texte introduit est citée, vérifier que le texte/la traduction est identique.

Ne pas omettre des informations minimales sur l'histoire du texte ou son édition, et informer le lecteur sur vos choix quant au texte établi ou reproduit, y compris quant aux éventuelles divisions du texte.

Traduire les sources en langues étrangères, en ne citant l'original que si c'est pertinent.

Dans les références bibliographiques

Utiliser la dernière édition parue.

Ne pas confondre réimpression et 2^e (3^e...) édition.

Éviter les références devenues caduques ou de niveau trop élémentaire.

Ne pas oublier les sources anciennes régulièrement citées.

Dans la partie texte et traduction

Dans le texte, l'apparat critique et la traduction, ne pas oublier... le titre.

Au besoin, penser aux divisions internes ou à la façon de renvoyer à l'œuvre autrement que par la pagination et la linéation.

Tenter de mieux identifier les références bibliques que les éventuels prédécesseurs.

Dans le texte original

Insérer entre crochets dans le texte original (à la lettre près) les références chiffrées aux pages ou colonnes des éditions précédentes que vous voulez voir figurer en marge.

Veiller à la mise en paragraphes.

Veiller à la ponctuation.

Dans la traduction

Rédiger des titres de manchette.

Ne pas traduire pour les collègues universitaires ni pour soi-même, mais pour le béotien.

Dans les notes

Ne pas expliciter les références bibliques : les faire figurer dans l'apparat scripturaire, le lecteur même béotien pourra aller voir dans une bible.

Traduire les sources en langues étrangères, en ne citant l'original que si c'est pertinent.

Si la note est très longue, voir s'il est possible de l'intégrer à l'introduction en se contentant d'y renvoyer, ou envisager une note complémentaire.

I. LE VOLUME DE SOURCES CHRÉTIENNES, DU « MANUSCRIT » À L'IMPRESSION

LE PROCESSUS ÉDITORIAL ET SES ACTEURS

Les étapes du processus éditorial d'un volume des Sources Chrétiennes sont les suivantes.

UN PRÉREQUIS

Avant de commencer à travailler, l'auteur doit nécessairement vérifier sur le [site web](#) *et* auprès de la direction des *Sources Chrétiennes* que quelqu'un d'autre ne travaille pas déjà sur l'œuvre qu'il envisage.

1. LE PROJET

L'auteur contacte la direction de la collection pour lui soumettre, sous forme d'un document écrit d'une à trois pages, un projet de volume. Voici quelques suggestions sur les points qui peuvent être abordés (un formulaire peut être demandé à la direction) :

- l'œuvre, l'auteur, les raisons d'éditer cette œuvre dans la collection ;
- sa politique concernant le texte critique : les problèmes qui se posent et les choix envisagés (manuscrits choisis, versions anciennes ou tradition indirecte, ou simple reprise, avec ou sans changement, d'une édition critique déjà publiée, et laquelle) ;
- son projet d'introduction, avec éventuellement un plan sommaire : les points qu'il compte aborder, avec une évaluation approximative de la quantité de texte en nombre des pages ;
- son projet d'annotation (quelle orientation principale : historique, doctrinale, littéraire...) ; quelle importance ; notes complémentaires à prévoir ou non ;
- la taille approximative du ou des volumes envisagés (la moyenne dans la collection est de 1712 caractères par page espaces comprises, ou 1429 sans les espaces) ;
- tout autre élément particulier à nous faire connaître.

Le projet peut être accompagné de spécimens d'introduction ou de traduction. La traduction doit normalement être faite par un traducteur ou une traductrice dont le français est la langue maternelle.

D'une façon ou d'une autre, la direction de la collection consulte le [Conseil scientifique](#) dont elle fait connaître à l'auteur l'avis, favorable ou non, avec des remarques éventuelles. Un projet peut être refusé dans les conditions où il est présenté, mais accepté après une seconde présentation dans d'autres conditions. Les Éditions du Cerf n'interviennent pas à ce stade : elles sont informées ou consultées seulement dans certains cas.

2. LA TRANSMISSION DE LA PREMIÈRE VERSION COMPLÈTE DES FICHIERS ET LE RAPPORT

En cas d'avis favorable, une fois son travail achevé, l'auteur transmet l'ensemble des fichiers du volume aux Sources Chrétiennes, **dans l'état le plus abouti possible** et **en suivant les**

présentes Directives. La direction de la collection, en lien avec le Conseil scientifique, charge un rapporteur d'examiner les fichiers et d'en faire un rapport au Conseil scientifique, selon une procédure comparable à l'étape 1.

Si l'ensemble du travail a été accompli avant même l'étape 1, les étapes 1 et 2 peuvent coïncider. Mais il est plus prudent pour l'auteur de commencer à travailler après avoir eu l'accord de principe et les remarques éventuelles du Conseil scientifique.

En dehors de ce qui est du ressort de l'auteur, **la qualité d'un volume dépend directement du soin avec lequel est fait le rapport**, qui évalue la possibilité et les moyens d'améliorer si besoin est le futur volume : c'est l'étape la plus importante du processus.

3. LA TRANSMISSION DE LA DEUXIÈME VERSION COMPLÈTE DES FICHIERS ET SA VALIDATION

Après avis favorable du Conseil scientifique, l'auteur doit si nécessaire se remettre à son travail en tenant compte des remarques faites dans le rapport qui lui aura été transmis. Il renvoie une deuxième version des fichiers, examinés à nouveau pour vérifier qu'ils tiennent compte du rapport. Si nécessaire le rapporteur ou la direction prend contact avec l'auteur et lui demande les modifications voulues, jusqu'à validation. Cette étape est par excellence celle où les corrections sont possibles et souhaitables.

La direction de la collection charge ensuite un membre de l'équipe de la révision.

10

4. LA RÉVISION JUSQU'À LA MISE AU POINT DÉFINITIVE

La personne chargée de la révision a 6 tâches principales, qui impliquent des mois de travail :

- le toilettage du texte et la mise au point informatique (feuille de style, polices, etc.)
- la **mise aux normes éditoriales**, notamment en ce qui concerne les références bibliographiques
- la **révision scientifique** de la traduction, de l'apparat critique éventuel, etc.
- la relecture des épreuves (voir étape 6)
- l'**information** régulière au directeur de la collection sur l'avancement du travail de façon à ce qu'il puisse faire le planning de la publication avec l'éditeur
- la mise à jour des informations sur le site web des Sources Chrétiennes.

🔗 Il est souhaitable que, dès que le réviseur aura pris contact avec lui, l'auteur se rende disponible pour répondre si le réviseur a des questions à lui soumettre ou pour corriger les épreuves.

🔗 La mise au point des index et les vérifications bibliographiques reviennent à l'auteur et non au réviseur.

Ce processus est celui du **service scientifique complet (rapport, Conseil scientifique, révision)** que les Sources Chrétiennes fournissent à l'auteur, lequel est invité à en accepter la **médiation**.

5. DE LA MISE EN PAGES AU BAT

COMPOSITION DU VOLUME

Révision et PAO

Le réviseur peut dans certains cas gagner du temps en travaillant directement sur les fichiers InDesign préparés par la personne chargée de la **composition du texte**, ou PAO (Publication Assistée par Ordinateur) à Sources Chrétiennes.

Composition du texte ancien (placards)

Quand l'auteur prépare une édition critique, il peut éventuellement demander à faire composer le texte critique avant le reste, de façon à disposer de la linéation du texte pour l'apparat critique, les références ou les index. Cette possibilité n'est cependant pas un droit inaliénable et dépend de trois conditions :

- le travail d'édition critique est absolument définitif
- la personne chargée de la PAO est disponible
- le reste des fichiers est transmis par l'auteur avant la fin de l'année.

Éléments particuliers

La mise au point de schémas, de stemmas ou de cartes peut être assurée, le cas échéant, par une personne de l'équipe des Sources Chrétiennes.

11

CANDIDATURE AU CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Une large majorité de nos volumes est présentée au CNL lors des trois sessions annuelles. En cas de succès, la subvention que reçoivent les Éditions du Cerf sert en particulier à baisser le prix du livre pour le lecteur, et le volume y gagne une reconnaissance professionnelle.

Le dossier de candidature comporte notamment un argumentaire (présentation de l'auteur ancien et de l'œuvre ; qualités littéraires, originalité, apport scientifique et éditorial, cohérence par rapport à la politique éditoriale, public visé) – rédigé par la direction de la collection, qui peut faire appel à l'aide des auteurs –, et le CV des auteurs, ainsi qu'un état provisoire du volume.

Le délai d'environ 6 mois entre le dépôt du dossier et la décision du CNL rend opportune une mise en page provisoire qui, favorisant la lisibilité du livre, aide, d'une part, au succès de la candidature et, d'autre part, à la révision : le délai est ainsi mis à profit pour la révision.

MISE AU PLANNING

La direction de la collection, en fonction de l'avancement de tel ou tel volume, attribue un numéro à chaque volume et estime la période de parution. Depuis fin 2018, elle doit transmettre aux Éditions du Cerf une prévision de parution pour 2 volumes à la fois **au moins**

6 mois à l'avance, avec un argumentaire et une couverture provisoire. Chaque volume est ainsi annoncé très en amont sur les sites de vente.

RELECTURE DES ÉPREUVES

L'auteur doit relire un jeu d'épreuves – éventuellement deux –, dans les délais convenus avec le réviseur. Le contrat d'auteur stipule quinze jours (art. 4, 2°).

La relecture du dernier jeu d'épreuves présumé est faite une première fois par le réviseur et une dernière fois par la direction de la collection qui, s'il n'y a pas d'autres modifications à apporter, donne au nom de l'auteur le BAT (Bon à tirer) à l'imprimeur.

6. DU BAT À LA PARUTION

PRIX, IMPOSITION ET IMPRESSION

Les Éditions du Cerf, en concertation avec la direction de la collection, auront fixé un prix et un ISBN et prévu un stock de papier avec l'imprimeur. Avant l'envoi définitif des fichiers à ce dernier, le Cerf prépare l'imposition, c'est-à-dire de la répartition du texte en cahiers reliés.

OFFICE, DIFFUSION ET DISTRIBUTION

Une fois l'impression faite, le Cerf commercialise le volume en l'inscrivant à un « office », c'est-à-dire l'une des sorties commerciales dont les dates ont été prédéfinies.

Les Sources Chrétiennes, de même que les auteurs, reçoivent quelques exemplaires de chaque volume, mais ne les vendent pas.

La diffusion (en particulier le service de presse) et la distribution sont assurées par les Éditions du Cerf et/ou son partenaire.

ÉTAPES ET ACTEURS DU PROCESSUS ÉDITORIAL

Du point de vue éditorial, toutes ces étapes peuvent être regroupées en trois :

- préproduction (étapes 1-3)
- production (étapes 4-6)
- postproduction (étape 6).

En somme les acteurs du processus éditorial sont les suivants :

- l'auteur ou les auteurs
- la direction de la collection
- les membres de l'équipe des Sources Chrétiennes, en tant que correspondants ou que réviseurs
- le Conseil scientifique de la collection
- le rapporteur (qui peut être membre de l'équipe ou du Conseil scientifique)
- le compositeur (qui est généralement membre de l'équipe)

et parmi les personnes morales :

- l'Association des Amis des Sources Chrétiennes, à qui reviennent les droits de direction de la collection et qui paie notamment une partie du personnel ; l'AASC est elle-même soutenue en personnel et en moyens par la Compagnie de Jésus
- l'UMR 5189 HiSoMA et le CNRS, qui paie une partie du personnel

- les Éditions du Cerf
- l'imprimeur
- le diffuseur et/ou distributeur.

PLAN HABITUEL D'UN VOLUME DE SOURCES CHRÉTIENNES

Il est essentiel de bien distinguer la mise en page du volume fini et la présentation du « manuscrit » fourni par l'auteur.

- ✦ Le « manuscrit » n'a pas vocation à être la « maquette » de l'ouvrage définitif : un tel travail, fait prématurément, n'est d'aucune utilité et ne fait que compliquer la tâche du réviseur.

✦ ÉLÉMENTS D'UN VOLUME DE LA COLLECTION

Chacun de nos volumes comporte les éléments suivants :

1. Avant-propos (éventuel) ;
2. Introduction avec ses notes de bas de page ;
3. Abréviations et sigles de l'apparat critique (pour une édition critique) ;
4. Texte ancien (grec ou latin ou autre) ;
5. Apparat critique (pour une édition critique) ;
6. Apparat scripturaire ;
7. Apparat des sources ou des lieux parallèles (éventuel) ;
8. Traduction française ;
9. Notes de commentaire sous forme de notes de bas de page de la traduction ;
10. Annexes (éventuelles), bibliographie (commençant par les abréviations et sigles des ouvrages cités)², index divers et table des matières ;
11. Brève présentation de l'ouvrage et de son éditeur sur la 4^e page de couverture.

13

Ce plan peut être infléchi en fonction des particularités de l'œuvre éditée.

- ✦ Les Sources Chrétiennes se réservent le droit de modifier ou de réécrire la 4^e page de couverture, apanage traditionnel de l'éditeur.

PRÉSENTATION DE CES ÉLÉMENTS DANS LE VOLUME

ORGANISATION DES SECTIONS

Le **volume publié** présente successivement :

- la page de titre et son verso
- les sections 1 à 3 dans l'ordre : avant-propos ou remerciements, introduction (avec ses notes numérotées par page), et la table des sigles pour une édition critique
- puis une partie centrale « Texte et traduction³ » comportant les sections 4 à 9 :

² Cette position de la bibliographie en fin de volume est une nouveauté par rapport à l'usage jusqu'à 2022.

³ Voir l'Annexe I, *infra* : « Un modèle de mise en page : le *Testamentum porcelli* ».

- en vis-à-vis, le texte ancien sur la page de gauche, la traduction sur la page de droite.
 - traduction et texte se répondant page à page, mais la numérotation des pages est continue (et non redoublée à l'identique).
 - l'apparat critique, l'apparat scripturaire et les notes (tous trois en petit corps) se succèdent dans cet ordre en bas de page, commençant sur la page de gauche sous le texte ancien et se poursuivant sur la page de droite sous la traduction. Les notes y sont numérotées par double page.
 - s'il y a un apparat des sources, des parallèles ou des témoins, il se place entre l'apparat scripturaire et les notes.
- enfin, les annexes éventuelles, la bibliographie, les index divers – index scripturaire en tête – et la table des matières (section 10)
 - la couverture et la 4^e de couverture (section 11).

TITRES COURANTS

Les volumes de la collection présentent, placé au sommet de chaque page, un titre variable – dit « titre courant » –, en petites capitales ou en majuscules. Ces titres courants, qui accompagnent le numéro de page, permettent de retrouver un passage sans hésitation et de savoir à tout instant où l'on en est dans la lecture.

- ✦ Les titres courants n'ont de sens que dans le volume composé, l'auteur n'a donc pas à s'en préoccuper au cours de la rédaction : c'est le réviseur qui se chargera de les définir au moment de la composition des premières épreuves, selon les principes indiqués *infra*.

Introduction, Bibliographie et autres

14

Le titre courant indique, sur la page de gauche, l'intitulé de la section, et, en face, sur la page de droite, le titre de la sous-partie figurant sur cette double page. Exemple :

page de gauche :

INTRODUCTION
BIBLIOGRAPHIE
INDEX

page de droite :

PRINCIPES DE LA PRÉSENTE ÉDITION
ÉDITIONS ET TRADUCTIONS
INDEX SCRIPTURAIRE

Texte ancien et traduction

Le titre courant indique, sur la page du texte original, le nom de l'auteur ancien (de préférence en français), et, en face, sur la page de traduction, le titre de l'ouvrage et la portion du texte figurant sur cette double page. Exemple :

page de gauche :

JEAN CHRYSOSTOME

page de droite :

CATÉCHÈSE II, 27-29

Il peut se présenter des cas où le titre, assez connu, remplace le nom de l'auteur. La page de droite porte alors le numéro du chapitre (éventuellement avec son titre) et, s'il y a lieu, la référence de la portion de texte considérée. Exemples :

page de gauche :

page de droite :

MORALIA IN IOB
CONTRE CELSE
CONFÉRENCES

II, 5-6
III, 38-39
X. DE LA PRIÈRE I-II

Mais on ne supprime pas le nom de l'auteur dans le titre courant si le titre de l'œuvre est trop général : « Sermons », « Lettres », etc.

Pour les textes exégétiques, les titres courants doivent permettre de repérer facilement la section commentée du livre biblique. On met par exemple sur la page de gauche le titre du commentaire, et sur la page de droite la référence du texte patristique suivie de la référence du texte scripturaire commenté.

Pour HILAIRE, *Sur S. Matthieu*, on aurait pu rédiger ainsi le titre courant :

SUR S. MATTHIEU

LIVRE I, 8-10 (Mt 6, 25-28)

PRÉSENTATION DE CES ÉLÉMENTS DANS LE « MANUSCRIT » TRANSMIS PAR L'AUTEUR

Le « **manuscrit** » **fourni par l'auteur** doit comporter séparément chacun des éléments énumérés *supra p. 13*, sans mise en page particulière.

PAS DE MISE EN PAGE, MAIS DE LA MISE EN FORME

La mise en **page** – disposition sur la page – doit être distinguée de la mise en **forme** – enrichissements que comporte toute dactylographie ordinaire : titres, sous-titres, appels de notes, italique, alinéas, etc.

15


✦ L'auteur **n'a pas à se préoccuper des problèmes de mise en page** (longueur des lignes, titres courants), mais seulement de la mise en forme, selon les bonnes pratiques énoncées *infra p. 18*.

DES FICHIERS INDÉPENDANTS

Les différentes composantes du « manuscrit », énumérées *supra p. 13*, doivent constituer des fichiers informatiques distincts, à l'exception des notes et des apparats critique et scripturaire, cf. *infra p. 19*.

CONTENU DU DOSSIER REMIS À SOURCES CHRÉTIENNES

Le « manuscrit » doit être remis sous forme :

- de fichiers informatiques de traitement de texte (.doc, .docx) numérotés (01_, 02_, 10_, etc.) et clairement nommés ;
 - de fichiers informatiques au format .pdf correspondant aux fichiers de traitement de textes
-  Dans Word par ex. aller le menu Fichier > Enregistrer sous... et choisir « PDF » ; les pilotes d'imprimante permettent aussi d'enregistrer sous ce format au lieu d'imprimer ;
- à défaut de fichiers pdf, un tirage papier exhaustif et daté, correspondant exact de ces mêmes fichiers, rangés dans des chemises différentes.

On y joint également :

- une liste précisant le contenu des fichiers ;
- un document donnant les informations suivantes :
 - le système d'exploitation de son ordinateur (*OS ...* pour un Mac, *Windows ...* pour un PC).
 - le nom du logiciel de **traitement de texte** (*Word, OpenOffice, LibreOffice, ...*) le cas échéant.
 - son numéro de version (ce numéro est affiché quand on ouvre le logiciel).
 - pour les alphabets orientaux ou certains caractères spéciaux, le nom des polices de caractères utilisées

RECOMMANDATIONS


Fichiers informatiques

- Chaque fichier doit correspondre à une division logique du travail, en évitant les écueils suivants :
 - multiplier les fichiers sans nécessité – la reconstitution des ensembles devient alors très laborieuse ;
 - faire un fichier unique pour l'ensemble de votre ouvrage – les gros fichiers sont plus lents à manier ;
 - hiérarchiser les fichiers en les emboîtant dans des dossiers et sous dossiers – la navigation entre les documents en devient malaisée.
- Les fichiers doivent être non seulement numérotés, mais aussi nommés de façon à être clairement identifiables par quelqu'un d'autre.

 16

Exemplaire papier

L'auteur doit s'assurer de la lisibilité de cet exemplaire imprimé.

 Pour ce faire, avant d'imprimer son travail, il est conseillé de régler les paramètres de mise en page et d'impression comme suit :

- n'utiliser que le recto des pages
- adopter l'interligne 1½ et le corps 12 pour toutes les parties du manuscrit (corps 11 pour les notes de bas de page) ;
- laisser des marges d'au moins 2 cm, à gauche et à droite, ainsi qu'en haut et en bas ;
- activer la numérotation automatique des pages (**Insertion/Numéro de page**) ;
- si possible, reporter le titre du document dans l'en-tête du fichier (**Insertion/En-tête**).

PRÉCAUTIONS D'USAGE

- ✚ Par mesure de sécurité, garder par-devers soi un double complet du manuscrit **et** une copie des fichiers informatiques dans l'état où ils ont été transmis, sans les modifier.

L'équipe de Sources Chrétiennes ne saurait en aucun cas être rendu responsable de la perte ou de la détérioration du manuscrit. Conserver une copie est du reste une clause du contrat entre l'éditeur et l'auteur (art. 4, 1°).

CORRECTIONS D'AUTEUR

Tout au long du travail d'élaboration de ses fichiers, l'auteur doit veiller à reporter les modifications qu'il apporte à tous les autres endroits qu'elles peuvent affecter (apparat scripturaire → index scripturaire, traduction → citation de la traduction, texte ancien → apparat critique / citation du texte ancien, etc.).

- ✦ Toute addition ou correction sur un document mis à jour doit être signalée dans ce document (par une couleur ou une autre mise en forme, l'ajout de commentaire ou l'activation du suivi de modifications).

Au stade de la révision, les corrections d'auteur qui impliquent d'importants remaniements ne sont plus acceptées.

PRÉSENTATION MATÉRIELLE DU MANUSCRIT

FRAPPE OU SAISIE DU MANUSCRIT

SAISIE DU TEXTE ANCIEN

Avant de retaper soi-même les textes originaux – grecs, latins ou orientaux –, il faut s'informer auprès des Sources Chrétiennes pour savoir si nous ne disposons pas déjà du fichier informatique de ces textes.

- ✦ L'auteur n'a pas à se préoccuper de la linéation de 5 en 5 du texte ancien, qui ne se fait qu'au moment de la composition du volume. Cette linéation, établie selon les divisions internes de l'œuvre (chapitre, paragraphe...) indépendamment de toute pagination, permet au moment des épreuves de préciser les renvois de l'apparat critique ou de l'apparat des sources, ainsi que ceux des index des noms propres et des mots. Au besoin, la création de divisions adaptées est une option à envisager.

17

SAISIE DU GREC ANCIEN ET AUTRES ALPHABETS

Le grec ancien, ainsi que toutes les langues en caractères non latins, doit être saisi, bien sûr sans erreur d'accent ou d'esprit.

📖 Il est impératif d'utiliser une police de caractères Unicode, différente de la police choisie pour le texte courant, en lui affectant si possible un **style de paragraphe ou de caractère** spécifique (style **Normal Texte grec** et **Grec** dans la **Feuille de style SC**, cf. *infra* p. 18).


📖 Astuce pour repérer et styler du grec (déjà saisi) dans un document Word en quelques clics

1. créer un style de caractère **Grec** utilisant une police Unicode adaptée au grec
2. copier la chaîne suivante [´-ᾀ] qui cible les caractères de la plage Grec
3. ouvrir la boîte de dialogue **Rechercher et Remplacer**
4. cocher **Utiliser les caractères génériques**
5. coller la chaîne [´-ᾀ] dans le champ **Rechercher**
6. laisser vide le champ **Remplacer** et appliquer le **Format/Style/Grec**

7. puis refaire toutes les étapes avec la chaîne [α-´] qui cible les caractères de la plage Grec étendu.

On réservera la translittération, éventuellement, pour des citations de mots isolés et usités tels quels, par ex. :

ἀγάπη, *agapè*

 Pour l'installation du clavier adéquat pour le grec ancien ou le syriaque et le choix de la police Unicode, on se reportera à la section [Ressources / Saisie des langues anciennes](#) du site web des Sources Chrétiennes.

CONSEILS GÉNÉRAUX POUR LE TRAITEMENT DE TEXTE

- Si possible, on n'a recours qu'à des **polices de caractères Unicode**, et on ne les multiplie pas inconsidérément : une seule suffit pour le texte courant, et si on a besoin ponctuellement d'une police particulière (police phonétique, autre alphabet, etc.), on l'intègre dans un **style de caractère** dédié et identifiable.
- Éviter les lignes vides et les espaces multiples.
- Pour créer des colonnes et des **tableaux**, on utilise le tabulateur (touche **Tab**), jamais la touche d'espacement. On rentre les données ligne par ligne – chaque saut de paragraphe correspond à une nouvelle ligne, et chaque tabulation correspond à une nouvelle colonne (même si les colonnes n'ont pas l'air alignées) –, on sélectionne l'ensemble obtenu, et en faisant **Insertion / Tableau / Convertir le texte en tableau**, on obtient directement le tableau.
- Ne pas mettre de tabulation (touche **Tab**) pour l'alinéa de première ligne d'un paragraphe : c'est dans le **style de paragraphe** que ce paramètre doit être déterminé.

LES BONNES PRATIQUES DE MISE EN FORME

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Il convient de faciliter au maximum, par une présentation matérielle précise, propre et claire, la révision et la composition de l'ouvrage (cf. *supra* p. 15).

On ne saurait trop recommander à l'auteur de veiller très attentivement, d'un bout à l'autre de son manuscrit, à l'**homogénéité de la présentation** : emploi des majuscules, des sigles, des abréviations, du système de références, de la ponctuation et de toute la mise en forme.

USAGE SYSTÉMATIQUE DES STYLES

Cette mise en forme homogène doit se préparer à trois niveaux :

- utilisation des **styles de paragraphe**, pour hiérarchiser les titres et structurer le texte ;
- utilisation des **styles de caractère**, pour identifier des éléments particuliers du texte (n° de §, renvoi aux pages d'une édition ou d'un ms. antérieur, nom d'auteur, citation scripturaire, etc.)
- recours ponctuel à des « enrichissements » : italiques, petites capitales, gras...

- ☒ Le recours à des **styles de caractère et de paragraphe** pour tous les phénomènes récurrents, plutôt que d'appliquer un formatage manuel (« enrichissements »), garantit à la fois l'homogénéité dans la mise en forme et sa souplesse : la mise en forme du style, partout où il est appliqué, est personnalisable et peut être modifiée à tout moment, seul le nom du style importe et doit être conservé tel quel.

RESPECT DE LA FEUILLE DE STYLE

- ☒ Une **feuille de style**, c'est-à-dire un document comportant l'ensemble des styles utilisés habituellement dans la préparation de nos volumes, est disponible sous le titre **Feuille de style SC** dans la rubrique [Ressources](#) sur le site web des Sources Chrétiennes :
 - sous forme de modèle de document (.dot ou .dotx) de Word, adapté du modèle **Normal** fourni par défaut dans le traitement de texte,
 - ou utilisable comme une simple liste pour tout autre traitement de texte compatible (OpenOffice, LibreOffice, NeoOffice) : il suffit alors d'utiliser ou de créer des styles portant les mêmes noms (sans spécialement se soucier de la mise en forme des caractères et des paragraphes), ces styles seront automatiquement importables dans le logiciel de PAO (= Publication Assistée par Ordinateur) InDesign.
- 🔗 L'usage systématique des styles de caractère et de paragraphe est déterminant pour une éventuelle conversion vers un document XML (eXtensible Markup Language, « langage de balisage extensible » en français).

ORGANISATION DES NOTES AUTOMATIQUES ENTRE LE TEXTE ANCIEN ET LA TRADUCTION

Dans le cadre d'un travail d'édition pour SC, vous devez avoir deux fichiers informatiques distincts, l'un pour le texte original (grec, latin, etc.), l'autre pour la traduction.

Pour simplifier votre travail et le nôtre, il faut donc optimiser l'usage des notes automatiques⁴ de Word comme suit :

DANS LE FICHIER DU TEXTE ANCIEN

- pour les notes d'apparat critique du texte original, réserver les **Notes de bas de page** (appels de note du type : **1, 2, 3**) et placer l'appel de note collé **devant** le premier mot affecté par la variante ;
- pour les notes d'apparat scripturaire du texte original, utiliser les **Notes de fin** (appels de note du type : **a, b, c**) et placer l'appel de note collé **derrière** le dernier mot de la citation ou de l'allusion ;

DANS LE FICHIER DE LA TRADUCTION

- pour les notes de commentaire de la traduction, réserver les **Notes de bas de page** (appels de note du type : **1, 2, 3**)
- pour les appels de notes scripturaires de la traduction, insérer des appels de **Notes de fin** correspondants aux appels de notes scripturaires du texte (appels de note du type : **a, b, c**),

⁴ Dans la suite, nous ne parlons que des notes automatisées dans Word ou OpenOffice/LibreOffice, lequel permet actuellement de faire coexister, sans les mélanger, des notes de bas de page et des notes de fin de document.

simplement pour indiquer leur emplacement dans le texte français ; dans ce cas, on laisse le corps des notes vide pour ne pas faire doublon avec les notes scripturaires du texte original.


L'apparat scripturaire proprement dit appartient donc au fichier du texte original.

- ✦ Ce système permet de mettre automatiquement à jour la succession des appels de note lorsqu'on insère ou qu'on retranche une note quelconque – ce qui n'est pas le cas avec les appels de note manuels (qui utilisent la mise en forme **Exposant**).
- ☞ Si cela vous paraît difficile de gérer deux séries de notes automatiques dans un même document, vous pouvez rédiger votre apparat scripturaire dans un fichier séparé, sous forme de liste automatique (style **Liste 1 [n°]** dans la **Feuille de style SC** (cf. *supra* p. 18) et vous contenter d'insérer dans le Texte et la Traduction les appels de note de fin comme indiqué, sans remplir les notes – un double-clic sur le n° de note (ou un clic simple dans OpenOffice) suffisent pour revenir dans le texte principal.
- ☞ Attention à ne pas semer la confusion en mélangeant les deux niveaux de notes (par la commande **Convertir les notes...**).

MISE EN FORME DES NOTES

L'auteur n'a pas à se préoccuper de la mise en forme des appels de notes, mais seulement de leur emplacement. En fin de phrase ou d'élément de phrase, les appels de note viennent toujours avant le signe de ponctuation et avant les guillemets ou la parenthèse fermante s'il y en a (cf. *infra* p. 24).

20

- ☞ Pour insérer et paramétrer les différents niveaux de notes, leur numérotation et leurs appels (chiffre ou lettre), dans Word, aller dans **Références / Note de bas de page**, et cliquer sur le signe  à l'angle. Pour insérer rapidement une **Note de bas de page**, taper **Ctrl + Alt + B** ; une **Note de fin**, **Ctrl + Alt + F**.

LES TITRES ET SOUS-TITRES

Que ce soit dans l'introduction ou dans la traduction, l'auteur précise l'importance relative des titres et sous-titres, et veille à leur cohérence et à leur homogénéité, par exemple en les récapitulant sous forme d'une table détaillée des matières.

- ✦ Pour la lisibilité, on évitera de numéroter les titres au-delà du troisième niveau.
- ☞ Il est impératif d'utiliser la hiérarchie de titres disponible nativement dans le logiciel en appliquant les **styles de titres** prédéfinis dans le traitement de texte (**Titre 1, Titre 2, Titre 3**, etc.), qui sont avantageux à plusieurs titres :
 - les **styles de titres** garantissent une présentation homogène du document ;
 - le **Volet de navigation** latéral et l'affichage en mode **Plan**, qui mettent en évidence tous les titres du document, sont de précieux auxiliaires pour naviguer d'un titre à l'autre dans le fichier et en vérifier la cohérence ;
 - il est aisé ensuite de générer automatiquement une **Table des matières** du document.

II. RÈGLES TYPOGRAPHIQUES ET FORMELLES VALABLES POUR TOUT L'OUVRAGE

LA PONCTUATION FRANÇAISE

La ponctuation d'un texte doit avant tout être **homogène** : on adopte les mêmes solutions chaque fois qu'un même cas se présente. Les problèmes particuliers posés par la ponctuation grecque et latine sont traités *infra p. 30 s.*

Une certaine latitude est laissée à l'écrivain en ce qui concerne la ponctuation – notamment pour l'emploi de la virgule. Mais il est un minimum de règles communément observées dont il convient de ne pas s'écarter.

ESPACES ET ESPACES INSÉCABLES

LES ESPACES REQUIS POUR LES DIVERS SIGNES DE PONCTUATION

On remplace les espaces par des espaces insécables :

- avant les signes de ponctuation doubles (; ? !) ;
- après le guillemet ouvrant («) et avant le guillemet fermant (») ;
- après le tiret demi-cadratin ouvrant (–) et avant le tiret demi-cadratin fermant (–) lors d'une incise (cf. *infra*) ;
- avant le point en haut en grec



📖 À la composition, l'espace insécable devant ; ? ! ' (mais pas :) seront remplacés par une espace fine, conformément aux règles de la typographie française.

	AVANT		APRÈS
Virgule	pas d'espace	,	espace
Point	pas d'espace	.	espace
Deux-points	espace insécable automatique	:	espace
Point-virgule	espace insécable	;	espace
Point en haut (en grec)	espace insécable	·	espace
Point d'exclamation	espace insécable	!	espace
Point d'interrogation	espace insécable	?	espace
Trait d'union	pas d'espace	-	pas d'espace
Tiret demi-cadratin ouvrant / fermant	espace / espace insécable	–	espace insécable / espace*

Tiret cadratin	espace	—	espace*
Parenthèse ouvrante	espace	(pas d'espace
Parenthèse fermante	pas d'espace)	espace*
Crochet ouvrant	espace	[pas d'espace
Crochet fermant	pas d'espace]	espace*
Apostrophe (en français)**	pas d'espace	'	pas d'espace
Apostrophe (en grec)**	pas d'espace	'	espace insécable
Guillemet ouvrant	espace	«	espace insécable
Guillemet fermant	espace insécable	»	espace*
Appel de note ou d'apparat	pas d'espace***	a ¹	espace*

* Pas d'espace si le signe de ponctuation est suivi d'une virgule ou d'un point.

** L'apostrophe doit être incurvée et non pas droite : ' (U+2019) et non ' (U+0027).

*** L'insertion éventuelle à cet endroit d'une accolade ouvrante { est un code qui permet à l'imprimeur d'introduire une (espace) fine et au réviseur de repérer facilement dans le texte les appels. En outre, elle permet la correction orthographique du mot qui précède par le traitement de texte.

LES ESPACES DE POSITION

On insère également des espaces insécables :

- avant et après des valeurs chiffrées liées de fait au mot qui les suit ou les précède
p. 246, n. 3, l. 17, ch. IV, f. 116, col. 9, n° 43, 2 m, 3 ans, XII^e s., etc.
- dans les références bibliographiques,
 - entre l'initiale du prénom et le nom de l'auteur ou de l'éditeur
 - entre le nom de la revue ou de la collection et le numéro de la revue ou dans la collection.

RÈGLES PARTICULIÈRES ET DIFFICULTÉS

LE POINT

Les titres et les sous-titres ne comportent jamais de point final.

LA VIRGULE

Voici, en exemples, les principales règles concernant la virgule – ou son absence :

- comme ponctuation minimale avant « car » ou « mais », sauf exceptions
- pour isoler une incise
« C'est en ceci que tous, est-il écrit, reconnaîtront... »
- avant etc.
La charité sans laquelle la foi, la science, etc.
- pour distinguer deux « et » qui lient des mots ou groupes de mots différents

Le pasteur conduit brebis et agneaux, et les mène paître.

- devant plus de deux « ni », « ou », ...

Hélas ! ni lumière éclatante, ni repas complet, ni demeure sûre.

- pour annoncer un changement de sujet grammatical

Le pasteur n'est pas là, et les brebis se tiennent dans un ordre parfait.

- pour marquer une rupture voulue (pas de virgule = continuité voulue)

Écoute ce qui suit, ou plutôt, avant d'écouter, réfléchis.

mais :

Le martyr lui-même ou quoi que ce soit d'autre...

- en cas de sujets multiples, pas de virgule entre le dernier sujet et le verbe

Envie, diffamation, orgueil, déraison sortent du cœur de l'homme.

- subordonnée avant la principale

Où qu'il se trouve actuellement, il se représente votre assemblée.

- pas de virgule devant « que », conjonction consécutive ou complétive

Il est tellement grand qu'il dépasse la porte. Il faudrait lui dire qu'il ne passe pas par là.

- devant une proposition relative

- si elle est explicative, et non déterminative (c'est-à-dire indispensable à son antécédent)

La tempête, qui fait rage, nous empêche de partir.

mais :

L'homme qui met sa foi en Dieu persévère dans la justice.

- si le relatif ne s'applique pas au dernier mot qui le précède

Ils parlaient de la fécondité de ce pays, qui est extraordinaire.

- pas de virgule après une élision

Il faudrait qu'en retour le croyant...

ou :

Il faudrait que, en retour, le croyant...

mais non pas :

Il faudrait qu'en retour, le croyant...

LE DEUX-POINTS

Le deux-points introduit une explication, une énumération, une citation ou un discours.

- ✦ **On évite une succession de deux-points sauf si le premier est suivi des guillemets ouvrants.**

Car il ajouta ceci : « David en effet dit de lui : *Tu n'abandonneras pas mon âme à l'enfer.* »

LES GUILLEMETS

Les types de guillemets et leur usage

Il y a trois variétés de guillemets :

1. Les **guillemets français** « » – ou chevrons – servent essentiellement à encadrer les citations explicites (réelles ou fictives, à l'exception des citations scripturaires, cf. *infra* p. 57).
2. Les guillemets anglais simples ‘ ’ – ou demi-guillemets – délimitent une citation à l'intérieur d'une citation (cf. *infra* p. 56).
3. Les guillemets anglais doubles “ ” peuvent aussi, dans certains cas complexes, délimiter une citation à l'intérieur d'une citation.

Guillemets et ponctuation

Le **point** de ponctuation, ainsi que le **point d'exclamation** et le **point d'interrogation**, se met avant les guillemets fermants si la phrase citée forme un tout.

Il se met après les guillemets fermants si les mots cités sont inclus dans une phrase du texte.

La **virgule** ou le **point-virgule** sont toujours placés après les guillemets.

... il s'éveilla et me dit : « Qu'y a-t-il ? Est-ce déjà l'heure des nocturnes ? » Je lui répondis : « Ce n'est pas l'heure ; il y a encore du temps » ; mais lui : « C'est vraiment l'heure. »
Il a ajouté : « *en énigme* ».

Car, après avoir dit : « Quand j'étais un petit enfant... », il a ajouté...

PLACE DES APPELS DE NOTES DE COMMENTAIRE ET D'APPARAT

Rappelons que les appels de note et d'apparat doivent être saisis **en exposant**, sans parenthèses ni italiques. Voici les règles à appliquer :

- Les appels d'apparat précèdent toujours les appels de notes.

Entre toutes, *la plus grande est la charité*^{b3}.

- En présence de guillemets, de parenthèse ou de ponctuation, les appels de notes et d'apparat se placent :

- *après* le dernier mot de la citation,

Que vois-je¹ ? Le pasteur n'est pas là².

- *avant* la ponctuation, même si celle-ci précède les guillemets,

Nous pourrions lui dire : « D'où le prouves-tu, lorsque tu affirmes que ce n'est pas à cause des œuvres, mais de celui qui appelle, qu'il a été dit : *L'aîné servira le cadet*^b. »

- mais *après* le point qui suit un mot abrégé (etc., J.-C., s.) ; en fin de phrase, il est suivi du point final même s'il est précédé du point abrégatif :

etc.³, etc.¹.

- *avant* les guillemets fermants ou la parenthèse fermante si l'appel de note concerne l'élément placé entre guillemets ou entre parenthèses,

Or ces dispositions se situent au-delà d'une simple pureté morale (*munditia*²).

La συγκατάβασις, « condescendance » ou, mieux, « adaptation³ »...

- *après* la parenthèse fermante, si celle-ci est immédiatement précédée de chiffres,

... sur l'obligation d'acquitter les vœux que nos lèvres ont prononcés (Ps 65, 14)⁴, ...

📖 À la composition, une espace fine est insérée devant chaque appel de note pour faciliter la lecture.

POINTS DE SUSPENSION

Les points de suspension signalent la présence d'une portion de texte non reprise.

- Tenant lieu d'une fin de phrase, les points de suspension se collent au dernier mot, comme le point.
- Remplaçant le début d'un texte, une espace les sépare du premier mot qui suit.
- Indiquant une portion de texte omise à l'intérieur d'une phrase, ils sont précédés et suivis d'un crochet droit [...].

PARENTHÈSES ET TIRETS

Les parenthèses

- 🔗 L'usage des parenthèses est réservé aux références courtes ou au texte original d'une traduction, excepté dans les notes de bas de page. Pour tous les autres cas (précision, incise, etc.), on utilisera les tirets demi-cadratin (cf. *infra*).

Pour l'épisode (cf. notamment § 96), l'Anonyme s'inspire de Frédégaire (II, 56), auteur du VII^e s. ... avec laquelle « l'institution de saint Benoît n'est pas en désaccord (*non dissonat*³) ». *mais*

Il te sera bien plus facile, si jamais – à Dieu ne plaise ! – se produit un événement fâcheux, d'y faire face.

- 🔗 Il faut éviter d'utiliser des parenthèses à l'intérieur d'une portion de texte qui est déjà entre parenthèses. Si c'est vraiment nécessaire, qu'on introduise alors des crochets [].

25

Les tirets

Il existe trois types de tirets :

1. Le tiret simple -, dit **trait d'union**, sert uniquement pour les mots composés.

📖 Touche - en minuscule (pas d'espace avant ni après).

2. Le **tiret demi-cadratin** – introduit dans le texte une énumération, une incise ou un aparté, que referme un second tiret cadratin, sauf avant une ponctuation forte (point-virgule, deux-points, point d'interrogation ou d'exclamation, point final) qui rend le second tiret superflu.



- 🔗 Le tiret demi-cadratin ouvrant n'est jamais précédé d'une virgule ; le tiret demi-cadratin fermant est suivi d'une virgule quand la syntaxe le requiert.
- 🔗 Chaque tiret demi-cadratin est maintenu solidaire de l'incise par une espace insécable (cf. *supra* p. 21).

Il fallait accéder – espérance souvent conçue – à la dignité de préfet.

Ce qui a été dit en faveur de chacun de nous, c'est ce qui nous est commun, à vous et à nous – à vous aussi parce que vous êtes issus de nous.

Si tu me donnes ton assentiment sur tous ces points – et tu me le donneras, car tu te rendras à une raison tellement évidente –, si de plus...

3. Le **tiret cadratin** — ne sert que pour les dialogues (théâtre) et dans l'apparat critique, pour signifier une portion de texte incluse dans la variante.



L'EMPLOI DES MAJUSCULES

DISTINCTION ENTRE MAJUSCULES ET CAPITALES

On ne se préoccupera d'abord que de l'emploi de la **majuscule**, dont la saisie en début de mot dépend de règles orthographiques propres à chaque langue. Quant à l'usage des **capitales** et petites capitales, par exemple pour les titres, c'est un choix purement typographique.

On saisit la **majuscule** initiale d'un mot directement au clavier avec la touche **Maj↑** ; la mise en **capitales** ou petites capitales, doit s'effectuer non par la saisie, mais par l'application d'un **style de paragraphe** (pour les titres), ou d'un **style de caractère** (pour les noms d'auteurs, cf. *infra*).

Par exemple, pour obtenir
on tapera
et non

CLÉMENT DE ROME, JÉRÔME,
Clément de Rome, Jérôme,
CLÉMENT DE ROME, JÉRÔME.

Les **majuscules** proprement dites sont de deux types : ou bien elles dépendent de la position du mot dans la phrase ou bien elles caractérisent un mot ou un groupe de mots.

LES MAJUSCULES DE POSITION

Les majuscules de position s'emploient dans les cas suivants :

- en début absolu ;
- après un point ;
- après un point d'interrogation ou d'exclamation, s'il termine vraiment la phrase (la nuance est parfois subtile) ;
- après deux points annonçant une citation, même si celle-ci n'est pas encadrée de guillemets (mais pas après deux points annonçant une énumération ou une explication) ;
- au début d'une citation de vers, même tronqués :

Le vrai cortège [...]
De ce Fils tout-puissant [...]

Dans les ouvrages de la collection, les textes grecs et latins comportent des majuscules en début de phrase.

LES MAJUSCULES PROPRES À CERTAINS MOTS

En dehors des noms propres, on évitera la multiplication des majuscules : l'usage de la majuscule doit être constant dans tout l'ouvrage et correspondre à une intention.

- ✦ Pour les mots abstraits en français, on ne met de majuscule que dans le cas d'une personnification.

- ✎ On n'emploie pas de majuscule pour les pronoms, sujets ou compléments, désignant Dieu ou une personne divine.

Voici, en exemples, les principales règles concernant l'emploi de la majuscule – ou son absence :

MOTS ABSTRAITS PERSONNIFIÉS, SAUF S'ILS SONT DÉTERMINÉS

la Vérité en personne, la Sagesse (= Jésus Christ).
mais : la vérité chrétienne, la sagesse de Dieu.

PERSONNAGES

le Saint-Esprit, l'Esprit Saint, le Tout-Puissant, notre Seigneur Jésus Christ, saint Jean Baptiste, le Précurseur, le Logos, l'Apôtre (= Paul), *mais* : les apôtres, l'apôtre des Gentils.
Satan, *mais* : le diable

NOMS HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

l'Antiquité, le Moyen Âge, le haut Moyen Âge, le Bas-Empire,
mais : l'empire romain, le concile de Nicée ;

le Saint des Saints,
mais : le saint est mort, saint Paul et S. Paul (*et non la forme anglaise* : St. Paul) ;

le ciel, le paradis, les enfers, *mais* : la puissance de l'Enfer ;

l'Italie du Sud, l'Occident, l'Ouest du bassin méditerranéen, *mais* : aller au sud, au nord de Rome ;

les Grecs (*mais* cf. *infra*), les Latins, les Romains, les Corinthiens, les Alexandrins, les Asiates,
mais un chapiteau corinthien, un texte en latin, etc. ;

le Temple (= de Jérusalem),
mais : le temple de Delphes.

27

RELIGIONS ET COURANTS DE PENSÉE

le christianisme, le judaïsme, l'hellénisme, l'arianisme, l'augustinisme, le stoïcisme, le platonisme, le gnosticisme, la gnose, *mais* : le Lycée, le Portique, l'Académie ;

les pharisiens, les chrétiens, les augustiniens, les stoïciens, les épicuriens, les gnostiques, les franciscains, les cisterciens, les mauristes, les bollandistes ;

les juifs ; les grecs ; les païens.

TERMES SPÉCIFIQUEMENT CHRÉTIENS

- les termes pris au sens fort, sans détermination, prennent la majuscule :

l'Évangile, l'Incarnation, la Providence ;
les docteurs de la Loi ;
les Gentils, les Nations ;
le Monogène.

- avec une détermination, ils la perdent :

l'incarnation de Jésus Christ (*mais* : la Passion du Christ), la providence de Dieu ;
la loi de Moïse ;
Dieu monogène, Verbe monogène.

- deux cas particuliers :

l'Église, la Haute Église, l'Église d'Éphèse, la sainte Église,
mais : une église byzantine, l'église Sainte-Sophie ;

l'Évangile de Matthieu, les Évangiles (cf. *infra* p. 40),

mais : l'évangile du jour, ouvrir l'évangile à la page.

INSTITUTIONS

un coup d'État, *mais* : l'état de nature ;

la bibliothèque du Vatican, *mais* : la Bibliothèque vaticane.

TITRES HONORIFIQUES

les Pères grecs, les Pères de l'Église,

M. (*en français*), Mr. (*en anglais*), Dr. (*en allemand*), le P. Quesnel,

mais : dom Mabillon, don (*italien, espagnol*), dom (*portugais*),

le docteur Untel, le père abbé, le pape, l'empereur, les vierges, les diacres.

SIGLES ET ACRONYMES

Les abréviations désignant des institutions s'écrivent toujours avec des majuscules sans points abrégatifs :

le CNRS ; l'IRHT.

ACCENTUATION DES LETTRES CAPITALES

Les petites capitales sont accentuées comme les minuscules.

ORIGÈNE, PTOLÉMÉE, JÉRÔME, BENOÎT.

Église, Ève, Être, Ô Jésus Christ, Moyen Âge, À nouveau...

 Dans les options du traitement de texte, opter pour **Majuscules accentuées**.

28

On emploie le « œ » et le « Œ » en français, mais non en latin pour lequel le « æ » n'est pas non plus employé (cf. *infra* p. 30).

USAGE DES CAPITALES ET PETITES CAPITALES

Les capitales et petites capitales sont réservées à trois usages :


1. Les **premiers niveaux de titre** dans le plan du volume.
2. Les chiffres romains désignant les **siècles** sont toujours composés **en petites capitales** :

le VII^e siècle

et les **millénaires en grandes capitales** :

le I^{er} millénaire

- ✦ Rappel : premier s'abrège 1^{er} ; première : 1^{re} (et non 1^{ère}) ; deuxième : 2^e (et non 2^{(i)ème}), etc.
3. Dans les notes de commentaire et notes complémentaires, les **noms d'auteurs et d'éditeurs** accompagnés d'une référence sont **en petites capitales**, avec une grande capitale pour la majuscule initiale.

 Rappel : la mise en **capitales** ou petites capitales s'effectue par l'application d'un **style de paragraphe** (pour les titres, styles **Titre 1**, **Titre 2**, etc.), ou d'un **style de caractère** (styles **Siècle** ou **Auteur** ou **Éditeur** dans la **Feuille de style SC** (cf. *supra* p. 18).

LES MOTS D'ORIGINE GRECQUE, LATINE, ETC.

Nous distinguerons ici les citations textuelles données en langue originale, les locutions latines passées dans l'usage français et le cas particulier de l'onomastique, à savoir les noms propres, qui admettent la translittération lorsqu'il n'existe pas de forme francisée.

CITATIONS EN LANGUE ORIGINALE

La règle générale pour les citations – hormis pour les citations incluses dans le Texte ancien –, est de donner le texte dans sa langue d'origine – **en italique pour les langues en caractères latins** –, puis d'en donner la traduction.

Tout ce paragraphe (*Miss.* I, 1) est semé de cinq composés de *fluere*, « couler », ainsi que de deux composés de *flare*, « souffler ». En même temps affleurent de multiples réminiscences bibliques et liturgiques, dont voici un choix : *Profluxerunt aromata*, « Des parfums se sont répandus » (Ct 4, 16) ; *perflante austro*, « sous le souffle d'un vent chaud ».

- ✦ Pour les citations étendues, on peut également, en ne donnant que la traduction entre guillemets, introduire entre parenthèses et en italique tel ou tel mot de la langue originale. En ce cas, les parenthèses sont également en italique.

« Quel que soit celui entre les mains duquel ce recueil (*libellus iste*) parviendra, je le prie et le supplie (*rogo et ... supplico*) très humblement de le lire très fréquemment et non seulement de le transmettre (*tradat*) à d'autres pour qu'ils le lisent et le recopient, mais même de le leur imposer (*ingerat*)... »

- 📖 Pour la saisie d'une langue ancienne ou moderne utilisant un autre alphabet, on aura recours à une police de caractères Unicode adaptée. Voir la rubrique [Ressources / Saisie des langues anciennes](#) de notre site web pour plus d'explications concernant le grec ancien, l'hébreu et le syriaque.

29

TERMES LATINS PASSÉS DANS L'USAGE FRANÇAIS

Certains termes latins (noms communs, adverbes, etc.) font désormais partie de la langue française :

- on écrit **en romain avec les accents** les mots latins que les dictionnaires français mentionnent :

spécimen, alinéa, a priori, idem, passim, statu quo, vice versa, mutatis mutandis, cf., etc.
mais – pour un meilleur repérage des renvois :
supra, infra.

- les locutions latines non passées dans l'usage s'écrivent **en italique** :

ad limina.

NOMS PROPRES FRANCISÉS

Dans tous les cas (hébreu, grec, latin, etc.), lorsqu'une forme francisée est passée dans l'usage, il faut lui donner la préférence :

David, Jean Chrysostome, Hippone, Érasme,

mais on ne suit pas sans discernement l'exemple des écrivains du XVII^e siècle, qui francisaient systématiquement les noms propres.

Les noms propres francisés suivent l'usage propre aux mots français :

- ainsi, ils s'accentuent :

Astérius le Sophiste, Cornélius Népos, Minucius Félix, Synésius de Cyrène ;
La *Chorographie* de Pomponius Méla, la *Rhétorique à Hérénnius*.

- ils comportent des traits d'union, contrairement aux noms étrangers :

le Mont-Cassin, Jean Baptiste de Rossi,
mais :
Monte Cassino, Giovanni Battista De Rossi, New York.

NOMS PROPRES TRANSLITTÉRÉS DE L'HÉBREU, DU GREC, ETC.

Les noms propres hébreux tirés de la Bible sont orthographiés selon la *Bible de Jérusalem*. Le cas échéant, les autres mots hébreux sont translittérés en suivant les indications de la *Bible de Jérusalem*, Paris 1998³, p. 13.

Les noms propres grecs bibliques sont orthographiés selon la *Bible d'Alexandrie*. Les autres noms propres grecs, à défaut d'une forme francisée attestée dans l'usage prosopographique, sont translittérés selon le système suivant, inspiré de Benveniste :

- pas d'indication des accents, ni de l'esprit doux à l'initiale
- l'esprit rude est noté « h » ;
- les consonnes aspirées θ , φ et χ se transcrivent « th », « ph » et « kh »
- le ρ est transcrit « rh » à l'initiale, mais « r » à l'intérieur d'un mot
- les voyelles se correspondent ainsi d'une langue à l'autre (sans compter l'emploi des macrons) :

α = a
 ε = é
 $\varepsilon\iota$ = ei
 $\varepsilon\upsilon$ = eu
 η = è (ou ē)
 ι = i
o = o
 ω = ô (ou ò)
 υ = u

- le ι souscrit est adscrit.

Aétios, Aphonios, Hyakinthos, Kékropios, Poseidonios, Théodoulos
mais : Aèce, Athanase, Dorothée, Eugène, Eusèbe, Théodose.

Pour la transcription de tout autre nom d'origine sémitique, orientale, slave, etc., on se conforme aux règles adoptées par les spécialistes de chacun de ces domaines en veillant à être constant tout au long du manuscrit.

L'ORTHOGRAPHE DES TEXTES LATINS ET GRECS

L'ORTHOGRAPHE DES TEXTES LATINS

Il est bon de consacrer dans l'introduction un paragraphe aux variantes orthographiques et syntaxiques des manuscrits. L'orthographe **latine** est l'objet de discussions parmi les

philologues, et les problèmes ne sont pas les mêmes suivant qu'il s'agit de textes classiques, postclassiques ou médiévaux. Ce que nous proposons ici représente une option au milieu de beaucoup d'autres. Tout en réservant, par exemple, le cas où l'édition est fondée sur un seul manuscrit qu'on a des raisons de vouloir reproduire, ou encore le cas où elle reprend une édition antérieure faite d'après d'autres principes, etc., nous souhaitons qu'on s'en tienne à ce qui suit.

🔍 Règles orthographiques à suivre pour le texte latin :

- Il ne convient pas de distinguer **j** de **i**.
- Dans les **textes anciens**, on ne distingue pas davantage **v** de **u**. On se rappelle que **u** est la forme minuscule et **V** la forme majuscule (ou capitale). Toutefois, dans les **textes médiévaux**, on distingue ordinairement **u** de **v selon l'usage moderne**.
- Il n'est pas d'usage de lier **ae** ou **oe comme en français**.

📖 Si votre texte latin ne respecte pas ces normes, procédez prudemment à des Rechercher-Remplacer en prenant soin de sélectionner **Respecter la casse**.

Pour les cas discutés, on s'en tient à l'orthographe des Dictionnaires de Gaffiot et de Blaise-Chirat qui est – à peu de choses près – celle du *Thesaurus Linguae Latinae* (sous réserve de ce qui est dit *supra* pour **i** et **u**).

L'ORTHOGRAPHE DES TEXTES GRECS

L'orthographe des textes **grecs** pose moins de problèmes. On privilégie les constantes orthographiques en se basant sur les meilleurs manuscrits retenus et en évitant de reconstituer des formes « normales ». Il est bon de suivre l'usage du Dictionnaire de Liddell et Scott, complété par celui de Lampe.

Pour les usages typographiques à respecter pour les textes grecs, cf. *infra* p. 53 s.

LA CÉSURE DES MOTS DANS LES TEXTES ANCIENS

Pour la coupe d'un mot en fin de ligne, ou césure, on doit tenir compte de l'étymologie et de la morphologie, ce qui n'exclut pas la coupure syllabique.

📖 Dans les fichiers informatiques du « manuscrit », il n'y a pas à se préoccuper des césures. Cela ne concerne que les épreuves du volume composé.

LES RÉFÉRENCES

Nos volumes comportent essentiellement quatre types de références :

- les renvois internes,
- les références bibliographiques à des écrits anciens ou modernes,
- les références scripturaires au texte biblique,
- et enfin les références aux manuscrits anciens.

Chaque type a ses propres règles de rédaction.

RENVOIS INTERNES

Il est souvent utile dans l'Introduction ou dans les notes de commentaire de renvoyer à un autre lieu du volume où le lecteur retrouvera le même sujet abordé, illustré ou développé.

- ☞ Les renvois internes doivent être impérativement signalés, soit en affectant à la référence existante à actualiser le **style de caractère Renvoi interne** dans la **Feuille de style SC** (cf. *supra* p. 18), soit en lui accolant le signe \$.

Les références chiffrées en seront complétées lors de la relecture des épreuves.

- ☞ Word donne (dans l'onglet **Insertion**) la possibilité de faire des **Renvois** internes, soit à un titre ou une note, soit à un **Signet** préalablement inséré à un endroit précis du document. Ce système présente l'avantage de se mettre à jour quand la pagination évolue.

✎ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✎ On trouve désormais une illustration pratique de ces recommandations dans le document du *Testamentum porcelli* et dans la Bibliographie associée, disponibles en Annexes I et II *infra*.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Vérification des références

La consultation des sites web de bibliothèques permet non seulement de rechercher les références, mais de les vérifier. Cf. aussi *infra* p. 50.

32

Place des références

Pour ne pas gêner la continuité de la lecture, les références bibliographiques se mettent normalement **en note et non entre parenthèses dans le texte**, sauf les références à l'œuvre éditée et des ouvrages fréquemment cités.

✎ Règles d'abréviation

- **Systeme classique de références**

Une référence bibliographique doit être concise, mais claire. Pour alléger les références dans les notes, on utilise un système d'abréviations uniforme et cohérent avec la bibliographie, par ex. :

C. KANNENGIESSER, « Athanasius von Alexandrien », dans M. GRESCHAT (éd.), *Alte Kirche*, t. I, Stuttgart 1984
peut être abrégé ainsi :
 C. KANNENGIESSER, « Athanasius »

Cette abréviation peut être utilisée dès la première occurrence. Le principe est le suivant : **toute référence essentielle ou citée plus de deux fois doit figurer dans la bibliographie sous sa forme complète.**

- ✎ Les références complètes se correspondent en tout point entre la bibliographie et les notes, à l'exception de la place de l'initiale de l'auteur (cf. *infra* p. 50).

- ✦ L'initiale du prénom de l'auteur peut être omise dans la forme abrégée d'une référence, sauf en cas d'ambiguïté possible.

- **Système de Harvard**

Depuis 2022, il est possible d'utiliser le système dit de Harvard en mentionnant seulement le nom de l'auteur et l'année de la publication (par ex. GÉHIN 2007) dont la référence se trouve dans la bibliographie, avec l'ajout de lettres (a, b, etc., par ex. GÉHIN 2007a) en cas de plusieurs références citées du même auteur parues la même année.

Règles de rédaction

Les règles de rédaction à respecter pour les références bibliographiques sont détaillées *infra*, et de façon plus synthétique dans la « Bibliographie porcine » disponible en Annexe II *infra*.

- ✦ Il y a tout intérêt à mettre au point ce système dès le début du travail, en reportant systématiquement dans sa bibliographie toute référence citée et en comptabilisant au fur et à mesure (par un signe *) le nombre d'occurrences : à partir de trois, on crée dans la bibliographie une abréviation, qui se substitue dès la seconde occurrence au titre complet.

On fera donc un usage prudent et constant des signes abrégatifs (cf. Annexe III *infra*) :

- Les abréviations imprécises sont à **proscrire**, telles que :

l. l., l. c., loc. laud., loc. cit. (loco laudato, loco citato), op. cit. (opere citato).

- On s'autorisera seulement, pour un renvoi à une référence **immédiatement** précédente :

idem (ID., EAD.) ou ibidem (ibid.).

- Pour une plage de texte, on donne autant que possible la référence exacte ; à défaut, on utilise :

s. (et non ss., f., ff., sq., sqq.).

- On veille à choisir parmi les termes utilitaires les plus courts ou les plus clairs, et à les garder invariablement :

« <i>infra</i> »	<i>plutôt que</i>	« ci-dessous »,
« <i>supra</i> »	<i>plutôt que</i>	« ci-dessus »,
<i>mais :</i>		
« dans »	<i>plutôt que</i>	« in »,
« par ex. »	<i>plutôt que</i>	« e.g., v.g. »...

- On peut faire la différence entre « cf. » (pour comparer) et « voir ».

RÉFÉRENCES AUX AUTEURS

Dans le **cours du texte**, les noms des auteurs sont toujours écrits **en toutes lettres et en bas de casse**.

Dans les **notes** de commentaire et les notes complémentaires, les noms des auteurs et éditeurs de texte sont composés

- **en petites capitales** (avec une majuscule à l'initiale) s'ils sont accompagnés d'une référence ;
- **en bas de casse**, si l'on parle d'un auteur ou que l'on cite son opinion sans donner de référence précise.

Cf. CÉSAIRE, *Sermons* 86, 1 : « car, ce qui est dit aux simples, les gens instruits peuvent aussi le comprendre », *quia, quod simplicibus dictum fuerit, et scolastici intelligere possunt* (éd. G. MORIN, t. I/1, p. 338, l. 11 ; trad. J. COURREAU, *SC* 447, p. 155-157). Césaire s'emploiera à la mettre en pratique dans toute sa prédication.

☞ Dans le manuscrit remis à Sources Chrétiennes, il est souhaitable d'affecter à tous les auteurs cités les **styles de caractère** fournis dans la **Feuille de style SC** (cf. **supra p. 18**) : *a minima*, **Auteur ou Éditeur** et **Auteur ancien** – ou mieux, **Auteur ou Éditeur_texte**, **Auteur ou Éditeur_note**, **Auteur ancien_texte**, **Auteur ancien_note**. Cela facilite ensuite grandement l'indexation pour la Bibliographie et l'Index des auteurs anciens, s'il y a lieu.

RÉFÉRENCES AUX ŒUVRES D'AUTEURS ANCIENS

Nom d'auteur

Les noms des auteurs anciens sont toujours écrits **en français, et suivent les mêmes règles que les autres auteurs (cf. supra)** :

- dans le **cours du texte, en toutes lettres et en bas de casse** ;

Une partie du contenu des actes de Paris se retrouve dans le *Culte des images* de Jonas d'Orléans.

- dans les **notes, en petites capitales** (avec une majuscule à l'initiale) s'ils sont accompagnés d'une référence.

☞ **Rappel : la mise en petites capitales s'effectue d'un clic par l'application du style de caractère Auteur ancien_note.**

34

Le nom de l'auteur ancien est à moderniser selon l'usage le plus récent :

Égérie *et non* Éthérie, Libanios *et non* Libanius, Eunome *et non* Eunomius, Pallade ou Palladios *et non* Palladius, etc.

Pour les pseudépigraphes, ou œuvres faussement attribuées, on fait précéder le nom de « l'auteur » de la mention Pseudo, abrégée Ps., suivie d'un tiret.

Quand la mention de l'auteur est incluse dans le titre original, il est préférable de l'extraire du titre, en traduisant au besoin :

Septuaginta... edidit Alfred Rahlfs —> A. RAHLFS, *Septuaginta Gregor von Nazianz, De vita sua : Einleitung, Text, Übersetzung, Kommentar, herausgegeben, eingeleitet und erklärt von Christoph Jungck*, Heidelberg 1974 —> GREGOR VON NAZIANZ, *De vita sua*, éd. C. JUNGCK, Heidelberg 1974
Codices Chrysostomici Graeci VII : Codicum Parisinorum partem priorem descripsit Pierre Augustin adiuuante Jacques-Hubert Sautel, Paris 2011 —> P. AUGUSTIN – J.-H. SAUTEL, *Codices Chrysostomici Graeci VII : Codicum Parisinorum pars prior*, Paris 2011.

- ✚ Exceptionnellement, si l'auteur est fréquemment cité – et que les apparats et notes sont très abondants –, son **nom peut être abrégé de façon claire et constante (cf. supra p. 32)**. Toute **abréviation ambiguë est à proscrire**.

À éviter :

GRÉG. N. qui crée une confusion entre GRÉGOIRE DE NAZIANZE et GRÉGOIRE DE NYSSE,

J.C. qui crée une confusion entre JEAN CHRYSOSTOME (mieux abrégé en J. CHRYS.) et Jésus Christ.

Titre d'œuvre

Dans le **cours du texte**, les titres des œuvres anciennes sont écrits **en français (si possible), en toutes lettres et en italiques**, mais leur abréviation dans les **notes** de commentaire et les notes complémentaires peuvent se faire **sur le latin**.

ARISTOPHANE, *Nub.* 984.

Pour les titres des œuvres et leur abréviation, on s'inspire des tables contenues dans les dictionnaires usuels :

- Pour le latin : les *Dictionnaires* de Gaffiot et de Blaise et Chirat ainsi que le *Thesaurus Linguae Latinae* (*Index*, editio altera, Leipzig 1990).
- Pour le grec : les *Dictionnaires* de Bailly et de Liddell et Scott complétés par celui de Lampe.

Divisions internes

Il faut donner la référence aux divisions internes généralement employées pour les œuvres citées. Le premier chiffre suit le titre **sans virgule**. Exemple :

EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Praep. evang.* XV, 62, 18.
PLATON, *Rsp.* 839 b.

Les chiffres romains sont réservés aux divisions principales d'un ouvrage, jusqu'à XX (au-delà, la lecture des chiffres romains peut poser problème). Exemple :

AUGUSTIN, *Conf.* XII, 15, 21
mais :
GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Or.* 38, 3.

35

Édition(s) de référence

Mais il convient aussi, dans la majorité des cas, de donner la référence à la meilleure édition existante dans la mesure où elle est facilement accessible ; cela est indispensable chaque fois qu'il s'agit d'une œuvre peu connue ou dont le texte pose des problèmes d'authenticité. Le renvoi à la *Patrologie* de Migne reste aussi souvent utile.

En règle générale, on ne renvoie qu'à une seule édition. Il est toujours possible de retrouver dans n'importe quelle édition le passage cité, si la référence aux divisions internes de l'œuvre est donnée soigneusement.

- S'il s'agit de l'une des grandes collections patristiques – *CCSG*, *CCSL*, *CCSM*, *CSCO*, *CSEL*, *GCS*, *PG*, *PL*, *PO*, *PTS*, *SC* –, on peut se contenter d'indiquer, après le sigle, le numéro du tome (en chiffres arabes) et celui de la page (précédé de p.) ou de la colonne (précédé de col., excepté pour *PG* et *PL*), éventuellement subdivisée par des lettres. Exemples :

CYPRIEN, *Domin.* (*CCSL* 3 A, p. 92).
DIDYME L'AVEUGLE, *Trin.* III, 2, 18 (*PG* 39, 793BC).
HILAIRE DE POITIERS, *In Matth.* 26, 2 (*SC* 258, p. 194).
TERTULLIEN, *Pal.* 6, 4 (*CSEL* 76, p. 125).

- S'il s'agit d'une édition isolée ou d'une collection moins répandue, on donne toutes les précisions utiles, à savoir si le volume cité est une édition (éd.) et/ou une traduction (trad.),

avec les noms des personnes responsables, mais sans indiquer les éléments paratextuels (préface, introduction, notes, etc.). Exemples :

CYRILLE D'ALEXANDRIE, *In Ioh.* II, 5 (éd. P.E. PUSEY, Oxford 1872, p. 315).

- Même en dehors de ce dernier cas, on peut ajouter le nom de l'éditeur – précédé de la mention « éd. » et en petites capitales – ou de la collection. Cela s'impose lorsque la division du texte cité n'est pas la même dans toutes les éditions.

ISIDORE DE PÉLUSE, *Ep.* 1265 (éd. P. ÉVIEUX, SC 422).

ISIDORE DE PÉLUSE, *Ep.* IV, 22 (PG 78).

BASILE DE CÉSARÉE, *Contre Eunome I* (éd. G.-M. DE DURAND, trad. B. SESBOÛÉ, SC 299, 1982).

- Si l'on veut à la fois renvoyer à une édition critique et garder une division ancienne du texte cité, on évite soigneusement les références hybrides et on rédige ainsi la référence :

ISIDORE DE PÉLUSE, *Ep.* 1265 (éd. P. ÉVIEUX, SC 422 ; IV, 22 PG 78) ;

non pas : *Vitae Patrum* 3, 809B,

mais : *Vitae Patrum* 3, 217

ou

Vitae Patrum 3, 217 (PL 73, 809B).

On regroupe généralement toutes les indications concernant les éditions critiques utilisées,

- soit dans une partie de la bibliographie exclusivement consacrée aux éditions et traductions, cf. **infra p. 50**,
- soit dans l'Index des auteurs anciens, cf. **infra p. 79 s.**,

ce qui permet alors de donner dans le cours du volume des références plus brèves en suivant le système d'abréviation expliqué **supra**.

RÉFÉRENCES AUX OUVRAGES MODERNES

Les indications qui suivent s'appliquent dans le cas d'une référence complète, non abrégée, cf. **supra**.

Nom d'auteur moderne

Le nom de l'auteur figure nécessairement, de préférence en tête de la référence, précédé de l'initiale du prénom, suivie d'un point et d'un espace insécable (cf. **supra**). Le prénom entier s'emploie parfois pour éviter une confusion.

On ne met un trait d'union entre deux initiales de prénom que dans la francophonie.

H.-I. MARROU *mais* S.W.J. TEEUWEN, C.H. TALBOT

Quand il y a deux ou trois auteurs, les noms sont séparés par un tiret demi-cadratin entre deux espaces ; pour quatre auteurs et plus, on ajoutera après les deux premiers la mention *et alii* (*et al.*).

G. GÄRTNER – J. LECLERCQ.

Les caractères employés – bas de casse ou petites capitales – suivent les règles générales (cf. **supra p. 33**). On fait cependant attention à l'emploi des majuscules et petites capitales pour les particules patronymiques dans certaines langues⁵ :

É. DES PLACES, A. DI BERARDINO, P. DE LABRIOLLE, H.-I. MARROU, H. VON SODEN, C.H. TALBOT, K. TER-MEKERTTSCHIAN, P. VAN DEN VEN.

⁵ Cf. art. « Particule patronymique », *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris 1990³, p. 137-139.

Titre d'ouvrage moderne

Les titres de volumes, de revues, de mélanges, de collections, de toute publication ayant une existence matérielle distincte, se mettent en *italique*. Ils sont suivis, le cas échéant :

- d'un complément de titre ou sous-titre, également en *italique*, séparé du titre par un point ;
- du numéro de la revue ou dans la collection, précédé d'un espace insécable (cf. *supra* p. 22).

Lorsque le titre du volume et celui de la revue ou de la collection dont il relève – également tout en italiques – s'enchaînent directement, on fait précéder le second de la mention « dans » pour les revues, « coll. » pour les collections, pour distinguer ce qui relève de l'article ou du volume, et ce qui relève de la revue ou de la collection.

Les titres d'articles figurant dans une revue, un dictionnaire, un recueil, les titres de chapitres, toutes les sections de volumes n'ayant pas une existence matérielle distincte, se mettent entre guillemets français (chevrons « ») sans italique. Ils sont suivis du titre (en *italique*) de la publication où ils se trouvent, introduit par la mention « dans » s'il s'agit d'un ouvrage collectif.

Les titres des collections, des encyclopédies, des revues les plus répandues sont remplacés par des sigles, eux aussi en italique (et sans point abrégatif).

En dehors des collections et périodiques, les numéros de tome se mettent en chiffre romain : par ex. « t. II ».

- ✦ Une rubrique **Abréviations** attenante à la Bibliographie (cf. *infra* p. 50) doit indiquer sous forme de liste tous les sigles utilisés dans le volume, séparés chacun de la référence complète par une tabulation.

Date de publication

La date d'un ouvrage, d'un article, etc., doit être indiquée chaque fois que l'on veut donner une référence complète.

Pour une revue, indiquez le titre (en *italique*) suivi sans virgule du numéro de tome, puis après une virgule le millésime, suivi encore d'une virgule et de la pagination.

Quand il y a plusieurs éditions d'un même ouvrage, il est préférable de citer la plus récente en indiquant en exposant le numéro d'édition après la date et en précisant ensuite entre parenthèses la date de la première édition suivie de 1 en exposant :

..., Paris 2002² (1977¹).

Il n'est pas nécessaire de tenir compte des simples tirages ou réimpressions.

Quand une édition a fait l'objet d'une révision, il est souhaitable de le préciser :

A. RAHLFS, *Septuaginta, id est Vetus Testamentum iuxta LXX interpretes*, Stuttgart 1935 ; rév. R. Hanhart, Stuttgart, 2006.

À défaut de date, on porte selon les cas une mention explicative :

<i>pour un ouvrage ancien</i>	(sans date) ou (s.d.) ;
<i>pour un ouvrage non encore paru</i>	(sous presse) ou bien (à paraître) ;
<i>pour un mémoire ou une thèse inédits</i>	(inédit).

Lieu d'édition

Le lieu d'édition doit également figurer dans la référence complète des ouvrages (mais non des revues). Il doit être exprimé, soit – de préférence – en français pour les noms de lieux qui comportent une forme d'usage courant en français, sinon tel qu'il figure sur la page de titre. Quelle que soit la solution adoptée, on veille à s'y tenir au cours du travail.

Rome *plutôt que* Roma, Saint-Pétersbourg (*et non* Leningrad, sauf pour un ouvrage édité pendant la période soviétique), mais Wrocław (exceptionnellement Breslau, pour un ouvrage édité pendant l'occupation allemande)

Les États des États-Unis doivent être abrégés en capitales et entre parenthèses, d'après leur code officiel⁶, par ex. :

Cambridge (MA) pour « Cambridge, Massachussets »

Le lieu d'édition est donné après le titre et la tomainson – et avant la pagination ; la date le suit, sans virgule ni point intermédiaire.

Quand une collection est citée, avec son lieu d'édition, parmi les abréviations, il n'est pas nécessaire préciser le lieu à chaque occurrence, par ex. :

SC 500, 2007, p. 13 ou EAA 111, 1985, p. 252.

Tomainson et pagination

Hors collections et périodiques, les numéros de tomes sont normalement écrits en chiffres romains. Il faut parfois vérifier sur le livre si le chiffre est arabe et si c'est « vol. » qu'il faut écrire ou « t. ».

Pour les numéros de tomes et pour les numéros de pages ou de colonnes, il est d'usage courant de les faire précéder des abréviations t., p., col. (*et non* pp., cc., etc., cf. Annexe III *infra*) – excepté pour *PG* et *PL*, cf. *supra* p. 35. On ne manque pas de vérifier s'il s'agit bien de pages ou de colonnes. Pour plusieurs volumes, « vol. » est à préférer à l'anglais « vols. ».

Mentions inutiles

La mention de l'éditeur commercial (sauf pour les éditions anciennes, antérieures au XIX^e s.) et du nombre de pages est inutile.

RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

On cite ainsi une référence électronique lorsqu'il n'y a pas d'équivalent imprimé :

J. WORTLEY, *A Repertoire of Byzantine « Beneficial Tales »*, [1991],
<http://home.cc.umanitoba.ca/~wortley/>

✦ N.B. Ce lien, valable en 2019, est déjà caduque en 2022 : exemple du problème de tels liens dans un volume qui sera lu tel quel pendant peut-être des décennies.

⁶ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tats_des_%C3%89tats-Unis#Les_cinquante_.C3.89tats

Pour une base de données, on précise le mois et l'année de la consultation :

d'après Biblindex, <https://www.biblindex.org> (consulté en décembre 2021)

RÉFÉRENCES À L'ÉCRITURE

TITRES DES LIVRES

On se reportera à la Liste des titres et abréviations bibliques, donnée en Annexe VI, *infra*. On trouvera dans ce document, prêts à être copiés-collés :

- les titres des livres bibliques tels qu'ils doivent apparaître dans l'**index scripturaire**
 - dans l'ordre de la Septante (LXX) pour les auteurs grecs
 - dans l'ordre de la Vulgate (Vg) pour les auteurs latins
- les abréviations bibliques à utiliser pour l'**apparat scripturaire** d'auteurs grecs (LXX) et latins (Vg)
 - dans l'ordre alphabétique des livres bibliques
 - dans l'ordre des livres bibliques (autant que possible)

avec la correspondance entre LXX et Vg (lorsqu'elle existe).

Les titres des livres bibliques sont donnés **en français** et non en latin. Dans le cours du texte de l'introduction ou de la traduction, on les écrit en toutes lettres – précédés, le cas échéant, d'un chiffre (arabe) –, en **italique** et avec les accents, en s'inspirant de l'usage de la *Bible de Jérusalem*, sauf si le texte de l'auteur édité oblige à faire autrement. Ainsi :

la *Genèse*, *1 Samuel* ou le *1^{er} livre de Samuel*, *1 Corinthiens* ou la *1^{re} épître aux Corinthiens*, *l'Apocalypse*

Les abréviations des livres de la Bible sont **en romain** et ne comportent aucun point abrégatif.

- ✦ Si les titres des livres bibliques écrits en toutes lettres sont en italique, en revanche, les abréviations (dans le texte, l'apparat scripturaire et les notes) sont toujours en romain. Ainsi n'y a-t-il pas de confusion possible entre les références bibliques et les autres.
- ✦ Si le titre du livre biblique comporte un numéro (1 Corinthiens ou 1 Co, 1 Tm, etc.), celui-ci est suivi d'une espace insécable.

Les titres des **corpus** s'écrivent **en romain** avec capitale initiale ; on réservera aux notes les sigles correspondants (mentionnés *infra* entre parenthèses et repris dans les Sigles et abréviations donnés en Annexe V, *infra*) :

la Bible, le Texte Massorétique (TM), la Septante (LXX), la Vulgate (Vg), les Vieilles Latines (VL ; mais des leçons vieilles latines ; la *Vetus Latina*) ;

l'Ancien Testament (AT) : le Pentateuque, l'Hexateuque, l'Octateuque, les Livres historiques, les Prophètes ;

le Nouveau Testament (NT) : les Évangiles (mais l'*Évangile de Jean*), les Épîtres de Paul, les Épîtres catholiques.

Pour les *Psaumes*, on suit la règle des titres bibliques :

- le titre se met en italique avec capitale initiale (cf. *supra*) :

le *Psaume 1*, le *Psaume 137*

- mais quand il n'y a pas de numéro, il est en romain dans le cours du texte :

l'auteur du psaume (*en romain*) ; la poésie des psaumes, etc.

NUMÉROTATION DES CHAPITRES ET DES VERSETS

Il n'est pas possible de traiter les emprunts, allusions et citations patristiques en se référant uniquement à la numérotation et au texte d'une Bible moderne.

La **numérotation** des chapitres et des versets diffère assez souvent quand on passe de la Bible hébraïque à la Septante et à la Vulgate.

La **numérotation** suit :

- pour les textes grecs, la Septante, et plus précisément l'édition d'A. Rahlfs (*Septuaginta*, 2 vol., Stuttgart 1935¹, rééditions inchangées), la plus aisément accessible à tous ;
- pour les textes latins, la Vulgate, et plus précisément l'édition de R. Weber (*Biblia sacra iuxta vulgatam versionem*, 2 vol., Stuttgart 1969¹, rééditions inchangées), pour la même raison.

Si c'est utile, on signale la différence entre la numérotation de la Bible hébraïque et celle de la Septante ou de la Vulgate. Dans le cas des *Psaumes*, il suffit de donner la numérotation commune à la Septante et à la Vulgate, seule utilisée par les Pères :

Jr 31, 35 (38, 36 LXX),
Dn 3, 24 (3, 91 Vg),
Ps 118, 112 *et non* Ps 119, 112.

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES

Les références sont données sous la forme suivante : abréviation du livre, espace insécable, numéro de chapitre, virgule, espace, numéro de verset.

Le numéro du chapitre et celui du verset sont transcrits en chiffres arabes, séparés par une virgule suivie d'un espace : 1 R 19, 4

- Quand il y a plusieurs numéros de **versets** à citer, ils sont :
 - soit reliés par un trait d'union pour indiquer des versets qui se suivent à l'intérieur d'un même chapitre : 2 Co 7, 3-6
 - soit séparés par un point s'il s'agit de versets isolés : 2 Co 7, 3.5.8
 - soit séparés non par un trait d'union mais par un tiret demi-cadratin précédé et suivi d'une espace, si on passe d'un chapitre à un autre : 2 Co 7, 3 – 8, 6
- Quand il y a plusieurs numéros de **chapitres** à citer, ils sont :
 - soit séparés par un tiret demi-cadratin précédé et suivi d'une espace, pour indiquer des chapitres qui se suivent à l'intérieur d'un même livre : Mt 5 – 7
 - soit séparés par un point-virgule s'ils ne se suivent pas ou pour passer d'un livre à l'autre : Qo 6 ; 8 ; Ps 41
- Dans le cas d'un verset de l'Ancien Testament présenté par sa citation dans le Nouveau, on rédigera ainsi :
 - soit rien n'indique dans le contexte lequel des deux est cité : 1 Co 1, 18 = Is 19, 12

- soit il est clair que c'est le NT qui est cité plutôt que l'AT : 1 Co 1, 18 (citant Is 19, 12).

TEXTE REÇU ET TEXTE PATRISTIQUE

En outre, le **texte** de la Bible utilisé par chacun des Pères grecs est loin de toujours s'accorder avec le texte qu'offrent nos éditions de la Septante ou du Nouveau Testament. Quant aux Pères latins, ils ont connu, avant que ne s'impose progressivement la Vulgate hiéronymienne, de nombreuses versions vieilles latines tant de l'Ancien que du Nouveau Testament.

Il faut respecter la version patristique, sans tenter de la normaliser, et veiller à la traduire telle qu'elle se présente, en restant libre par rapport aux traductions modernes. Il convient enfin d'en donner dans l'apparat critique **toutes** les variantes.

Si cela est indispensable à l'intelligence du texte patristique, les divergences portant sur le **texte** biblique sont indiquées, soit brièvement dans l'apparat scripturaire en utilisant l'abréviation signalant la version employée, soit plus longuement par une note.

Les exemples suivants montrent comment signaler ces écarts entre le texte patristique et l'un des textes reçus (texte massorétique, Septante, Vulgate, Vieilles Latines) :

1. *Et je vis... une faux* : Za 5, 1 (LXX ; hébr. : « un rouleau »).
2. En 1 Rois 18, 44, la plupart des manuscrits de la Septante ne comportent pas les deux mots, ἀπὸ θαλάσσης, qui figurent néanmoins dans l'hébreu.
 - a. Ep 6, 12 (VL).
 1. Jonas 4, 6 : au lieu de *cucurbitam*, conforme au texte de la Septante, la Vulgate porte *hederam* à la suite des autres versions grecques (cf. E. LÉVESQUE, DB 5, 1908, col. 1097-1099).

42

L'établissement d'un apparat scripturaire ou de notes exégétiques demande beaucoup de soin. On ne peut se fier dans ce domaine aux éditions anciennes, faites à partir de principes différents, ou à des références de seconde main. Il est donc nécessaire d'utiliser les dernières éditions critiques du texte biblique⁷. Dans tous les cas, l'introduction précise les partis adoptés.

RÉFÉRENCES AUX MANUSCRITS

RÉFÉRENCE COMPLÈTE

La première fois que l'on présente un manuscrit, il est indispensable d'en donner la référence complète sans abréviations. En voici les éléments constitutifs :

Ville de conservation

On indique la **ville** où il est conservé. S'il existe en français une désignation usuelle de ce lieu, on l'utilise ; sinon, on lui laisse sa dénomination d'origine, en tenant compte des changements intervenus dans la géographie politique (cf. *supra* p. 39). Exemples :

Paris, Florence (*mieux que* Firenze), Londres, Munich, Saint-Pétersbourg (*et non* Leningrad), *mais* Göttingen, Wrocław (*et non* Breslau), Rome, Vatican.

7. L'édition de Göttingen pour la Septante, et la *Vetus Latina* de l'abbaye de Beuron pour les Vieilles Latines.

Bibliothèque de conservation

Si c'est nécessaire, on précise le nom de la **bibliothèque** où on le trouve actuellement. En ce qui concerne la langue à utiliser, on garde normalement la dénomination d'origine, éventuellement sa traduction. Cependant, l'adjectif latin indiquant l'appartenance à telle ou telle bibliothèque (en caractères italiques) peut être ici employé si c'est l'usage. Exemples :

Paris, Bibliothèque nationale de France.
Stuttgart, Landesbibliothek.
Oxford, New College.
Seo de Urgel, Archivo capitulario.
New Haven (CT), Yale University Library.
Athos (Mont), Monastère de Dionysios *ou* Monè Dionysiou.
Oxford, Bodleian Library.

mais aussi :

Athos, Dionysiou.
Florence, *Laurentianus*.
Milan, *Ambrosianus*.

On peut se servir d'abréviations usuelles, à condition de le faire de façon constante et sans nuire à la clarté :

BAV (= Biblioteca Apostolica Vaticana),
BM (= Bibliothèque municipale),
BNF ou BnF (= Bibliothèque nationale de France),
BN (= autres Bibliothèques nationales),
BR (= Bibliothèque Régionale),
EBE (= Εθνική Βιβλιοθήκη της Ελλάδος)
GIM (= Gosudarstvennyj Istorčeskij Musej / Государственный исторический музей)
ÖNB (= Österreichische Nationalbibliothek)
RGB (= Rossijskaja Gosudarstvennaja Biblioteka / Российская государственная библиотека)
SPK (= Staatsbibliothek, Preussischer Kulturbesitz)

43

Certains noms étrangers, notamment ceux qui ne sont pas en caractères latins, peuvent être laissés tels quels, traduits et / ou réduits à leurs initiales dans la langue d'origine :

Istanbul, Μεγάλη τοῦ Γένους Σχολή
Athènes, Bibliothèque nationale de Grèce (EBE)
Moscou, Musée historique d'État (GIM)
Moscou, Bibliothèque nationale de Russie (RGB)

Fonds

Le « **fonds** » auquel appartient le manuscrit est désigné en romain, ou, s'il s'agit de mots latins, en *italique*. Exemples :

Paris, BNF, Coislin.
Vatican, *Reginensis lat.* ou *Reg. lat.*
Tarragone, Bibl. provincial, Santes Creus.

L'indication *gr.* ou *lat.* ne doit être ajoutée que si elle sert à distinguer un fonds d'un autre fonds. Elle ne doit pas être accolée à l'appellation d'un fonds composé de manuscrits d'une même langue, ou d'un fonds dont la numérotation est continue. Exemple :

Paris, BNF, gr. 653 (car il existe un Paris, BNF, lat. 653).

mais :

Paris, BNF, *Coislin 70* (tous les *Coislin* sont des manuscrits grecs).

Oxford, *Bodleianus Baroccianus 239* (tous les manuscrits *Barocciani* sont des manuscrits grecs).

Milan, *Ambrosianus A 126 inf.* (la cote *A 126 inf.* ne désigne qu'un seul manuscrit, en l'occurrence un manuscrit grec).

Cote du manuscrit

La **cote** est en romain (les mots latins restant en *italique*), avec le nom de la ville francisé si une forme francisée existe. Exemple :

Vatican, BAV, gr. 1802

Ou *Vaticanus gr. 1802*

Il faut donner la cote actuelle du manuscrit et non celle qu'il portait antérieurement dans une autre bibliothèque. Il ne faut pas non plus remplacer la cote par le numéro sous lequel le manuscrit est classé dans un catalogue ; s'il est utile de donner ce dernier numéro, on le place entre parenthèses et en romain à la suite de la cote. Exemple :

Moscou, Bibl. Syn. gr. 26 (Vladimir 384).

Milan, *Ambrosianus A 126 inf.* (Martini 806).

Venise, *Marcianus gr. 132* (coll. 486).

Nos indications sont généralement conformes à l'usage du périodique *Scriptorium* (*Revue internationale des études relatives aux manuscrits*, Bruxelles) dans son « Index » des manuscrits cités, auquel on a toujours avantage à se reporter.

RÉFÉRENCE ABRÉGÉE

On peut ensuite, au cours de la rédaction du volume, désigner les manuscrits de façon plus sommaire s'il n'y a pas d'ambiguïté :

le *Baroccianus 239*, le manuscrit d'Oxford ou le *Baroccianus*.

le *Monacensis gr. 50* ou le manuscrit de Munich.

le *Coislin 49* ou le *Coislin*.

le manuscrit de Santes Creus ou le *Santes Creus*.

le *Parisinus gr. 581* ou le *Paris gr. 581*.

Pour la rédaction des notes critiques et de l'apparat, on désigne chaque manuscrit par un **sigle** (cf. *infra p. 63*).

Rappelons qu'on doit, pour cette partie critique, viser d'abord à l'homogénéité, et se tenir dans tous les cas aux solutions adoptées.

DESCRIPTION D'UN MANUSCRIT

Pour décrire un manuscrit, on se conforme aux règles de la codicologie en vigueur. On indique d'ordinaire la date, la nature du support, les dimensions, le nombre de folios, toute caractéristique qui peut mener à une meilleure appréciation du texte (colonnes, encre, etc.), l'origine et la provenance du manuscrit, quand on les connaît.

Le plus pratique pour la description des manuscrits est de se reporter au catalogue de la bibliothèque où se trouve le manuscrit, ou, si ce catalogue est trop ancien ou n'existe pas, à une

publication codicologique récente. On donne la référence exacte de la source citée, quelle qu'en soit la nature. On précise, s'il y a lieu, sous quel numéro le manuscrit y figure.

On indique en outre, entre parenthèses, soit à quelle place l'œuvre figure dans le manuscrit, au cas où celui-ci renferme des pièces distinctes, soit le numéro qu'elle porte dans la notice consacrée à ce manuscrit. Exemples :

(en latin)

- L** *Vaticanus gr.* 1568, s. xv, chart., 220 x 140, 265 f. : Basili homiliae duae *De creatione hominis* (f. 194-222).
cf. C. GIANNELLI, *Codices Vaticani graeci 1485-1683*, Rome 1950, p. 161-163.

ou (en français)

- R** Paris, BNF, lat. 1804, parch., ix^e s., 242 f., 310 x 220 mm : Augustini *De Genesi ad litteram* (f. 37-242).
cf. *Catal. général des manuscrits latins*, t. II, Paris 1940, p. 182.
- P** Paris, BNF, lat. 11748, parch., x^e s., 155 (154) f., 360 x 270 mm : (37) *Vita sanctorum patrum Iurensium Romani, Lupicini, Eugendi* (f. 102^v-118^v).
cf. BOLLANDISTES (éd.), *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in bibliotheca nationali Parisiensi*, t. III, Bruxelles – Paris 1893, p. 4 s., n° DXXXVI.

Cas particulier : il arrive qu'un chercheur reprenne – pour diverses raisons, notamment maladie, décès – le dossier laissé par un prédécesseur, dans un état plus ou moins avancé, sous une forme de fichier informatique ou de notes manuscrites. Indépendamment de la notoriété du prédécesseur, de ses choix scientifiques, il convient – par prudence – de tout vérifier.

III. L'INTRODUCTION

PRINCIPES GÉNÉRAUX


L'introduction doit faciliter à tout lecteur cultivé une intelligence aussi complète que possible d'auteurs et d'œuvres qui sont éloignés de lui non seulement dans le temps et l'espace, mais encore plus par la mentalité. C'est cette mentalité qu'il s'agit d'expliquer, sur les plans biographique, historique, littéraire et doctrinal, en sorte qu'elle ne soit plus un écran entre la richesse spirituelle contenue dans cette œuvre ancienne et le lecteur moderne.

Naturellement, quand il s'agit de présenter un écrit d'un auteur qui figure déjà sur le catalogue de *Sources Chrétiennes*, il faut veiller à ce que les introductions se complètent et s'éclairent l'une l'autre, sans se répéter. De toute façon, l'introduction doit être dense et sans bavardage, rédigée dans un style sobre et précis et, pour le ton, plutôt scientifique qu'oratoire. Elle ne doit pas non plus prendre une ampleur démesurée.

Les citations du texte qui fait l'objet du volume doivent être évitées – sauf en cas de comparaison stricte ou d'analyse au mot près (dans ce cas il convient d'utiliser un style de paragraphe « citation ») – au profit de simples renvois au texte.

Chaque œuvre patristique appelle une introduction différente, conçue en fonction de cette œuvre et des problèmes particuliers qu'elle pose. Il n'est donc pas question de proposer ici un plan-type d'introduction. Mais il paraît utile d'indiquer les éléments qui doivent ou peuvent, d'une manière ou d'une autre, s'y retrouver, de manière organisée et rigoureuse.

46

 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, l'auteur aura soin de structurer et d'articuler le fichier de l'introduction en parties, sous-parties et sections, chapeautées par des titres – en respectant les bonnes pratiques (cf. *supra* p. 18 et 20) –, et de jalonner les longs développements par des sous-titres « en manchettes » (cf. *infra* p. 73).

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

L'introduction peut comporter tout d'abord une présentation de **l'auteur** : non pas nécessairement sa biographie complète, mais ce qu'il convient de connaître pour situer l'œuvre éditée.

L'auteur et l'œuvre (dont il convient de fournir le numéro dans les *claves* ou répertoires) sont replacés dans le milieu historique qui les explique. L'environnement culturel, liturgique, doctrinal, ou encore polémique, est à préciser.

ANALYSE DE L'ŒUVRE

Une **analyse de l'œuvre** en dégage la structure et le contenu. On évite cependant de ne donner qu'un simple résumé de l'œuvre, ou de présenter les textes en les rangeant sous des titres passe-partout, souvent tributaires des développements ultérieurs de la pensée théologique (par exemple : doctrine trinitaire ; christologie ; mariologie ; ecclésiologie ; le baptême ;

l'eucharistie ; l'eschatologie), mais on s'applique à dégager les catégories et les articulations originales de la pensée de l'auteur, et à synthétiser sa doctrine en fonction de ses thèmes majeurs, respectant la problématique qui lui est propre.


On tâche de situer l'œuvre éditée en marquant au mieux ses tenants et aboutissants, ses sources et son influence, non seulement dans la continuité d'un même genre littéraire, mais encore dans le développement et la vie de la tradition chrétienne en ses aspects particuliers (foi, liturgie, spiritualité, ascèse, etc.).

HISTOIRE DU TEXTE ET DE SES ÉDITIONS

Une partie critique est indispensable, donnant l'histoire du texte et de ses éditions successives.

Tradition manuscrite et stemma

Après avoir dénombré les manuscrits et proposé un classement, il est bon, si cela est possible, de présenter ces données sur **la tradition manuscrite** sous la forme d'un stemma.

 Un stemma conçu proprement dans une version récente de Word (avec l'outil **Lignes** dans **Insertion/Formes**) pourra être repris pour le volume composé.

On ne néglige pas non plus l'apport de la tradition indirecte (citations, chaînes, florilèges) ni celui des versions latines et orientales. On indique ensuite avec précision les principes suivis pour l'édition critique du texte, et les manuscrits retenus (avec les sigles utilisés dans l'apparat).

47

Si l'on reproduit une édition antérieure, on explique sur quelles bases elle est établie.

Si, tout en reprenant une édition antérieure, on l'enrichit de l'apport d'un ou de plusieurs manuscrits, on doit signaler la place et l'importance de ces témoins nouveaux dans l'histoire du texte.

Histoire des éditions

Des indications sur **l'histoire des éditions** sont le complément indispensable de celles qui concernent l'histoire de la tradition manuscrite. Il convient de signaler au minimum :

- *l'editio princeps*
- les éditions qui ont marqué un progrès dans l'établissement du texte ou dans sa compréhension, ou qui sont à la base de la tradition imprimée ultérieure ;
- l'édition reproduite dans la *Patrologie* de Migne ;
- quand elles existent, les éditions critiques récentes, en particulier celles qui figurent dans les collections savantes (corpus de Berlin ou de Vienne, *Corpus Christianorum*) et celles qui ont été retenues par les répertoires usuels (*Clavis Patrum Graecorum*, *Clavis Patrum Latinorum*).

Pour chacune de ces éditions, on donne des indications bibliographiques précises, sous la forme la plus connue :

- le nom de l'éditeur (pour les éditeurs anciens, selon l'usage reçu, et pour les éditeurs à partir du XIX^e siècle, dans la langue de leur pays, translittéré au besoin) ; on dit par exemple (cf. *supra* p. 29) :

Érasme, Beatus Rhenanus, Œcolampade...

- une documentation bibliographique sommaire,
 - ville (en français ou dans la langue de l'ouvrage, cf. *supra* p. 39),
 - pour les éditions anciennes, imprimeur (si possible),
 - date ;
- éventuellement, le format ;
- éventuellement aussi le titre complet (on précise du moins s'il s'agit d'une édition séparée, d'œuvres complètes, d'œuvres choisies, d'une édition gréco-latine, etc.).

Dans le cas d'une édition rare, on peut indiquer dans quelle bibliothèque elle est conservée (et sous quelle cote), ou, si on n'a pu la consulter, quelle source a permis d'en connaître l'existence.

Pour toutes les éditions anciennes importantes, on essaie de repérer les manuscrits sur lesquels elles s'appuient et de situer ces manuscrits sur le stemma, afin de pouvoir juger la valeur de ces éditions. Il est bon de mentionner le cas échéant les sigles utilisés pour les manuscrits.

On indique également dans quelle mesure on a utilisé cette édition ancienne pour établir la présente édition (texte, traduction, notes).

Il n'est pas possible, en règle générale, de signaler toutes les éditions antérieures, surtout lorsqu'il s'agit de textes très répandus. Mais nous attirons l'attention de nos collaborateurs sur l'intérêt que présente le repérage systématique des éditions anciennes.

PRINCIPES DE LA PRÉSENTE ÉDITION

Texte biblique

Il est nécessaire également de préciser comment se présente **le texte biblique** qu'on trouve chez l'auteur, et sur quels critères on a fait le relevé de ses citations et allusions scripturaires, soit qu'on ait suivi en tout point les règles générales énumérées *supra* p. 40 s. et *infra* p. 57 s., soit qu'on ait tenu compte aussi des caractéristiques de l'œuvre éditée, par exemple pour les auteurs médiévaux (cf. la page « Apparat biblique » à la fin des Sigles et abréviations des différents volumes des Œuvres complètes de Bernard de Clairvaux à Sources Chrétiennes).

Méthode de traduction

L'auteur expose sa **méthode de traduction** en évitant les lieux communs, la comparant le cas échéant à celle de ses prédécesseurs.

Choix de présentation matérielle du texte

On doit enfin avertir le lecteur de tous les partis auxquels on s'est arrêté quant à la présentation matérielle du texte ancien, de ses sources, de ses divisions, de son orthographe, etc., en justifiant au besoin ces prises de position par rapport aux problèmes posés par le texte en question.

Table des sigles

Tous les éléments figurant dans l'apparat critique – sigles des manuscrits, désignations abrégées des éditions et abréviations – sont regroupés dans une liste en tête du texte (cf. *infra* p. 65).

 Ces informations constituent un fichier indépendant dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes.

REMERCIEMENTS

Les remerciements que l'auteur d'un volume tient à exprimer à ceux qui l'ont aidé dans ses recherches figurent à la fin de l'introduction, dans un avant-propos ou à la place de l'avant-propos.

Ces remerciements sont en général rédigés à la première personne du singulier. Mais, pour le reste de l'ouvrage, on emploie plutôt la première personne du pluriel.

IV. LA BIBLIOGRAPHIE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La bibliographie répond à deux objectifs distincts :

- d'une part, elle présente les titres les plus utiles à la compréhension de l'œuvre ;
- d'autre part, elle offre la liste des abréviations employées pour désigner ces titres.

Comme l'introduction, la bibliographie doit être en rapport avec les questions soulevées par le texte présenté. Il ne faut pas viser à l'exhaustivité.

- ✦ On s'en tiendra à un principe simple : toute référence essentielle ou citée plus de deux fois dans le volume doit figurer dans la bibliographie.

RÈGLES DE RÉDACTION

La bibliographie est rédigée conformément aux règles détaillées *supra p. 32 s.* dans la section « Références bibliographiques », et de façon plus synthétique dans la « Bibliographie porcine » en Annexe II, *infra*.

- ✦ Rappel : la seule particularité pour la bibliographie est qu'au lieu de précéder le nom de l'auteur, l'initiale du prénom (suivie d'un point) doit être placée à la suite du nom, après une virgule, afin de maintenir l'ordre alphabétique des références.

📁 Collecter les références dans un fichier unique et attribuer les abréviations au fur et à mesure de la rédaction de l'ouvrage permet la constitution d'un fichier de bibliographie qui sert ensuite de base pour les retrouver et les recopier sans risque d'erreur ni d'incohérence, en utilisant la fonction de **Copier** et **Coller**. On peut aussi utiliser à cette fin un logiciel comme *Endnote* ou [Zotero](#), qui a l'avantage d'être libre.

50

STRUCTURE

La bibliographie doit comporter au moins ces trois sections :

ABRÉVIATIONS

Cette section regroupe la liste des sigles utilisés dans le volume pour abrégier les titres de revues, collections, recueils et autres dictionnaires. Il faut que le lecteur puisse disposer d'une liste de tous les sigles et abréviations utilisés dans l'ouvrage.

D'une manière générale, on a avantage, pour les recueils très connus, lorsqu'ils reviennent souvent en note, à employer des sigles qui les caractérisent au mieux et qui économisent de la place (cf. *supra p. 35*).

Chaque fois qu'on le peut, on s'en tiendra aux abréviations habituellement utilisées dans la collection *Sources Chrétiennes*, que l'on retrouvera rassemblées dans l'Annexe V « Sigles et abréviations pour la bibliographie », *infra*.

Quand on a besoin d'autres sigles que ceux regroupés ici, on a recours aux listes proposées par *l'Année Philologique* et par *Medioevo Latino*.

ÉDITIONS ET TRADUCTIONS (= SOURCES PRIMAIRES)

On y donne la liste des sources anciennes citées, à commencer par celle des œuvres de l'auteur édité, avec l'indication des éditions utilisées et des sigles qui les désignent, ainsi que le rappel des diverses éditions qu'a connues le texte édité (cf. *supra* p. 34 s.).

Les œuvres anciennes dont les divisions sont universellement utilisées (par ex. Platon, *Timée* 27c) peuvent être citées sans que figure de référence à une édition précise dans la bibliographie. En revanche, s'il n'y a pas de division interne ou s'il y a divergence entre les éditions, il convient de préciser les références de l'édition utilisée ; si l'œuvre est citée plus d'une fois dans le livre, les références peuvent utilement figurer dans la bibliographie, ce qui dispense de les préciser *ad loc.*

Dans tous les cas s'il faut citer une édition, il faut citer la dernière en date, en ne tenant pas compte des réimpressions.

- ✦ Pour la *CUF*, tous renseignements (en particulier la date de la 1^{re} édition) sont consultables sur le catalogue téléchargeable : <https://www.lesbelleslettres.com/data/collections/6/catalog.1484835519.pdf>
- ✦ Avant d'affirmer avoir fait « la première traduction française », il convient de consulter le *Répertoire des traductions françaises des Pères de l'Église (RTF)* de Jacques Marcotte, osb, en ligne depuis 2019 sur <http://www.brepolis.net/>⁸

ÉTUDES (= LITTÉRATURE SECONDAIRE)

Ici sont rassemblés tous les articles, monographies et autres ouvrages d'auteurs modernes qui apportent un éclairage à l'œuvre éditée.

⁸ La traduction d'extraits, également disponible dans le *RTF*, n'est pas seulement utile du simple point de vue de la traduction, mais fournit souvent des éléments de commentaire à tel ou tel passage du texte patristique édité. Voir B. GAIN dans *Revue Mabillon* 14, 2003, p. 262-266. Sur le contenu du *RTF*, voir B. GAIN, *RHE* 113/3-4, 2018, p. 821-845.

V. LE TEXTE ANCIEN

ÉLÉMENTS D'ORGANISATION DU TEXTE ANCIEN

DIVISIONS

DIVISIONS CLASSIQUES

Il faut garder dans le texte ancien la numérotation des divisions devenue classique. S'il existe plusieurs systèmes concurrents, on prend soin de préciser dans l'introduction celui qu'on choisit et de signaler les autres. De toute façon, on indique à qui ou à quelle époque remontent ces divisions. On évite d'en introduire de nouvelles. Si on a de sérieuses raisons de le faire, on indique également dans le texte les divisions anciennes (entre parenthèses et dans un style particulier, cf. *infra* p. 53).

Au besoin on donnera, dans l'introduction ou à la fin du volume, un tableau de concordance des divisions internes selon les principales éditions.

On peut subdiviser ces divisions dans le cas où les unités de texte seraient trop longues. Des divisions ou subdivisions courtes permettent de fixer dès le début du travail les renvois des apparats critique et biblique, et par suite aussi de confectionner les index au texte.

NOUVELLES DIVISIONS

Lorsqu'on publie un texte qui ne comporte pas encore de divisions, en particulier dans le cas d'une édition *princeps*, on veille à y introduire des divisions conformes à la logique du texte et capables de s'imposer par la suite.

ALINÉAS

Les alinéas, aussi importants que les divisions, auxquelles ils ne correspondent pas toujours, sont un élément du texte que l'éditeur ne doit pas négliger : ils manifestent la composition du texte et facilitent son intelligence. L'éditeur pourra être sensible aux mots de liaison, aux effets d'échos ou de reprise, aux divers changements thématiques ; il pourra gagner à faire attention aussi aux alinéas que présentent les manuscrits, même s'ils ne rejoignent pas les usages modernes.

Dans tous les cas, les alinéas doivent concorder entre le texte et la traduction.

NUMÉROTATION DES DIVISIONS

Les numéros qui marquent les divisions et les subdivisions sont reproduits à la fois dans le texte original et dans la traduction française. Pour être bien visibles sans se confondre avec le texte, ils sont généralement en caractères gras et au besoin suivis d'un point (en chiffres romains lorsque la tradition l'impose).

🖨 On utilisera pour ces numéros et leur point un style de caractère **Numéro de §** auquel on donnera ces caractéristiques (cf. la **Feuille de style SC, supra p. 18**).

LINÉATION DU TEXTE ANCIEN

Dès la composition du texte ancien (cf. **supra p. 18**), les lignes sont numérotées de 5 en 5 par chapitres ou par paragraphes, si possible pas par pages. Cette manière de faire rend possible un numérotage *ne varietur* dès la première épreuve d'imprimerie, quelle que soit la pagination. Les numéros des lignes serviront pour les références fines dans les divers apparats et index.

🖨 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, il est désormais recommandé d'utiliser les **Notes de bas de page** du texte original comme notes d'apparat critique (cf. **supra p. 19** et **infra p. 65**) : c'est l'appel de note – collé **devant** le premier mot affecté par la variante – qui sert alors de repère dans le texte, et non la linéation.

📖 Pour les volumes composés à Sources Chrétiennes, un script ajouté au logiciel *InDesign* permet maintenant de réaliser cette linéation.

RENOIS AUX ÉDITIONS ANTÉRIEURES ET AUX MANUSCRITS

📖 Dans le volume composé, la marge externe du texte ancien accueille, outre la linéation, deux types d'indications utiles au lecteur :

- les chiffres avec lettre des colonnes de la *Patrologie* ou les pages de l'édition à laquelle la littérature spécialisée renvoie d'habitude. Même dépassée, la *Patrologie* garde son importance, car toute la littérature spécialisée renvoie à cette édition.
- le foliotage du manuscrit qui a servi de base à l'édition, si ce manuscrit est unique ou reçoit un traitement privilégié.

Que les références soient fournies d'après les pages d'une édition ou les folios d'un manuscrit, le passage d'une page à l'autre sera ainsi signalé par le n° de page en marge, assorti dans le texte d'une barre verticale en exposant :

52^v anniculus, uictima caederetur, eiusdem sanguine | postes illinirentur. Carnem penitus.

🖨 Dans son fichier informatique, l'auteur met simplement les numéros de colonnes ou de pages au fil du texte, dans un style de caractère **Page édition de réf** ou **Folio ms. de réf** auquel on donnera une couleur (cf. la **Feuille de style SC, supra p. 18**), ou au moins entre parenthèses. L'imprimeur les extrait pour les mettre en marge.

PARTICULARITÉS DU TEXTE ANCIEN

USAGES TYPOGRAPHIQUES PROPRES AU GREC

Il est souhaitable d'observer une assez grande fidélité aux usages des manuscrits, même s'ils sont irréguliers et inadaptés aux usages modernes. Certes, l'édition critique est production d'un texte, et non pas reproduction d'une forme ; et certaines conventions ou habitudes ne peuvent être ignorées. Toutefois, le « retour aux sources » n'est pas une visée complètement illégitime.

USAGE DES MAJUSCULES

L'usage moderne des majuscules doit être réduit le plus possible dans le texte antique, en grec :

indispensable pour le mot Χριστός,
il reste possible pour les mots Τριάς, Πατήρ, Πνεῦμα, Υἱός, Λόγος,
mais il est inutile pour les mots θεός, κύριος, δεσπότης, σωτήρ, πάσχα, θεοφανία, θεοτόκος, ἐκκλησία
ou γραφή, comme pour les noms ou adjectifs de religion : χριστιανοί, μανιχαῖοι, ἰουδαίζοντες, etc.

et de même en latin :

dominus, deus, filius, ecclesia, etc., peuvent ne pas prendre de majuscule,
mais les noms et adjectifs de langue ou de nationalité ou issus de noms propres prennent une
majuscule : *populus Romanus, nomina Christiana, Arriani, lingua Chaldea*.

PONCTUATION

La ponctuation, en tant qu'élément capital du texte, demande un soin particulier. Loin de se laisser influencer par la ponctuation de certaines éditions anciennes ou étrangères, l'éditeur la revoit systématiquement et n'hésite pas à la remettre en question. Outre ce qui a été dit plus haut au chapitre « Ponctuation » (*supra p. 21 s.*), on veille à ponctuer les textes grecs et latins plus sobrement que leur traduction française. En particulier, on ne reporte pas dans un texte ancien une ponctuation qui n'est en harmonie qu'avec la syntaxe française – à l'exception de φησί ou *inquit* en incise (cf. *infra p. 56*) – et on respecte la structure périodique des textes anciens.

- Dans les textes grecs en particulier, sont à éviter autant que possible, en tant qu'étrangers aux usages anciens les **points d'exclamation**, les **points de suspension** et les **guillemets** (sauf en cas de citation profane).
- Les **parenthèses rondes** sont également peu légitimes. En grec, un point en haut peut suffire. Pour faciliter la lecture, les incidentes, dans le texte original comme dans la traduction, peuvent malgré tout être indiquées par des **tirets demi-cadratin**, si besoin est et seulement si la phrase reprend après.
- Les **virgules** sont à utiliser avec modération et discernement, surtout avant les conjonctions *et* ou καί. Voici quelques exemples⁹ dont on peut s'inspirer, en étant bien conscient que les ponctuations antiques avaient des fonctions parfois bien différentes des nôtres :

Πῶς οὖν μάχην πυρός, καὶ σαρκὸς εὐκαταπρήστου νίκην λόγος διαγράψειεν ἀγεννῆς ;
« Comment donc un discours banal pourrait-il décrire le combat du feu et la victoire d'une chair facile à brûler ? » (on évite ainsi de comprendre : μάχην πυρός καὶ σαρκὸς, « le combat du feu et de la chair »).

Αὕτη τοίνυν ἡ σχέσις ἡμῶν καὶ ὁμοίωσις πρὸς τὸν θεόν, καὶ ἡ θέωσις ἔστι κατὰ τὸν Ἀρεοπαγίτην.
« Cette relation que nous avons avec Dieu et cette ressemblance à lui, c'est donc aussi la divinisation, selon l'Aréopagite » (la virgule sépare les sujets, σχέσις et ὁμοίωσις, de l'attribut, θέωσις).

Καθάπερ οἱ ἀρειανοὶ τοὺς εὐσεβεῖς, σαβελλιανοὺς ἐκάλουν
« De même que les ariens appelaient sabelliens les orthodoxes » (la virgule empêche de lire « les pieux sabelliens »).

Ἄ μὴδέποτ' ἤκουσται παρὰ τῆς θείας τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας, κηρύττουσι.
« Ce qui n'a jamais été entendu dans la sainte Église du Christ, ils le prêchent » (la virgule évite qu'on rattache παρὰ τῆς θείας τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας à κηρύττουσι).

⁹ Cf. J. NORET, « Notes de ponctuation et d'accentuation byzantines », *Byzantion* 65, 1995, p. 69-88.

Plus généralement, s'il est nécessaire de vérifier la cohérence de la ponctuation du texte ancien par rapport à celle de la traduction (cf. *infra* p. 63), l'édition du texte antique doit respecter le plus possible les usages antiques, même si elle ne peut prétendre les conserver tous.

USAGES SPÉCIFIQUES AU GREC

Si certains usages de la *Patrologie* de Migne – comme la majuscule après les points – doivent être conservés, le cas échéant l'éditeur aura soin de :

- ne pas mettre des esprits sur les doubles ω ,
- accentuer de l'aigu et non du grave une syllabe portant accent avant toute ponctuation, même les virgules,
- transformer les β en milieu de mot en \flat ,
- vérifier les iotas souscrits,
- s'assurer des ζ finaux,
- ajouter une espace insécable avant les points en haut, les points d'interrogation et après les apostrophes (cf. *supra* p. 21 s.).

Il portera aussi une attention particulière aux accents et aux esprits.

SIGNES CRITIQUES DANS LE TEXTE ANCIEN

Ordinairement, aucun signe critique particulier ne vient marquer dans le texte une ou plusieurs lettres restituées par conjecture à l'intérieur d'un mot, l'indication étant alors donnée seulement dans l'apparat critique. Les signes critiques suivants ne s'appliquent qu'à des mots entiers ou groupes de mots :

- Tout endroit manifestement corrompu dans les manuscrits, et pour lequel l'éditeur ne peut proposer de conjecture, est enfermé entre deux croix : † gadb †.
- Tout mot ou groupe de mots ajouté par conjecture est enfermé entre chevrons : < >.
- On signale les lacunes certaines du texte par trois astérisques *******, les lacunes supposées par trois astérisques enfermés entre chevrons : <***>.
- Les mots ou groupes de mots certainement interpolés dans le texte, mais que l'éditeur, pour une raison particulière dont il rend compte, estime pourtant devoir maintenir, sont enfermés entre crochets : [].

RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE ANCIEN

L'éditeur d'un texte peut se trouver en présence de références identifiables, soit à d'autres auteurs patristiques ou païens, soit au texte biblique, sous différentes formes :

- des citations explicites – l'auteur signale d'une manière ou d'une autre que ce texte est emprunté à un autre auteur ou à l'Écriture (cf. par exemple *infra* p. 56) ;
- des citations non explicites mais certaines – insertion dans le discours d'un passage scripturaire, patristique ou profane ;
- des allusions que l'on juge voulues par l'auteur (cf. *infra* p. 56 et 59).

Les règles de présentation diffèrent en partie selon qu'il s'agit de références scripturaires ou non.

RÈGLES COMMUNES AUX CITATIONS

Dans tous les cas, l'éditeur suit les mêmes règles de présentation dans le texte ancien que dans la traduction (cf. *infra* p. 72).

INTÉGRATION DES CITATIONS

Les citations de poésie d'un vers entier et plus sont généralement imprimées à la ligne, en plus petits caractères, en respectant la longueur des vers et sans guillemets.

On pourra également imprimer à la ligne et en petits caractères de longues citations de prose.

📖 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, la meilleure pratique est d'affecter au texte de la citation le style de paragraphe **Citation longue** plutôt que de faire une mise en forme manuelle (cf. *supra* p. 18).

Mais d'ordinaire, on incorpore au texte, entre guillemets, non seulement les courtes citations de prose, mais aussi les citations de plusieurs lignes. On considère en effet chaque fois que cela est possible, conformément aux habitudes stylistiques des Anciens, la citation comme intégrée dans la prose de l'auteur. Cela s'impose en particulier quand la citation (vers ou prose) est coupée par *inquit* ou φησί (cf. *infra*).

Dans tous les cas, la référence exacte de la citation doit être précisée en note.

56

MAJUSCULE INITIALE

Toute citation, explicite ou non, commence par une majuscule, sauf si, ne constituant pas une phrase indépendante, elle est insérée grammaticalement dans le texte.

GUILLEMETS ET DEMI-GUILLEMETS

En règle générale, à l'intérieur d'une citation entre guillemets on n'introduit pas d'autres guillemets ; si c'est vraiment nécessaire à la compréhension, on utilise les demi-guillemets : ' ... ' (cf. *supra* p. 23).

INCISE

L'*inquit* ou le φησί qui se trouvent à l'intérieur d'une citation ne sont pas distingués autrement que par les virgules qui les enferment et éventuellement par l'absence d'italique.

Mon cœur, dit-elle, a exulté dans le Seigneur.

DISTINCTION ENTRE ALLUSION ET RAPPROCHEMENT

On doit par ailleurs mettre en évidence toutes les « allusions » et emprunts à une source, profane ou scripturaire, que l'on juge voulus par l'auteur. Ces allusions sont relevées soit dans

l'apparat *ad hoc* (biblique ou autre), soit dans une note qui donne la référence utile ; dans tous les cas, seul l'appel de note ou d'apparat signale l'allusion dans le texte.

Lorsqu'il s'agit simplement d'indiquer le rapport existant entre quelques mots ou un thème du texte et un texte parallèle ou une source scripturaire, on ne met pas non plus de guillemets ni d'italique. L'annotation et les index permettent de distinguer ces rapprochements des « allusions » décelées aussi objectivement que possible comme aussi des citations (cf. *infra* p. 59).

LES CITATIONS ET ALLUSIONS SCRIPTURAIRES

IDENTIFICATION DES RÉFÉRENCES SCRIPTURAIRES

Ces citations et allusions sont très nombreuses chez certains auteurs ; de plus, elles sont tellement insérées dans la prose de l'écrivain qu'il est parfois difficile de les délimiter et d'en donner un relevé exhaustif. Enfin, nombre de textes patristiques sont des commentaires scripturaires où une série suivie de versets bibliques constitue le support du développement, tandis que des versets tirés d'autres livres bibliques viennent s'insérer secondairement dans ce développement.

Il est absolument nécessaire à la compréhension d'un texte patristique de l'analyser très soigneusement de ce point de vue, si délicate que puisse être cette tâche.

On pense également que nos éditions doivent pouvoir être utilisées par ceux qui étudient le texte biblique des Pères, en particulier pour procéder à de nouvelles éditions critiques de la Septante, du Nouveau Testament grec, des Vieilles Latines ou de la Vulgate.

57

Lorsqu'on édite un texte patristique, il convient donc :

- de repérer tout le matériel scripturaire ;
 - de préciser toutes les références utiles (selon les règles données *supra* p. 40 s.) ;
 - de distinguer typographiquement les versets commentés des versets cités.
- ✚ Pour l'identification des références, il sera bon de compléter ou de vérifier le travail des précédents éditeurs ou traducteurs, notamment grâce à Biblindex : <https://www.biblindex.org/fr>, qui permet désormais la consultation en ligne de ces données, et donnera bientôt également accès aux archives non publiées de *Biblia Patristica* dont Sources Chrétiennes est dépositaire.

PRÉSENTATION TYPOGRAPHIQUE DES CITATIONS SCRIPTURAIRES

Les appels d'apparat scripturaire

Qu'il s'agisse d'une citation ou d'une allusion, un appel par lettre – en exposant et en romain (^a, ^b, ^c) – renvoie à l'apparat scripturaire (cf. *infra* p. 60 s.). Ces lettres d'appel doivent être portées à la fois dans le texte et dans la traduction, puisque cet appareil les concerne l'un et l'autre.

☒ Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, ces lettres sont des appels de **Notes de fin** (appels de note du type : a, b, c) dans le fichier du Texte original et dans la Traduction, ce qui permet leur actualisation automatique au fur et à mesure du travail : cf. **supra p. 19** et **infra p. 60**.

Dans le volume composé, la séquence des lettres d'appel, qui suit l'ordre de l'alphabet, recommence à la lettre « a » au début de chaque chapitre ou section moyenne du texte, selon les cas (gros apparat → sections courtes ; apparat léger → sections longues).

☒ Dans le fichier Word, si on veut faire recommencer à « a » la numérotation des appels de notes scripturaires à chaque §/ch./livre, on crée des sections dans Word en insérant un saut de section avant chaque nouveau §/ch./livre¹⁰ et on choisit pour les notes l'option **Recommencer la numérotation à chaque section**. On laisse le logiciel générer l'incrémentation, même au-delà des 26 lettres de l'alphabet (a, b, c, ..., z, aa, bb, cc, ...).

Si au sein d'un même développement, une mention biblique revient plusieurs fois, seule la première mention fait l'objet d'un appel d'apparat scripturaire, sauf :

- si on a changé de section numérotée entre les mentions ;
- s'il y a une citation intermédiaire autre ;
- si les deux mentions sont éloignées.

Les citations textuelles

- **Cas général (textes grecs et latins)**

Les **citations, explicites ou non**, sont signalées à la fois par l'appel d'apparat et l'italique sans guillemets, y compris quand une parole au style direct est enchâssée dans une autre, sauf s'il y a ambiguïté possible.

*Dieu a dit à Moïse : Dis aux fils d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous (Ex 3, 14) ;
Jésus dit : Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie (Jn 14, 6).*

☒ Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, la meilleure pratique est d'affecter au texte de la citation le style de caractère **Citation scripturaire** plutôt que de le mettre manuellement en italique (cf. **supra p. 18**).

Dans le cas de citations non standard ou partiellement réécrites, les mots variants sont en romain (= en caractères droits) :

*Ils aiment Dieu de toute leur âme (Dt 6, 5) ;
Le cœur de ces gens-là croit en Dieu pour la justice, et la bouche de ces gens-là le confesse pour le salut (Rm 10, 10) ;
Il vaut mieux honorer Dieu des lèvres en ayant le cœur loin de lui (Is 29, 13).*

Les différences avec le texte standard – éventuellement signalées dans l'apparat par le signe ≠ accolé à la référence – doivent si possible être comparées avec les variantes connues et, quand il n'y a pas d'équivalent, être commentées au besoin en note :

¹⁰ Pour insérer d'un coup un saut de section par §, se mettre en **Affichage Brouillon** et en mode **Afficher tout**, insérer un premier saut de section continu quelque part, le couper et faire **Rechercher** « ^p » (Marque de §) en indiquant le Style adapté (**Normal** ?) et **Remplacer par** « ^p^c » (Marque de § et Contenu du Presse-papiers dans la liste déroulante **Spécial**).

Des noms d'autres dieux, vous ne ferez pas mémoire dans vos cœurs^{c4}

c. Ex 23, 13 ≠


4. Origène est le seul à citer Ex 23, 13 en ajoutant *en vos cœurs* (ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν), de même que dans *Hom. sur Jérémie*, 20, 8 (SC 238, p. 286, l. 26).

- **Cas particulier du commentaire biblique**


Dans le cas d'un commentaire exégétique suivi, il est essentiel de distinguer le texte scripturaire commenté des autres citations :


- la section commentée du texte biblique – ou **lemme** – ainsi que ses reprises sont signalées différemment des autres citations :
 - en grec, le **lemme** est en caractères **gras**, sans guillemets ;
 - en latin, il est soit en **gras** soit en PETITES CAPITALES (au choix), sans guillemets ;
 - en grec comme en latin, la **reprise**, dans le commentaire, de mots ou de groupes de mots du lemme est en **semi-gras** pour les distinguer des autres citations (dans le fichier de traitement de texte, à défaut de semi-gras, ou si l'on n'a pas l'habitude d'utiliser les styles de caractères, utiliser l'*italique gras* ou le soulignement, qui seront ensuite modifiés).

Le lemme est mis en titre ou au fil du texte selon la longueur de son commentaire.

 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, il suffit d'affecter au texte du lemme et de ses reprises, respectivement, les styles de caractère **Lemme** et **Reprise de lemme** (cf. *supra* p. 18).


- les références des lemmes et de leurs reprises sont reportées normalement dans l'apparat scripturaire mais distinguées des autres références par les **caractères gras**.

 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, l'auteur établit son apparat scripturaire en suivant cette règle de rédaction et peut également ajouter un niveau de titre dans la traduction, dans le style de paragraphe **Référence du lemme** dans la **Feuille de style SC** (cf. *supra* p. 18), pour indiquer la référence de chaque nouveau lemme commenté.

 Dans le volume composé, les renvois de l'apparat sont redoublés de plusieurs manières complémentaires, de façon à en faciliter la recherche et le repérage : les numéros des versets commentés sont également donnés en marge et si possible dans les titres courants. De plus, la table des matières indiquera plus largement les sections commentées.

Les allusions

Les **allusions** scripturaires considérées comme intentionnelles sont signalées seulement par un appel d'apparat (cf. *supra* p. 57). La référence donnée dans l'apparat scripturaire est alors affectée de l'abréviation « cf. », qui permet de distinguer l'allusion de la citation (cf. *infra* p. 60).

 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, la meilleure pratique est d'affecter au texte de l'allusion le style de caractère **Allusion scripturaire** (cf. *supra* p. 18) : ce style, même s'il ne modifie en rien la mise en forme, permet au réviseur d'identifier immédiatement l'ancrage textuel de l'allusion.

Les simples rapprochements avec des textes scripturaires parallèles signalés par l'éditeur font seulement l'objet de notes de commentaire.

VI. L'APPARAT SCRIPTURAIRE

FONCTION ET PLACE

Les références des citations et allusions bibliques signalées dans le texte et la traduction sont présentées séparément, dans un appareil scripturaire.


Lors de la mise en page, l'apparat scripturaire occupera une place intermédiaire entre l'apparat critique, qui est en rapport avec le seul texte, et les notes de commentaire, dont les appels se trouvent seulement dans la traduction.

RÈGLES DE RÉDACTION


L'apparat scripturaire est simplement constitué par l'énumération des références, rédigées conformément aux indications données *supra* p. 40 et précédées chacune de sa lettre d'appel suivie d'un point.

Rappelons que, dans l'apparat, les allusions se distinguent des citations par la mention « cf. » qui les précède (cf. *supra* p. 59).

PRÉSENTATION

 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, l'apparat scripturaire est sous la forme de **Notes de fin** (appels de note du type : **a, b, c**) dans le fichier du Texte original : cf. *supra* p. 19 et 57, ainsi que la rubrique **Apparat scripturaire** sur la page [Outils / Directives et tutoriels](#) du site web des Sources Chrétiennes.

- a. cf. Dt 6, 4
- b. cf. Is 65, 16 ; cf. Jn1, 3
- c. cf. 1 Tm 6, 16
- d. cf. 1 Tm 6, 15

 Dans le volume composé, les références bibliques du texte sont regroupées par chapitre et § du texte, et à l'intérieur de chaque bloc, séparées par un espacement (dans Word, une séquence de deux espaces ordinaires + un espace insécable + deux espaces ordinaires ; dans InDesign, un Espace cadratin + un Espace demi-cadratin) :

12, 3 a. cf. Dt 6, 4 b. cf. Is 65, 16 ; cf. Jn 1, 3 c. cf. 1 Tm 6, 16 d. cf. 1 Tm 6, 15.

VII. L'APPARAT CRITIQUE

Les remarques qui suivent tiennent le plus grand compte des ouvrages mentionnés dans la « Notice bibliographique », *infra* p. 84. Mais le caractère particulier de la collection nous a conduits à ne présenter ici que des règles valables pour nos éditions et des exemples relativement simples.

Sauf le cas particulier où il n'existe qu'un manuscrit, voire un incunable, l'édition critique d'un texte suppose une enquête sur les manuscrits aussi complète que rigoureuse.

L'ÉTABLISSEMENT DE L'APPARAT CRITIQUE

L'apparat critique a pour but de rendre compte des différentes traditions et de chacun des témoins retenus, en conformité avec le stemma proposé, et fournir les éléments intéressants l'histoire du texte. Seules les indications tendant à ce but ont à y figurer.

EXCLUSION DES VARIANTES MINEURES

Cet apparat ne doit donc pas, normalement, comporter les variantes des manuscrits concernant l'accentuation, l'orthographe, la ponctuation, les divers procédés d'écriture (ligatures, abréviations, etc.). En règle générale, un exposé récapitulatif concernant ces variantes mineures des manuscrits pourra figurer dans les « Principes de la présente édition » de l'introduction (cf. *supra* p. 48 s.).

61

Dans certains cas, l'éditeur peut estimer que des divergences purement graphiques ont une valeur critique, dans la mesure où elles permettent de reconstituer l'histoire du texte. Il est alors utile d'insérer ces variantes dans l'apparat.

Les variantes qui ne sont que simples erreurs de scribe, si elles n'ont pas affecté la tradition postérieure, peuvent être négligées.

On n'indique pas non plus la manière dont furent réalisées les opérations de graphie (abréviations, suppressions par grattage, par rature ou par expunction...), sauf si l'on devait ainsi expliquer des variantes postérieures. Ainsi, ordinairement, l'on se contente de l'abréviation *del.*, mais, si nécessaire, on précisera : *eras., exp.* (cf. *infra* p. 68 s.).

SIGNALEMENT DES ÉCARTS

PAR RAPPORT À UN MANUSCRIT DE RÉFÉRENCE

Dans les rares cas où l'édition est faite à partir d'un seul manuscrit de base, l'apparat doit signaler tous les cas où l'éditeur s'écarte de son modèle.

PAR RAPPORT À UNE/DES ÉDITIONS ANTÉRIEURE(S)

La prise en compte des éditions antérieures diffère selon les cas de figure possibles :

- Lorsqu'on reprend une édition critique antérieure, on doit indiquer tous les cas où l'on estime avoir à modifier le texte, et en donner la justification. Il faut alors choisir entre plusieurs options :
 - signaler ces écarts dans un appareil critique réduit, en signalant ce parti pris dans les « Principes de la présente édition » de l'introduction (cf. *supra* et p. 48 s.) ;
 - signaler ces écarts dans les notes, sous une forme plus rédigée, en l'indiquant également dans les « Principes de la présente édition » ;
 - dresser une liste récapitulative directement dans les « Principes de la présente édition », là où l'on traite du texte original.
- Si, tout en reprenant une édition antérieure, on en revoit le texte à la lumière d'un ou plusieurs manuscrits nouveaux, on indique tous les cas où l'on a modifié le texte du précédent éditeur soit dans l'apparat, soit dans les « Principes de la présente édition ».
- Quand on propose l'édition nouvelle d'une œuvre, les conjectures des philologues antérieurs non conservées dans le texte ne doivent figurer dans l'apparat critique que si elles présentent un intérêt réel pour l'établissement du texte. Il est cependant utile de signaler tous les cas où l'on s'éloigne d'une édition précédente, si celle-ci est très répandue (en particulier si elle est reproduite dans la *Patrologie* de Migne), sans qu'il y ait lieu de relever de simples fautes matérielles.

PRINCIPES DE RÉDACTION

La langue de l'apparat critique est le **latin** (cf. cependant *infra* p. 64).

ÉCONOMIE D'UN APPARAT NÉGATIF

62

Dans la rédaction de l'apparat critique, on visera à économiser l'espace par un emploi rigoureux des règles en usage. On établira généralement un **apparat négatif**, c'est-à-dire celui qui signale les manuscrits ne comportant pas la leçon adoptée. Pour permettre un repérage facile de ces documents de base, la liste de l'ensemble des manuscrits utilisés est répétée à chaque modification de la tradition manuscrite (lacune d'un ou de plusieurs manuscrits) et de plus à chaque double page de l'édition achevée.

Par exemple, à propos du texte :

fluuius maximus exire dicitur...

édité d'après les témoins *CMP*, tandis que l'apparat positif donnerait :

|| 3 fluuius maximus exire dicitur *CP* : fluuium maximum exire dici *M* || ...

l'apparat négatif donnera :

CMP

|| 3 fluuius maximus exire dicitur : fluuium maximum exire dici *M* || ...

On pourra, toutes les fois où la clarté ne doit pas en souffrir, ne pas répéter la leçon du texte imprimé, en écrivant seulement :

CMP

|| 3 fluuium maximum exire dici *M* || ...

Il y a un cas où l'**apparat positif** peut être employé : lorsqu'on adopte une leçon minoritaire.

On pourra écrire :

multum *LP* : multi *cett.* (ou *rel.*) || ...

plutôt que :

multum : multi *ABEFGHKO* || ...

CLARTÉ

La **clarté** est en effet la première qualité d'un appareil critique.

Elle s'obtient d'abord, étant donné la complexité des phénomènes textuels, en isolant autant que nécessaire les éléments du texte. Chacun de ces éléments (lemme), accompagné de ses variantes, constitue une unité critique.

La clarté demande aussi qu'un même phénomène soit invariablement exprimé de la même manière. Les philologues ont mis au point une série de mots, d'abréviations et de signes qui peuvent y aider (cf. *infra* p. 63 s.).

De façon générale, au sein d'un appareil négatif on préférera dans certains cas un **apparat positif** ou **semi-négatif** à chaque fois que la clarté l'exige.

EXHAUSTIVITÉ

L'apparat critique doit être aussi complet que possible ; il faut donc qu'il soit rédigé de telle façon que puisse être connue la leçon de tous les manuscrits utilisés, compte tenu des limites indiquées *supra* p. 61.

LA PRÉSENTATION DE L'APPARAT CRITIQUE

L'apparat critique et sa table des sigles sont rédigés conformément aux règles détaillées *infra*, et de façon plus synthétique en Annexe IV « Modèles (réduits) d'apparat critique et de Table des sigles » *infra*.

DÉSIGNATION DES MANUSCRITS ET ÉDITIONS

SIGLES DES MANUSCRITS

Pour désigner les manuscrits, on se servira généralement des **majuscules** de l'alphabet latin. Au besoin :

- pour les textes latins, on emploiera celles de l'alphabet grec qui diffèrent des latines ;
- pour les textes grecs, si celles de l'alphabet grec sont à éviter autant que possible, les majuscules latines peuvent être suivies d'une lettre minuscule (Va par exemple) lorsque le nombre des manuscrits retenus dépasse celui des lettres de l'alphabet ; l'emploi d'un chiffre en indice (W₁ par exemple) ne doit être choisi que si l'on ne prévoit pas de signaler par un chiffre en exposant les mains secondaires (cf. *infra*).

Ces sigles, comme tout élément rédactionnel de l'apparat critique, s'écrivent normalement en italique pour les textes latins, en romain pour les textes grecs.

- ✦ Quand un texte a déjà été édité, ou chaque fois qu'un manuscrit a déjà été utilisé pour un autre texte dans la collection, on conservera si possible les sigles qui désignent déjà les manuscrits.

ABRÉVIATIONS COMPLÉMENTAIRES

Lorsqu'un manuscrit a été corrigé ou surchargé, on l'indique s'il est nécessaire par une abréviation **en exposant et en romain**, sans point abrégatif (^{ac}, ^{pc}...), qui précise ainsi le sigle du manuscrit. Exemple :

|| 6 repulit : depulit E^{pc} || ...

Si on ne peut préciser davantage, on distingue seulement :

M^{tx} *in textu*, corps du texte,
M^{mg} *in margine*, hors du texte,
M^{sl} *supra lineam*, au-dessus de la ligne,
M^{ac} *ante correctionem*, texte primitif,
M^{pc} *post correctionem*, texte corrigé.

Chaque fois qu'on le peut, on distingue les mains par un chiffre en exposant :

M texte primitivement écrit par le copiste,
M¹ texte corrigé par le copiste lui-même,
M², ³, etc. texte corrigé par des mains distinctes.

Du fait que certains éditeurs ont eu recours à d'autres systèmes et que la signification de certaines de ces abréviations critiques varie d'une édition à l'autre, il est bon de les expliciter dans le *conspectus siglorum* ou Table des sigles (cf. *infra*).

GROUPES DE MANUSCRITS

Pour désigner des groupes de manuscrits apparaissant de façon constante, on aura recours à des signes spéciaux : minuscules grecques pour les textes latins, latines pour les textes grecs (cf. également *infra* p. 63).

64

ÉDITIONS ANTÉRIEURES

On désignera les éditions antérieures par le **nom abrégé de l'éditeur**. S'il y a lieu de citer également – en entier ou sous une forme abrégée – le nom d'un philologue, auteur de conjectures ou de corrections, ce nom sera normalement écrit dans sa langue, sauf si ce philologue est universellement connu sous son nom latinisé.

Saville (Sav), Montfaucon (Montf), Leclerc,
 mais :
Fabricius, Vossius.

La *Patrologie* de Migne, si elle doit être mentionnée, peut l'être par la lettre *m* en italique et en minuscule, sauf confusion possible avec un autre usage spécifique.

ABRÉVIATIONS


Pour la rédaction de l'apparat, on utilisera les abréviations conventionnelles proposées par l'Union académique internationale ; nous en donnons plus bas les principales (*infra* p. 68 s.). Si l'on devait utiliser des abréviations supplémentaires ou différentes, il faudrait les signaler dans la Table des sigles (cf. *infra*).

Ces abréviations, différentes des sigles, sont imprimées en italique dans l'édition des textes latins, afin d'éviter toute confusion. Elles comportent s'il y a lieu le point abrégatif (cf. cependant *supra* p. 64).

TABLE DES SIGLES

On n'oubliera pas, toutes les fois qu'il y a un appareil critique, de dresser avant la première page du texte et de la traduction, la Table des sigles, ou *conspectus siglorum* (cf. *supra* p. 19), sous la forme d'une liste en trois parties regroupant :

- les sigles utilisés pour désigner les manuscrits, ou les familles de manuscrits, avec leur signification et suivant un ordre motivé qu'on respectera partout dans l'apparat ;
- les abréviations employées pour désigner les éditions antérieures ;
- les abréviations critiques moins usuelles.

 Cette table se présente visuellement en deux colonnes – l'une pour les sigles ou abréviations, la seconde pour leur définition respective –, mais se rédige simplement comme une liste (style de paragraphe **Liste des sigles**) où l'on introduit à chaque ligne une tabulation pour séparer les deux éléments.

Le *conspectus siglorum* est reproduit à l'identique en tête des différents tomes d'une même œuvre.

Il peut être développé en « Sigles et conventions de l'apparat critique » pour expliciter des points particuliers de la rédaction de l'apparat.

LISTE DES TÉMOINS

Lorsque les éléments de la tradition manuscrite ne sont pas constants, il importe d'indiquer à **chaque changement**, au-dessus de l'apparat, et groupés dans le même ordre que dans l'apparat, les sigles des manuscrits fournissant le texte en question (« témoins », cf. *supra* p. 62) et au besoin ceux des groupes de manuscrits :

BC GPR ou *BC (= α) GPR (= β)* ou *α (BC) β (GPR)*

 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, cette liste se mettra dans une note critique insérée à l'endroit du texte où le changement prend effet.

 Dans le volume composé, cette liste sera reportée à chaque page, ou à chaque section du texte, en tête de l'apparat.

RÈGLES DE RÉDACTION DES UNITÉS CRITIQUES


PRÉSENTATION FORMELLE

Les éléments rédactionnels de l'apparat critique, comme les abréviations (*om.*, *conieci*, etc.) et les sigles, s'écrivent normalement en italique pour les textes latins, en romain pour les textes grecs (cf. *supra*).

Les unités critiques concernant la même subdivision du texte sont regroupées en un seul alinéa, qui porte en tête le numéro de cette subdivision (caractères gras ou, mieux, style de caractère **Numéro de §**).

Chaque unité critique commence par l'indication du numéro de la ligne. Une unité critique correspond à un morceau du texte, sans chevauchement ; font exception les omissions, dont les plus longues gagnent à être signalées plutôt dans un apparat des témoins – ce qui signifie d'en créer un si le phénomène est répété. Lorsque plusieurs variantes concernent la même ligne du texte, on ne répète pas le numéro de la ligne. Si un mot se retrouve deux fois dans la même ligne du texte, on évitera la confusion possible en l'affectant d'un exposant.

|| 20 in² om. T || 21 et¹ : ad LB || post uiuendi add. peruenit B^{pc} || ...

 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, l'apparat critique est sous la forme de **Notes de bas de page** (appels de note du type : **1, 2, 3**), chaque nouvelle unité critique constituant une note indépendante, l'appel de note étant collé **devant** le premier mot affecté par la variante (cf. **supra p. 19 s.**). Chaque note, naturellement, doit être rédigée comme une unité critique, en rappelant le lemme si besoin, et non pas comme un relevé de collations avec renvoi implicite à un lemme supposé connu. Dans le cas ancien d'un apparat rédigé sur un fichier indépendant, il est conseillé d'aller simplement à la ligne pour chaque nouvelle unité critique.

 Dans le volume composé, chaque unité critique est séparée de la suivante par une double barre verticale, sauf à la fin de l'alinéa :

14, 6 spectantibus : expectantibus VAB || 7 deum : dominum VKAB D || 20 in² om. T || 21 et¹ : ad LB || post uiuendi add. peruenit B^{pc} || ...

ÉLÉMENTS D'UNE UNITÉ CRITIQUE

Une unité critique complète est composée normalement de deux parties séparées par deux points verticaux ou une abréviation critique (cf. **infra p. Erreur ! Signet non défini.**) :

1. le **lemme**, ou leçon du texte imprimé, parfois implicite – ce peut être le texte d'un manuscrit ou une conjecture de philologue :

Ainsi, pour une édition reposant sur deux manuscrits, A et M, on a, soit :

|| 3 terram : orbem A || ...

(*terram* est la leçon de M, retenue par l'éditeur).

soit :

|| 17 exterminat *conieci* : contaminat AM || ...

(*exterminat* est une conjecture de l'éditeur).

Aucune variante ne doit figurer du côté du lemme, même entre parenthèses. Inversement, une correction équivalant au lemme doit figurer du côté du lemme ; font exceptions les omissions, dont on peut signaler ensuite qu'elles sont réparées (le texte étant « restitué ») :

|| 10 λόγος BC^{sl}D^{yp} : λόγον C λόγου D || ...

|| 11 officiis om. A rest. A^{mg} || ...

2. les **variantes**, ou leçons jugées non authentiques :

|| 23 bonis : suis TL || ...

(on sait ainsi que toute la tradition manuscrite porte *bonis* sauf TL).

INDICATION DES MANUSCRITS POUR CHAQUE VARIANTE

À la suite de chaque variante, on porte les sigles des manuscrits, puis, s'il y a lieu, les mentions d'éditions ou de travaux philologiques qui concernent cette variante.

|| 8 uariis : uarium *MC Mab Mur* || ...

Les sigles des manuscrits sont toujours cités dans un ordre constant, que l'éditeur aura déterminé et justifié dans son introduction et appliqué dans son *conspectus siglorum* (cf. *supra* p. 65). Les différentes familles sont séparées par une espace simple.

24, 6 crede : credere *V¹ D PEFA* || ...

S'il n'y a pas de risque d'ambiguïté, les abréviations *codd.* et *edd.* désignent l'ensemble des manuscrits utilisés et l'ensemble des éditions antérieures consultées. Par exemple, dans le cas extrême où l'on restitue la leçon unanime des manuscrits contre une faute constatée dans toutes les éditions, on dira :

|| 44 nauis *codd.* : puppis *edd.* || ...

ORDRE DES VARIANTES MULTIPLES

S'il y a plusieurs variantes pour une même leçon retenue, en dehors du cas particulier des omissions ou lacunes, elles se succèdent :

- soit dans l'ordre des manuscrits tel qu'il a été fixé :

14, 7 adesse non : prodisse non *D* prodesse non *A* nec aliis adesse *coni. Halm* || ...

67

- soit – mais cela peut être subjectif, moins clair et moins démonstratif pour le classement des témoins – selon un ordre déterminé dans chaque cas par leur degré décroissant de ressemblance avec la leçon ou la conjecture adoptée :

14, 7 adesse non : prodesse non *A* prodisse non *D* nec aliis adesse *coni. Halm* || ...

Le choix de l'une de ces deux options doit être constant dans une même édition. Quelle que soit l'option, l'usage est de signaler les omissions ou lacunes après les autres types de variantes.

PRÉSENTATION DES VARIANTES MULTIPLES

Dans le cas des variantes multiples, pour éviter toute ambiguïté, il peut être prudent de citer le lemme ; l'apparat devient alors semi-négatif :

1, 3 πρὸς : πρὸ B περὶ C || πρὸ : πρὸς C om. B || ...

De même, si l'une des variantes est une addition ou une interversion, il est moins ambigu de citer le lemme et d'utiliser du côté des variantes l'initiale ou les initiales du lemme :

2, 5 καὶ τὴν : τ. κ. P κ. τ. τοῦ S || ...
plutôt que : 2, 5 τὴν καὶ tr. P + τοῦ S || ...

En cas d'additions différentes au sein d'une même unité critique, la prudence doit être la même :

3, 7 λόγος : λ. καὶ ὄρος A λ. θεοῦ R || ...

plutôt que : 3, 7 λόγος + καὶ ὄρος A + θεοῦ R || ...

Pour faciliter la lecture, on pourra choisir une rédaction qui suive mieux l'ordre des mots :

8 τὸν ante θεὸν add. T || ...

ou 8 τὸν ante θεὸν praem. T || ...

ou 8 τὸν ante θεὸν pr. T || ...

plutôt que : 8 τὸν post εἰς add. T || ...

ORTHOGRAPHE ET PONCTUATION DES LEÇONS

Les leçons citées dans l'apparat critique sont orthographiées selon les mêmes principes que dans le texte. Elles ne comportent **ni majuscule ni ponctuation**, sauf si celles-ci sont des indices concernant l'établissement du texte ou sa transmission. On accentue les variantes d'un texte grec de la même façon que si elles se trouvaient dans le texte sauf cas particuliers signalés par un *sic* entre parenthèses.

Hormis les deux-points (cf. *supra* p. 66) et les points abrégatifs (cf. *infra* p. 68), l'apparat ne comporte aucune ponctuation (cf. cependant *supra*) ; les diverses variantes à l'intérieur d'une unité critique sont seulement séparées par un espacement, simple pour les textes grecs, triple pour les textes latins (voir les exemples donnés *supra* p. 67).

📖 Dans Word, cet espacement plus large est constitué d'une séquence espace ordinaire + espace insécable + espace ordinaire ; dans InDesign, on utilisera un Espace cadratin.

ABRÉVIATIONS ET AUTRES SIGNES CRITIQUES

68

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

Voir en annexe *infra* **Abréviations et autres signes critiques**.

- ✦ Les caractères sémiotiques > et ~ ne sont plus usités.
- ✦ Pour signaler une correction dont on est l'auteur, on écrit en toutes lettres, à la première personne, *addidi*, *conieci*, etc.

MOTS INTERMÉDIAIRES

Les **trois points suspensifs** s'emploient pour remplacer un groupe de mots intermédiaires n'intervenant pas dans l'apparat comme variantes.

Par exemple, pour le texte :

diceres fortasse ad hominem peruersum et moneres eum,

l'apparat donnera :

|| 4 diceres ... moneres : dicerent ... monerent B || ...

Ainsi n'est-on pas obligé de dédoubler ce qui, en réalité, n'est qu'une variante unique.

En revanche, le **tiret long, dit cadratin**, indique qu'on doit tenir compte, pour apprécier la variante, des mots intermédiaires. Ainsi, une omission de quelque importance se décrit comme suit :

|| 1-2 primum — priores om. C || ...



TEXTE MATÉRIELLEMENT CORROMPU

S'il y a quelque intérêt à les mentionner,

- les **lettres grattées** sont indiquées dans l'apparat par un nombre supposé équivalent de barres obliques *////*
- les **lettres illisibles** sont remplacées par des astérisques * ;
- les **blancs** laissés par le scribe sont signalés par le terme *uacat* ;
- les **trous** dans le support sont signalés par le termes : *mutil*.

|| 3 immortalis Huet : //////////////lis B imm***** C uacat M || ...

TEXTE MANQUANT

Si le texte est interrompu dans un manuscrit, on indique :

|| 6 p[otest hic des. C || ...

Si au contraire c'est le début du texte qui manque, on indique :

|| 6 p]otest hic inc. B || ...

TRANSPOSITION

Une transposition, ou inversion de mots, peut s'indiquer de plusieurs manières, plus ou moins économiques :

Pour le texte retenu :

affectus fuisset,

on choisit entre une version rédigée :

|| 3 affectus post fuisset transp. KABM || ...

ou

|| 3 affectus post fuisset tr. KABM || ...

ou encore, une rédaction qui suit mieux l'ordre des mots :

|| 3 fuisset ante affectus tr. KABM || ...

ou encore :

|| 3 fuisset affectus tr. KABM || ...

qu'on préférera, pour expliciter la nature de la variante, à :

|| 3 fuisset affectus KABM || ...

- ✦ **Quand l'espace le permet, le lecteur gagnera à être informé de la nature de la variante sans avoir à l'analyser lui-même.**

VARIANTE MINEURE

On peut indiquer à l'aide de crochets ou de parenthèses une variante mineure à l'intérieur d'une variante de groupe :

|| uita uel regula : prologus [in add. Kr] uita P Kr || ...

Ce procédé est notamment utile dans le cas de variantes longues et complexes – dans la mesure où cela reste lisible et intelligible :

Titulus ἐν ἀγίοις — πάσχα : αὐτοῦ εἰς τὸ πάσχα F ἐν ἀγ. π. ἡ. ἰ. ἄ. κ. (+ τοῦ χρυσοστόμου GH) εἰς τὸ ἅγιον (ἅγιον om. IJ) πάσχα καὶ εἰς τὴν ἀνάστασιν (+ τοῦ κυρίου ἡμῶν ἰησοῦ χριστοῦ K) (+ λόγος GL) GHIJKL || ...

Pour des raisons de brièveté et de clarté, on peut, dans l'indication d'une variante, user du tiret abrégatif (de préférence avant ou après consonne), de l'initiale ou des premières lettres d'un mot suivies d'un point abrégatif. Il faut cependant veiller à ne laisser aucune ambiguïté.

|| 2 intellecturus : -tura G || ...
 || 4 intrepide : intrepidus [intep- K] AB D K || ...
 || 6 δόξα καὶ κράτος : ἡ δ. καὶ τὸ κρ. H || ...

LIEUX VARIANTS COMPLEXES

Il est parfois plus simple de reproduire les variantes telles qu'elles se présentent plutôt que de vouloir en rendre compte par un jeu compliqué de termes techniques. C'est le cas lorsque plusieurs variantes (omission plus transposition ou addition, par exemple) concernent les mêmes mots :

|| 6 ingens turba pro foribus expectans : ubi ingens turba expectans aderat AB erat autem ingens turba pro foribus expectans M || ...

- ✦ Si un lieu variant pose des problèmes particulièrement complexes, il est préférable d'en faire l'objet d'une note de commentaire à laquelle l'apparat critique renverra par la mention *vide adnot.*

CAS PARTICULIER DES PYPYRUS

70

Lorsque, parmi les témoins manuscrits, figurent un ou plusieurs papyrus, les variantes de ces derniers témoins sont signalées de la même manière que celles des autres manuscrits.

Si l'édition est faite exclusivement ou principalement à partir de la tradition des papyrus, l'apparat ne pourra guère suivre les règles des éditions papyrologiques qui sont plus complexes que les nôtres et qui tiennent compte des phénomènes paléographiques. Il faudra se souvenir que la collection présente des textes littéraires, et que l'apparat doit y prendre la forme ordinaire. On ne relèvera donc que les attestations de traditions différentes, ou les éléments intéressant l'histoire du texte.

VIII. LA TRADUCTION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La traduction française des auteurs publiés dans la collection *Sources Chrétiennes* est sans aucun doute une partie essentielle de l'édition. Souvent, elle constitue un apport nouveau et très utile ; elle mérite donc la plus grande attention.

ENTRE FIDÉLITÉ AU TEXTE ANCIEN ET RESPECT DU FRANÇAIS MODERNE

La traduction doit être pleinement intelligible par elle-même à tout lecteur cultivé, sans qu'il ait à se reporter au texte grec ou latin, et cependant assez exacte pour souffrir la comparaison avec le texte original et le faire saisir jusque dans ses nuances.

Une traduction n'est jamais qu'un compromis entre la fidélité au texte ancien et le respect du génie propre de la langue française. Il est difficile de faire passer dans notre idiome jeux de mots, assonances, ellipses, expressions trop concrètes pour le goût moderne, images trop hardies ; une note pourra signaler alors un « effet » de l'original qui ne se retrouve pas dans la traduction. Mais on ne renoncera pas trop vite. On cherchera à rendre tout ce pour quoi on peut trouver un équivalent, au niveau du vocabulaire ou de la syntaxe, et à respecter la diversité des tons, le rythme des phrases. Quant à l'ordre des mots et des propositions, on le conservera chaque fois qu'on le pourra, mais sans aller jusqu'à donner une impression de recherche là où l'énoncé est simple, à abandonner des effets de style quand le texte se voulait au contraire expressif, et à alourdir inutilement la traduction.

Enfin, la collection n'étant pas faite seulement pour les érudits, et ayant en outre pour visée, même idéale, d'enrichir la littérature française, les auteurs doivent traduire non pour eux-mêmes ni pour leurs collègues, mais autant que possible pour le béotien.

INTERVENTIONS DU TRADUCTEUR

Les **parenthèses rondes** sont réservées, dans la traduction, à des additions de mots qui ne correspondent à rien de précis dans le texte original, mais que le traducteur estime nécessaires pour l'exactitude et la clarté de la phrase. Il est évident que le cas n'est pas fréquent dans une bonne traduction. On ne mettra pas entre parenthèses les explicitations qu'impose habituellement le passage d'une langue synthétique à une langue analytique, en particulier la répétition d'un sujet si le pronom risque de renvoyer à deux référents différents.

MOTS RÉCURRENTS

Il est souhaitable de rendre un même mot grec ou latin par un même mot français, mais cela n'est pas toujours possible. Il faut savoir y renoncer, par respect pour le sens – car l'éventail des significations recouvertes par les deux mots ne coïncide pas nécessairement dans les deux langues –, et par respect pour le style, quand le mot d'abord choisi détruirait l'équilibre des sons et des rythmes.

- ✦ L'établissement au cours du travail d'un index des mots (cf. *infra* p. 79) rendra les plus grands services au traducteur.

TERMES TECHNIQUES

Afin de garder dans la traduction les précisions doctrinales et certaines résonances du texte, on peut exceptionnellement traduire assez littéralement les termes techniques utilisés par l'auteur et au besoin les transcrire. En français, ces termes sont entre guillemets. Translittérés ou non, les termes en langue originale sont en italique pour les langues en caractères latins (cf. *supra* p. 29 s.). Il faut néanmoins garder un texte lisible.

La transcription des noms propres requiert une attention particulière (cf. *supra* p. 30).

ÉLÉMENTS À ALIGNER AVEC LE TEXTE ANCIEN

PRÉSENTATION DE LA TRADUCTION

La traduction doit figurer en regard du texte original (*supra* p. 14). Elle doit en reproduire les divisions et subdivisions, ainsi que les alinéas (p. 52 s.).

CITATIONS

Sur ce point aussi, la traduction reproduit fidèlement le texte ancien : les mêmes passages, les mêmes mots sont tenus pour des citations, et y sont signalés comme ils le sont dans le texte (cf. *supra* p. 55 s.).

CITATIONS ET ALLUSIONS SCRIPTURAIRES

Rappelons simplement ici les principes déjà énoncés *supra* :

- Les citations et allusions scripturaires sont affectées des mêmes appels dans le texte et dans la traduction (cf. *supra* p. 57) ;
- les citations textuelles sont distinguées des allusions par l'emploi d'*italique* (cf. *supra* p. 48) ;
- la traduction doit être faite sur le texte utilisé par l'auteur et non pas reproduire celle d'une bible imprimée (cf. *supra* p. 42).

ÉLÉMENTS PROPRES À LA TRADUCTION


ADAPTATION DE LA PONCTUATION AU FRANÇAIS

Quant à la ponctuation, elle doit tout d'abord être conforme aux usages de la langue française. Elle est normalement plus abondante que dans le texte original. Elle ne doit jamais contredire la ponctuation du texte ancien. En particulier, s'il est légitime de couper en français une longue période grecque ou latine, on ne doit pas réunir dans la même phrase ce qui constitue dans le texte des phrases distinctes. De même, les interrogations et exclamations suivent de près le mouvement du texte et sa syntaxe.

AJOUT DE TITRES AUX DIVISIONS DU TEXTE


Il est bon, dans la traduction, de donner, même si la tradition du texte n'en comporte pas, un titre à chaque livre et surtout à chaque chapitre ou à une division significative du texte.


Le plan donné dans l'introduction doit concorder avec les titres au fil du texte et avec la table des matières (cf. *infra* p. 83), où ces titres apparaîtront également : cela donne rapidement une idée du contenu du livre.

 Il est indispensable d'utiliser les styles de titres prédéfinis dans le traitement de texte (**Titre 1**, **Titre 2**, **Titre 3**, etc.) *via* la feuille de style, cf. *supra* p. 20.

AJOUT DE MANCHETTES POUR JALONNER LA LECTURE

De même, selon un heureux usage, on souligne par des sous-titres le déroulement de la pensée, même si ces repères ne coïncident pas avec la division traditionnelle. Ces sous-titres se distinguent des autres par leur position « en **manchette** », dans un espace réservé à gauche, sur une à trois lignes. Il faut donc veiller à leur brièveté. Cette disposition permet de rendre les sous-titres tout à fait indépendants de la division matérielle du texte, et de les traiter comme de simples jalons pour la lecture. On respecte mieux ainsi les habitudes de composition des Anciens.

 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, le titre qui sera imprimé en manchette est un simple paragraphe comme n'importe quel autre titre, auquel on attribue le style de l'un des niveaux de titre proposé par le traitement de texte : **Titre 6** dans la **Feuille de style SC** (cf. *supra* p. 18).

 Dans le volume composé, chaque manchette, en caractères gras, constitue un bloc de texte ancré au texte principal, qui chasse le texte vers la droite à la façon d'une lettrine : dans l'idéal, il ne doit pas excéder le tiers du texte en largeur, ni 3 lignes en hauteur.

APPELS DE NOTES DE COMMENTAIRE


La traduction comporte, outre les appels par lettres pour l'apparat scripturaire – quand il y en a un –, des appels par chiffres pour les notes de commentaire. Ces appels sont placés ainsi qu'il a été dit *supra* p. 24.

IX. L'ANNOTATION

Le nombre, la longueur et le contenu des notes sont très variables, car celles-ci dépendent à la fois du texte présenté et des intentions de celui qui le présente.

PRÉSENTATION

Les notes de commentaires sont rédigées sous forme de notes de bas de page, et non comme un commentaire suivi.

 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, on utilise les appels automatiques de **Note de bas de page** (appels de note du type : **1, 2, 3**) et leurs notes synchronisés, qui ont l'avantage d'être préformatés et de se mettre à jour au cours de la rédaction (cf. *supra* p. 19).

 Pour insérer une note dans Word, faire **Insertion / Notes de bas de page**.

Il n'y a jamais d'alinéa dans les notes. Si l'on traite deux sujets différents dans une même note, la séparation se marque par un tilde ~ (isolé par des espaces demi-cadratin).

 Combinaison de touches :  AltGr + é  **Insère / Symbole / Symboles avancés** et clic sur le tilde.

CONTENU

Les notes sont au service de l'intelligence du texte ancien et de rien d'autre. On vise à éclairer par une note :

- tout ce qui peut arrêter le lecteur moderne (allusions historiques, noms propres peu connus, doctrines anciennes, termes techniques, etc.), sans s'arrêter à ce qui relève de la culture générale ;
- tout passage qui fait difficulté du point de vue de l'établissement du texte ou de sa traduction ;
- tout développement dont l'intérêt pourrait passer inaperçu, si on ne le soulignait pas par une explication ou un rapprochement suggestif.

Quand un point de détail a déjà été éclairé dans un autre volume de la collection, il est bon de le signaler.

ÉCUEILS À ÉVITER

On évitera :

- les commentaires bibliques que l'on peut trouver dans n'importe quelle bible annotée ;
- les notes générales sur les notions théologiques (par exemple, sur les sens du mot *Logos*) ;
- la paraphrase ;
- les remarques trop évidentes, ou purement admiratives ;
- les notes de caractère subjectif ou polémique, qui expriment plus les sentiments du commentateur qu'elles n'apportent de lumière au texte ;
- les accumulations de simples renvois bibliographiques, sans explicitation de leur apport : le lecteur doit savoir à quelle question correspond la citation.

ÉCONOMIE DES NOTES

NOMBRE ET LONGUEUR

On veillera cependant à maintenir une proportion raisonnable entre les notes de commentaire et le texte qu'elles commentent, qui doit rester le principal élément de la page. Au-delà d'un tiers, on s'expose à accabler son lecteur par une surcharge d'information – sans parler des aberrations de mise en page que cela induit au moment de la composition.

PROBLÈME DES NOTES TROP LONGUES

Il incombe à l'auteur de revoir son manuscrit pour en bannir les notes trop longues. Leur traitement dépendra du cas de figure :


1. Les notes « bavardes » peuvent être réduites par un effort de concision ou en faisant la chasse aux digressions, ainsi qu'aux écueils signalés *supra*.
2. Les notes développées sur une question particulière seront placées en fin de volume, sous la forme de **Notes complémentaires**, en s'inspirant de celles de la *Bibliothèque Augustinienne* et de nombreux volumes de la collection.
3. Les questions générales, pour leur part, doivent être traitées dans l'introduction, et il suffit d'y renvoyer, si c'est nécessaire, par une référence précise (pour les bonnes pratiques concernant les renvois internes, cf. *supra* p. 32).

RÈGLES DE RÉDACTION

Les notes font appel à toutes les formes d'érudition. On les rédige en tenant compte de ce qui a été dit *supra* concernant :

- la ponctuation (p. 21 s.),
- les citations, traduites en français (p. 29). Il est vivement souhaité que les citations de langues étrangères soient toutes présentées en traduction et suivies d'une formule comme « nous traduisons » entre parenthèses.
- les références (p. 31 s.),

En particulier, pour la rédaction des références bibliographiques (cf. *supra* p. 32 s.), on veille à la cohérence avec la bibliographie, et les abréviations qui y sont proposées (*supra* p. 50 s.). Mais on répète chaque fois tous les éléments de la référence bibliographique lorsque les travaux cités n'y figurent pas.

 L'usage de la fonction de **Copier** et **Coller** facilite grandement la reproduction rapide de références même longues et évite toute confusion. Il est plus facile d'introduire une abréviation dans la bibliographie et de remplacer les références identiques par cette abréviation (cf. *supra* p. 32 et 50).

X. LES INDEX ET LA TABLE DES MATIÈRES

En fonction du texte édité, de son genre littéraire et de l'intérêt particulier qu'il présente, on établit un certain nombre d'index, qui restent une aide incontournable pour consulter facilement une œuvre et s'en forger une vision d'ensemble.

Les index sont un outil pour le chercheur aussi bien que pour le lecteur : le chercheur aura donc intérêt à les créer dès le début de son travail et à les compléter au fil de son avancée puisqu'il va s'en servir comme outil d'analyse, de synthèse, et enfin de vérification.

Nos collaborateurs voudront bien y consacrer leurs soins, en pensant que la bonne utilisation des volumes dépend des choix judicieux qu'ils auront su opérer pour les index et de l'exactitude de leurs renvois.

En particulier, il leur appartient de décider si les index doivent se rapporter strictement au texte ancien qu'ils publient, ou bien s'étendre également à l'introduction et aux notes.

PRÉSENTATION

La langue de présentation des index est normalement le français et la numérotation est normalement donnée en chiffres arabes.

Les auteurs veillent à expliquer au lecteur, en tête de l'index, à quoi renvoient les chiffres, symboles et lettres qu'ils emploient.

77

ENTRÉES D'INDEX

Selon les cas, l'entrée d'index (« mot vedette ») se distingue par une mise en forme particulière – généralement en petites capitales ou en caractères gras.

RÉFÉRENCES

Dans tous les index, on donne pour le texte une référence complète : livre (ou tout autre division), chapitre (s'il y a lieu), paragraphe et n° de ligne. Seul l'index scripturaire précise au lieu de la ligne la lettre d'appel de la citation.

Pour les renvois à l'Introduction et aux notes de commentaire, on se réfère à la page du volume et au n° de note de bas de page.

- ✦ Toutes les références à la pagination, aux n° de notes et à la linéation du « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes seront à corriger au moment des épreuves ; seuls les renvois aux subdivisions internes du texte ancien sont pérennes et constants jusqu'au volume composé.

RENVOIS

On peut renvoyer sous une autre rubrique de cette manière :

Lutèce voir « **Paris** »

MISE EN FORME

- 📄 Dans le « manuscrit » remis à Sources Chrétiennes, on dispose une entrée d'index par ligne, dans l'ordre alphabétique – sauf dans l'index biblique –, et **sans créer de colonnes** même si cela fait un grand nombre de pages. Il faut séparer entrées d'index et références par une tabulation. Toutes les opérations de placement doivent se faire par tabulation.
- 📖 Dans le volume composé, certains index sont présentés en colonnes pour réduire le nombre de pages.
- 📄 Sur le procédé de l'indexation dans Word, cf. la rubrique **Index de noms** sur la page [Outils / Directives et tutoriels](#) du site web des Sources Chrétiennes.

L'INDEX SCRIPTURAIRE

CONTENU

Index incontournable pour une édition de texte patristique, il permet au lecteur de retrouver immédiatement toutes les références des citations scripturaires faites par l'auteur ancien, classées par livres bibliques, avec en face la référence du ou des passages correspondant(s) dans le texte.

En fait, l'index scripturaire rassemble exactement les mêmes données que l'apparat scripturaire, présentées non plus dans l'ordre du texte mais dans l'ordre, différent pour la Septante et la Vulgate, des livres bibliques en suivant les éditions mentionnées *supra p. 41*.

Les livres apocryphes contenus dans les Bibles anciennes (Septante et Vulgate) trouvent normalement leur place dans l'index scripturaire.

PRÉSENTATION

Une ligne d'index scripturaire est constituée d'une référence biblique et de la référence de la citation dans le texte ancien, suivie de la lettre d'appel d'apparat associée. Les deux références sont séparées par une tabulation.

Comme dans l'apparat, il faut distinguer citations explicites et simples allusions en mettant la référence du passage du texte ancien en *italique* pour les allusions.

- 📌 Pour l'ordre et le titre des livres bibliques, on se reportera à la section « Titres bibliques » *supra p. 40* et à la Liste des titres et abréviations bibliques, donnée en Annexe VI, *infra*.

ÉLABORATION

L'auteur peut établir au cours de son travail un index scripturaire afin de mieux prendre la mesure quantitative des citations présentes dans le texte ancien. Toutefois, à l'issue du travail de révision et de relecture, il faudra établir à nouveaux frais un index à partir de l'apparat scripturaire corrigé, pour s'assurer de l'exacte correspondance entre les deux.

- 📄 L'index final est élaboré à partir des données de l'apparat selon une procédure complexe mais sûre, décrite dans le tutoriel adapté « INDEX – Générer un Index scripturaire à partir de


l'Apparat scripturaire » téléchargeable dans la rubrique **Index scripturaire** sur la page [Outils / Directives et tutoriels](#) du site web des Sources Chrétiennes. Le réviseur préférera généralement se charger de cette opération.

L'INDEX DES AUTEURS ANCIENS

CONTENU

Il donne la liste des auteurs dont les écrits sont cités dans l'œuvre éditée, et – le cas échéant – de ceux dont mention est faite dans l'introduction et dans les notes.

Pour chaque écrit signalé, on peut préciser ici l'édition utilisée (cf. *supra* p. 35).

 Il est vivement conseillé d'élaborer cet index parallèlement au travail d'annotation, ou au minimum d'affecter à tous les noms d'auteurs anciens le **style de caractère** adapté – **Auteur ancien_texte** ou **Auteur ancien_note** – dans la **Feuille de style SC** (cf. *supra* p. 18), ce qui facilite grandement leur repérage et l'indexation ensuite.

Dans certains cas, on peut dresser un index des auteurs juifs et chrétiens (y compris les hétérodoxes) distinct de l'index des auteurs païens.

PRÉSENTATION

Un tel index est en rapport rigoureux avec les références données dans l'annotation ; il doit obéir aux mêmes règles de présentation.

 Dans les notes et dans l'index, les noms des auteurs anciens se mettent en petites capitales, par le **style de caractère** **Auteur ancien_note**.

79

L'INDEX DES MOTS GRECS OU LATINS

CONTENU ET CHOIX

Il est parfois utile d'éditer un index terminologique, ou index des mots grecs ou latins, qui rende compte à la fois de la nature du texte et des perspectives ouvertes dans l'introduction.

L'existence de base de données en ligne (*TLG, LLT [CLCLT],...*), de *thesauri* sur microfiches ainsi que de concordances imprimées rend inutile un index exhaustif sauf dans le cas de textes qui n'existent pas encore sur les bases de données existantes.

Ainsi, hormis pour des textes courts et jamais édités, l'index terminologique ne peut et ne doit pas être exhaustif, mais rendre compte à la fois des *mots rares* (hapax ou hapax d'auteur) et des *mots significatifs* dans l'œuvre – lesquels peuvent au contraire être très récurrents.

Pour chaque terme que l'on a choisi d'indexer, il convient en revanche d'être exhaustif et d'en fournir toutes les occurrences.

 Il est vivement conseillé d'élaborer cet index parallèlement au travail de traduction (cf. *supra* p. 71).

ORTHOGRAPHE

Dans la plupart des cas, le texte édité ayant été orthographié conformément à l'usage des dictionnaires, l'index scripturaire des mots est établi selon les mêmes normes.

Lorsqu'on juge bon d'adopter dans le texte une orthographe particulière, il faut décider si l'index respecte cette orthographe, ou s'il donne les mots selon leur graphie habituelle (cf. *supra p. 30 s.*), en ajoutant éventuellement un renvoi.

- ✦ La saisie informatique contraint à résoudre les problèmes d'orthographe avant d'entreprendre les index.

Il convient de distinguer les homonymes.

Pour les lemmes des verbes, on donne la 1^{re} personne de l'indicatif présent (voix active, à défaut voix moyenne ou forme déponente), et, en grec, la forme pleine des verbes contractes.

Dans les cas douteux, les renvois sont indispensables.

L'INDEX DES NOMS PROPRES

CONTENU

Certains textes ne nécessitent qu'un simple index des noms propres cités dans le texte ancien ; pour d'autres, plus riches, il convient de distinguer :

1. Un index des noms géographiques – pays, villes, montagnes, fleuves, ethniques ;
2. Un index des noms de personnes – y compris les personnages bibliques et mythologiques – qui apparaissent dans le texte.

80

PRÉSENTATION

Ces index peuvent être complètement séparés ou combinés, en distinguant simplement différents types d'entrée par une mise en forme différente (donc un **style de caractère** dédié, cf. *supra p. 18*), par exemple :

- les noms de personnes en PETITES CAPITALES,
- les noms de lieux (ville, fleuve, mer, montagne) en *italiques*,
- les noms de peuples en **caractères gras**
- les noms de pays ou provinces en ***italiques gras***

Exemple : extrait de l'index onomastique de l'*Histoire ecclésiastique* de PHILOSTORGE

Arménie	III , 8, l. 1.9* ; IV , 4, l. 1.4 ; 4 ^a , l. 2 ; 8, l. 26 ; V , 1, l. 28 ; VIII , 1, l. 6 ; XI , 8, l. 7
Arméniens	III , 8, l. 3
BAUDON (ou Bauto), beau-père d'Arcadius	XI , 6, l. 2*
BENJAMIN, tribu des Benjamites	VII , 14, l. 36
Bérée, ville de Thrace	IX , 8, l. 17 ; 19, l. 8

Dans ces index, les noms propres sont mentionnés sous la forme où ils ont été transcrits ou traduits au cours de l'ouvrage, en indiquant le cas échéant entre parenthèses le nom dans la langue originale du texte édité, ou les formes alternatives.

<i>Béréniqè</i> (Βερονίκη), ville de Haute Libye	I, 8 ^a , l. 3
<i>Bithynie</i> (Βιθυνία), province	I, 5 ^a , l. 5 ; 6 ^c , l. 66.164 ; 7 ^a , l. 4 ; 8 ^a , l. 12 ; 9 ^a , l. 7 ; II, 16 ^a , l. 5 (τῶν Βιθυνῶν) ; 22, l. 20
<i>Boréion</i> , lieu de Libye supérieure	I, 8 ^a , l. 3
<i>Borissos</i> , village de Cappadoce seconde	IX, 9, l. 1
<i>Bosphore de Thrace</i> , détroit	I, 6 ^c , l. 65.163
<i>Bretagne</i>	I, 5, l. 5* ; 5 ^a , l. 59 voir « <i>Albion</i> »
BRETTANION (ou VÉTRANION), César	III, 22a-26a, l. 8*.11 voir « VÉTÉRANION »

PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES

À la suite du nom propre indexé, on veille à préciser en quelques mots – après une virgule ou entre parenthèses –, l'identité des personnages et la localisation d'un lieu peu connu, et à distinguer soigneusement les homonymes¹¹.

BASILE, évêque d'Ancyre, opposant d'Aèce	III, 16, l. 1* ; 27, l. 1 ; IV, 6, l. 2* ; 8, l. 1.8.13.18.22. ; 10, l. 4 ; 11, l. 4 ; 12, l. 5.6.15.23.26.37.41 ; V, 1, l. 1.7*.20.24.27 ; 4, l. 4 ; VIII, 17, l. 5*
BASILE, évêque de Césarée de Cappadoce	Cod. 40, l. 48 ; VIII, 11, l. 1.5.8 ; 11 ^a , l. 4.18.21 ; 11 ^b , l. 4.7 ; 12, l. 1.3* ; 12 ^a , l. 1.9.11 ; 12 ^b , l. 4 ; 13, l. 1 ; X, 6, l. 10*
BASILEUS, évêque d'Amasée	I, 8, l. 2 ; 8 ^a , l. 11

- ✦ L'élaboration de l'index des noms propres permet souvent de relever et de corriger des incohérences – plusieurs graphies d'un même nom, des homonymes non décelés, etc.

TRAITEMENT DES FORMES ADJECTIVALES

On rencontre fréquemment, dans le texte comme dans la traduction, les termes géographiques voire des noms de personne sous forme d'adjectifs. Il convient de prendre à ce sujet un parti constant,

- soit en donnant dans l'index la forme adjectivale après la forme nominale, par exemple :

Éthiopie, Éthiopien III, 6, l. 2* ; 10, l. 36 ; IX, 3, l. 10*

- soit en distinguant, à l'intérieur d'un même article, les renvois correspondant à la forme nominale, exprimée d'abord, puis les renvois à une ou plusieurs formes adjectivales, ces dernières étant éventuellement consignées en retrait afin de ne pas troubler l'ordre alphabétique de l'index. Exemple :

<i>Illyrie</i> (Ἰλλυριοί/ Ἰλλυρίς)	I, 6 ^c , l. 32 ; 9 ^c , l. 6 ; III, 1 ^a , l. 12 (Ἰλλυρικός) ; 24, l. 6* (Alpes illyriennes) ; IV, 3 ^a , l. 1 ; V, 1, l. 7 ; VI, 5 ^a , l. 21 ; 6, l. 9 ; IX, 3, l. 1 ; 8, l. 7 ; XII, 2, l. 5 ; 13, l. 13 ;
<i>Inde</i> (Ἰνδική / Ἰνδοί)	III, 5, l. 5* ; 6 ^a , l. 1 ; 10, l. 29 ; 11, l. 38* ; 15, l. 81 ;
Indien	(s) Cod. 40, l. 30 ; II, 6, l. 1*.4.6 ; 6 ^a , l. 2 ; III, 4, l. 21.24 ; 4 ^b , l. 2 ;
<i>Ionie</i>	III, 2, l. 9 ; 2 ^a , l. 17 ; IV, 2, l. 3 ; 2 ^a , l. 8 ; VII, 1 ^a , l. 2 ; VIII, 2, l. 7

¹¹ La consultation d'une prosopographie telle que la *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire* (voir la Notice bibliographique *infra* p. 88) est tout à fait précieuse.

Ionien

XII, 3, l. 17

ÉLABORATION

- 📄 On mettra à profit les possibilités des logiciels de traitement de texte comme Word, ne serait-ce que par la fonction **Rechercher** qui permettra de n'oublier aucune occurrence des termes choisis, ce qui est rarement le cas lorsqu'on fait un relevé manuel.
- 📄 Word offre une possibilité d'index semi-automatisé qui utilise la numérotation des pages, qui n'est pas constante au cours du travail. Or le texte ancien est structuré en chapitres et paragraphes numérotés. L'astuce consiste donc à faire coïncider les numéros des pages du texte avec les références de chapitres et paragraphes. On trouvera la marche à suivre dans le tutoriel adapté « Fabriquer un index de noms (propres) dans Word » téléchargeable dans la rubrique [Ressources](#) du site web de Sources Chrétiennes.

L'INDEX ANALYTIQUE (*INDEX RERUM*), OU INDEX DES NOTIONS

CONTENU

Tous les textes édités ne comportent pas nécessairement un index analytique, et, en tout état de cause, la longueur de celui-ci peut être très variable.

C'est l'index le plus difficile à établir de manière rationnelle. Le choix des entrées d'index doit évidemment être motivé par le texte lui-même et en offrir une approche synthétique. L'idéal, pour éviter un index « fourre-tout », sera de travailler constamment dans une double perspective :

- d'une part, partir des occurrences répertoriées dans l'index terminologique, ce qui permet souvent de corriger certaines impressions fausses, à la lecture, sur le contenu du texte ;
- d'autre part, se limiter à quelques grandes catégories classificatoires – cf. par exemple, le choix par les sœurs de Boulaur des quatre catégories « *Realia*¹² », « Affectivité », « Connaissance », « Vie spirituelle », etc.

On peut aussi se limiter à relever dans l'introduction, le texte et les notes, les termes relevant de diverses disciplines (rhétorique, théologie et ascétique) et les *notabilia*.

- 🔑 Une fois les mots choisis, il faut rendre compte de la totalité de leurs emplois, en indiquant au moins le nombre global de ces emplois.

PRÉSENTATION

L'index analytique est rédigé en français avec éventuellement, entre parenthèses, les équivalents dans la langue originale.

¹² Un index des *realia* (par exemple : le corps, les instruments, les métiers, les animaux,...) correspond à un intérêt contemporain, en particulier des historiens, surtout quand les *realia* en question ne sont pas d'origine biblique – auquel cas les références scripturaires permettent, jusqu'à un certain point, de les retrouver.

TABLEAUX

Il peut être nécessaire de présenter certaines données sous forme de tableau, en annexe ou dans le cours de l'Introduction, en suivant les consignes données *supra* p. 18. Ce faisant, on gardera à l'esprit le format de page d'un volume *Sources Chrétiennes* : au-delà d'un nombre raisonnable de colonnes et de lignes, un tableau surchargé sera une source de complication à l'étape de la composition, et sa lisibilité sur papier – donc son utilité – très réduite !

CARTES ET CROQUIS

Il peut être utile, enfin, de donner avec les index une carte simple, un croquis de situation, etc., sur lequel seront reportés les noms géographiques relevés dans le texte édité.

- ✦ Une carte de ce genre pourra éventuellement être élaborée à Sources Chrétiennes sur un logiciel adapté (Adobe Illustrator), en étroite collaboration avec l'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

La table des matières doit être exhaustive et descendre dans le détail, tant de l'introduction que de la traduction du texte, depuis les titres de section jusqu'aux manchettes.

- 📖 Si l'on a utilisé les **Styles de paragraphe** pour tous les titres de son document (**Titre 1, Titre 2, Titre 3**, etc., cf. *supra* p. 20), la table des matières peut être générée semi-automatiquement par le traitement de texte (**Références/Table des matières** ou **Insérer / Tables et index**).

POUR CONCLURE...

Nous rappelons en terminant que, pour toutes les questions douteuses, ou pour les problèmes qui n'auraient pas trouvé de solution dans les directives précédentes, il est prudent de demander des éclaircissements au directeur ou à un membre de l'équipe des Sources Chrétiennes.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

BIDEZ, J. – DRACHMANN, A.B., *Emploi des signes critiques. Disposition de l'apparat dans les éditions savantes de textes grecs et latins. Conseils et recommandations*, éd. nouv. par A. Delatte et A. Severyns, Bruxelles (Union Académique Internationale) et Paris (Les Belles Lettres) 1938 (épuisé).

Centre d'Analyse et de Documentation Patristiques, *Biblia patristica : index des citations et allusions bibliques dans la littérature patristique*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris 1975-1995.

Collection des Universités de France (L. Havet, A. Dain, J. Irigoin), *Règles et recommandations pour les éditions critiques (Série grecque)*, Association Guillaume Budé – Les Belles Lettres, Paris 1972.

GREVISSE, M. – GOOSSE, A., *Le Bon usage. Grammaire française*, Paris – Gembloux 1993¹² (= GREVISSE, *Bon usage*).

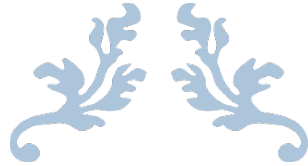
HUYGENS, R.B.C., *Ars edendi. Introduction pratique à l'édition des textes latins du Moyen Age*, Turnhout 2001.

Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale, Paris 2008.

Prosopographie chrétienne du Bas-Empire (Études d'Antiquités africaines) : 1. A. Mandouze, *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (303-533)* ; 2. Ch. et L. PIETRI, *Prosopographie de l'Italie Chrétienne (313-604)*, 2 vol. (A-K ; L-Z), Ch. et L. PIETRI, Paris (Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique) 1982-2000.

Thesaurus Linguae Latinae. Index, editio altera, Leipzig 1990.

THOMAS, A.-V., *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris 1956.



ANNEXES



ANNEXE I

UN MODÈLE DE MISE EN PAGE :
LE TESTAMENTUM PORCELLI

Ce texte bref, assez amusant – mais authentique¹³ (Jérôme lui-même en témoigne) ! – permet une présentation sur 5 pages de la mise en forme du texte, de sa traduction, de son appareil critique et de ses notes tels qu'ils apparaissent, après le travail de composition par l'imprimeur, dans un volume de *Sources Chrétiennes*. En particulier, les notes comportent des références bibliographiques en rapport avec le Modèle de bibliographie *infra*, également disponible dans la rubrique **Bibliographie** sur la page [Directives](#) de notre site web.

TESTAMENTVM PORCELLI

Incipit testamentum porcelli.

M. Grunnius Corocotta porcellus testamentum fecit. Quoniam manu mea scribere non potui, scribendum dictavi.

Magirus cocus dixit :

5 « Veni huc, euersor domi, soliuertiator, fugitiue porcelle, et hodie tibi dirimo uitam. »

Corocotta porcellus dixit :

« Si qua feci, si qua peccaui, si qua uascella pedibus meis confregi, rogo, domine coce, uitam peto, concede roganti. »

10 *Magirus cocus dixit :*

« Transi, puer, affer mihi de cocina cultrum, ut hunc porcellum faciam cruentum. »

Porcellus comprehenditur a famulis, ductus sub die XVI Kal. Lucernas, ubi abundant cymae, Clibanato et Piperato consulibus. Et ut uidit se moriturum esse, horae spatium petiit et cocum rogauit, ut testamentum facere posset. Clamauit ad se suos parentes, ut de cibariis suis aliquid dimitteret eis. Qui ait :

20 « Patri meo Verrino Lardino do lego dari glandis modios XXX, et matri meae Verurinae scrofae do lego dari Laconicae siliginis modios XL, et sorori meae Quirinae, in cuius uotum interesse non potui, do lego dari hordei modios XXX.

BDRHPV

2 fecit quoniam : feci quia V || 5 domus DH || soli uertor V uersiator soli H || 5 et : en V || 11 coquina DRV || 16 clamauit : uocauit H || 18 do lego : delego lego B || glandinis DH et ut uid. R || 19 delego || 21 do lego : delego lego B om. P

1. JÉR., *In Es.* XII, Prol. : « Les enfants dans les écoles chantent le testament de Grunnius Corocotta Porcellus ! » (*CCSL* 73 A, p. 465) ; JÉR., *C. Ruf.* I, 17 : « Comme si ce n'était pas [...] aux Besses [= Thraces du nord-est] que le Testament du Pourceau secoue les membres de fous rires... » (*SC* 303, p. 51). Sur les sources de l'œuvre, voir E.-O. BACON, « Saint Jérôme devant le 'Testament du porcelet' : d'autres sources de l'*In Isaiam* et du *Contra Rufinum* », dans A.A. PERLINPINO – C. PINOCCHIO (éd.), *Miscellanea Corocotta*, Rome 1929, p. 97-113.

LE TESTAMENT DU COCHON

Ici commence le testament du porcelet¹.

Marcus Grognon Lacouenne² le porcelet a fait son testament. Puisque je ne pouvais l'écrire de ma propre main, je l'ai fait écrire sous la dictée.

Cook le cuisinier dit :

« Viens ici, bouleverseur de maison, retourneur de sol, porcelet fuyard, qu'aujourd'hui je t'ôte la vie. »

Lacouenne le porcelet dit :

« Si j'ai fait quelque chose de mal, si j'ai commis quelque faute, si j'ai pu de mes pieds briser de la vaisselle, je te supplie, seigneur cuisinier, accorde-moi la vie, pardonne à un suppliant. »

Cook le cuisinier dit :

« Allez, mon gars, va me chercher mon couteau dans la cuisine, que je couvre ce porcelet de sang ! »

Le porcelet est saisi par les goujats et emmené le 16 des calendes du mois des Lampes, à la saison où les choux sont tendres, sous le consulat d'Enfourné et Poivré. Et lorsqu'il a vu qu'il allait mourir, il a demandé une heure de délai en priant le cuisinier de lui donner la possibilité de faire son testament. A grands cris, il a appelé près de lui ses parents pour leur laisser quelque chose de ses provisions.

En voici les termes :

« À mon père, Verratin Lardon, je donne et lègue³ pour lui être remis 30 boisseaux de glands⁴ ; à ma mère Vieillotte Truie, je donne et lègue pour lui être remis 40 boisseaux de fleur de farine de Laconie, à ma sœur Romulette, au mariage de laquelle je n'ai pas pu assister, je donne et lègue pour lui être remis 30 boisseaux d'orge.

2. *Corocotta*, « bâtard d'hyène et de lionne », capable d'imiter le cri des hommes, donc de parler ! Cf. PLINE, *Nat. hist.* VIII, 107 (éd. A. ERNOUT, p. 60).

3. Voir B. BALDWIN, « The Testamentum porcelli », dans *Studies on Late Roman and Byzantine Literature and Language*, Amsterdam 1984, p. 46.

4. Alimentation commune des porcs : cf. VARRON, *Res rust.* II, IV, 6 (éd. C. GUIRAUD, p. 36).

¹³ Texte critique : F. Bücheler (Teubner) ; traduction : A. Canu (noctes-gallicanae.org)

Et de meis uisceribus dabo donabo sutoribus saetas, rixoribus
capitinas, surdis auriculas, causidicis et uerbosis linguam,
bubulariis intestina, [...] cursoribus et uenatoribus talos,
25 latronibus unguas.

Et nec nominando coco legato dimitto popiam et pistillum,
quae mecum attuleram : de Thebeste usque ad Tergeste liget
sibi collum de reste.

Et uolo mihi fieri monumentum ex litteris aureis scriptum :

30 M. GRUNNIUS
COROCOTTA PORCELLUS
VIXIT ANNIS DCCCC . XC . VIII . S .
QUOD SI SEMIS VIXISSET,
MILLE ANNOS IMPLESSET.

35 Optimi amatores mei uel consules uitae, rogo uos ut cum
corpore meo bene faciatis, bene condiatris de bonis condimentis
nuclei, piperis et mellis, ut nomen meum in sempiternum
nominetur. Mei domini uel consobrini mei, qui testamento
meo interfuistis, iubete signari. »

40 Lardio signauit.
Ofellicus signauit.
Cyminatus signauit.
Lucanicus signauit.
Tergillus signauit.
45 Celsinus signauit.
Nuptialicus signauit.

*Explicit testamentum porcelli sub die XVI Kal. Lucerninas
Clibanato et Piperato consulibus feliciter.*

22 dabo + et P || rixatoribus *Brassicanus* risoribus *Leo* || 24 botulariis
Haupt || 26 legato *om.* *HV* || 27 abstuleram *DR* dederam *B* || de : a *V*
|| Tergeste *Haupt* : terrestre *H* terrestre *cert. codd.* || 28 collo *P* || 29 ex
litteris aureis *PV* : aureis litteris *BH* litteris aureis *DR* || 32 annis *HP* :
annos *BDRV* || s. : et semis *PV* || 33 quod : qui *P* quia *V* || semissem *H*
|| 35 uitae : uiuite *V* || 37 sempiternum : aeternum *V* || 38 modo domini
mei *B* || uel : et *DV* || testamento meo *V* : meo t. *tr.* *BDR* in medio t.
HP in meo t. *Her.* || 44 tergillus *om.* *H* || 44-45 tergillus — c. signauit
post 46 n. signauit *tr.* *V* || 45 celsinus *BR* : celsanus *cert. codd.* *om.* *H*
(*fortasse legendum celsinianus*) || 47-48 testamentum — feliciter *om.* *H* ||
48 clibanato — consulibus *om.* *R* || feliciter *om.* *V*

Et en ce qui concerne mes abats, je donne et lègue aux
cordonniers mes soies, aux querelleurs mon museau, aux sourds
mes oreilles, aux avocassiers et aux bavards ma langue, aux
fabricants de saucisses de boeuf mes boyaux, [...] aux courriers
et aux chasseurs mes pieds, aux voleurs mes sabots¹.

Et, pour ne pas nommer mon legs au cuisinier, je lui
abandonne le service trois-pièces que j'ai toujours transporté
sur moi, [qu'il s'en serve] de Nantes à Montaigu [et] qu'il aille
se pendre, le cou serré par une corde !

Et je veux qu'on m'élève un monument funéraire avec cette
inscription en lettres d'or :

MARCUS GROGNON
COROCOTTA LE PORCELET.
IL A VÉCU 999 ANS ET DEMI.
ET S'IL AVAIT VÉCU UNE DEMI-ANNÉE DE PLUS,
IL AURAIT EU MILLE ANS ACCOMPLIS².

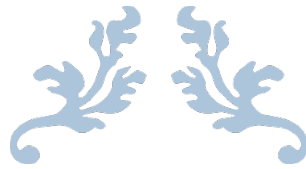
Mes très chers amis, vous qui m'aimâtes ou qui guidâtes ma
vie, je vous prie de faire de bonnes choses avec mon corps, de
bien l'assaisonner avec de bons assaisonnements : amande,
poivre et miel, afin que mon nom soit glorifié pour l'éternité.
Mes seigneurs et miens cousins qui assistâtes à la rédaction de
ce testament, faites procéder au scellage. »

Petit-Salé a scellé.
Blanquette a scellé.
Merguez a scellé.
Chorizo a scellé.
Couenne de Lard a scellé.
Travers de Porc a scellé.
Amourettes a scellé.

*Ici finit le Testament du Porcelet, mené à bien le jour du 16
des calendes du mois des Lampes, sous le consulat d'Enfourné et
Poiré.*

1. Sur les multiples utilisations du porc, voir F. ORTH, art. « Schwein »,
PWII A/1, 1921, col. 808 ; CORIO, *Il maiale* ; J. DIWO – I. KARSENTY, *Le
livre du cochon, passim*.

2. Voir D. GORET, « Le témoignage du *Testamentum porcelli* dans la
polémique antiporcine », *Lardarianum* 22, 1987, p. 147-161, ici p. 156.



ANNEXE II

UN MODÈLE DE BIBLIOGRAPHIE : *LA BIBLIOGRAPHIE PORCINE*



Cette bibliographie annotée présente la plupart des cas de figure possibles de références bibliographiques telles que nous les rédigeons pour un volume de *Sources Chrétiennes*. Les titres correspondent au texte du *Testamentum porcelli* que l'on trouvera en Annexe I et sur la page [Directives](#) du site web des Sources Chrétiennes.

Bibliographie

NB: Dans cette bibliographie porcine par ailleurs authentique, certaines références fictives, aisément repérables, ont été rajoutées pour l'exemple. Les caractères gras indiquent à chaque fois la portion de texte commentée par la bulle marginale.

1. Éditions et traductions

a. Testamentum porcelli

Test. porc. = ANONYME, *Testamentum porcelli*, éd. F. BÜCHELER, dans *Petronii opera*, Berlin 1922, p. 268 s.

b. Sources et auteurs anciens

Anth. Palat. VI = *Anthologie Palatine, Livre VI*, éd. et trad. P. WALTZ, dans *Anthologie grecque*, t. III, 1^e Partie : *Anthologie Palatine*, CUF, 1960.

APICIUS. Re coquin. = APICIUS, *L'art culinaire*, éd. M.E. MILHAM, *Apicii decem libri qui dicuntur De re coquinaria*, Leipzig 1969; éd. et trad. angl. C. GROCOCK – S. GRAINGER, *Apicius. A critical edition with an introduction and an English translation*, Totnes 2006; éd., trad. et notes J. ANDRÉ, CUF, 1974.

CICÉRON, Nat. Deor. = CICÉRON, *La nature des dieux*, trad. et comm. C. AUVRAY-ASSAYAS, *La Roue à Livres* 43, Paris 2002.

ÉRASME, *Enc. Mor.* = ÉRASME, *Éloge de la folie (Encomium Moriae)*, Bâle 1676; trad. C. BLUM – A. GODIN et alii, dans *Œuvres*, coll. *Bouquins*, Paris 1992.

JÉR., *In Eccl.* = JÉRÔME, *Commentaire sur l'Écclésiaste*, éd. M. ADRIAEN, CCSL 72, 1972.

JÉR., *C. Ruf.* = JÉRÔME, *Apologie contre Rufin*, intr., éd. et trad. P. LARDET, SC 303, 1983.

PLINE, *Nat. hist.* = PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle, Livre VIII (Des Animaux terrestres)*, éd., trad. et notes A. ERNOUT, CUF, 1952.

VARRON, *Res rust.* = VARRON, *De l'agriculture*, éd., trad. et comm. C. GUIRAUD, *Économie rurale, Tome II : Livre II*, CUF, 1985.

2. Études

AMAT, J., *Les animaux familiers dans la Rome antique*, Paris 2002.

BABE, C., *The Life and Works of the Pig Dick King-Smith*, Gloucester 1998.

BACON, E.-O., « Saint Jérôme devant le 'Testament du porcelet' : d'autres sources de l'*In Isaiam* et du *Contra Rufinum* », dans A.A. PERLINPININO – C. PINOCCHIO, *Miscellanea Coroccota*, p. 97-113.

BALLOUHEY, P., *Rêves de cochons*, Paris – Strasbourg 2006.

BONERA, F., *Le cochon : art, histoire, symbolisme*, Paris 1990..

BOUDIN, G., « Les sources du *Testamentum porcelli* », dans A.A. PERLINPININO – C. PINOCCHIO (éd.), *Miscellanea Coroccota*, p. 97-113.

La Bibliographie distingue les Éditions et traductions d'œuvres anciennes des articles et monographies modernes

FORME ABRÉGÉE D'UNE RÉFÉRENCE (au choix, pour toute référence citée ou au-delà de 2 occurrences)

TITRE D'ŒUVRE ANCIENNE, toujours abrégé du latin (choisir une abréviation compréhensible)

NOM D'AUTEUR ANCIEN, en français, en petites capitales (majuscule à l'initiale seulement)

NOM D'AUTEUR ANCIEN, abrégé (du français) si nécessaire

SIGLE abrégant le titre des grandes collections patristiques (précisé dans la section « Abréviations et sigles »), en italique

NOM DE L'AUTEUR, en petites capitales et pas tout en majuscules (majuscule à l'initiale seulement)

INITIALES MULTIPLES : trait d'union dans la francophonie, autrement ni trait d'union ni espace

ESPACE INSÉCABLE après l'INITIALE quand elle précède le NOM

la FORME ABRÉGÉE d'une référence, telle que citée dans le volume, est détachée de la RÉFÉRENCE par un SIGNE = entre 2 espaces

TITRE D'ŒUVRE ANCIENNE, en français s'il existe des éditions françaises, en italique

CHIFFRES ROMAINS réservés à la numérotation des LIVRES (en-deça de 20)

COLLECTION, en italique (suivie d'une espace insécable et du n° non italique)

mention signalant l'ÉDITEUR D'UN TEXTE ANCIEN

mention signalant le TRADUCTEUR d'un texte

mentions signalant l'AUTEUR D'UNE INTRODUCTION / de notes à un texte ancien

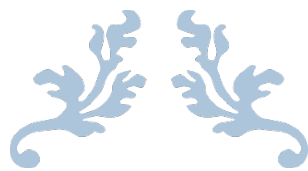
NOM D'ÉDITEUR / TRADUCTEUR / ANNOTATEUR d'un texte ancien, en petites capitales (majuscule à l'initiale seulement) sans préciser la part de chacun

INITIALE DU PRÉNOM (une seule lettre, même dans le cas de plusieurs consonnes à l'initiale), avec le point abréviatif, séparée du nom par une virgule

TIRET ½ CADRATIN entre espaces pour séparer les noms de multiples auteurs / éditeurs / lieux d'édition

ESPACE INSÉCABLE :  Ctrl+Maj+Espace  Alt+Espace
TIRET ½ CADRATIN :  Ctrl+Signe moins  Pomme+Maj+tiret
PETITES CAPITALES :  Ctrl+Maj+K  Pomme+Maj+K

TITRE D'OUVRAGE (toute publication ayant une existence matérielle), en italique ainsi que tout sous-titre	BRUN, N., <i>Animaux célèbres de l'histoire et de la légende</i> , Paris 1964.	POINT SÉPARATEUR (et non « , » ni « : ») entre titre et sous-titre (ainsi pour des Actes, Mélanges, etc., avec un titre propre)
NOMBRE de volumes	CALVET, J. – CRUPPI, M., <i>Le bestiaire de l'Antiquité classique</i> , Paris 1955.	pour un ouvrage : LIEU ET DATE D'ÉDITION, sans virgule intermédiaire
TITRE DE COLLECTION, en italique, précédé au besoin de la mention coll. (en romain)	CHAUMARTON, H., <i>Le compagnon de saint Antoine. Etude sur le symbolisme du cochon</i> , Paris 1930.	on ne précise pas la MAISON D'ÉDITION
ESPACE INSEPARABLE entre le titre de collection et le n°	CORIO, I., <i>Il maiale da ingrasso per uso familiare</i> , Bologne 1955.	LIEU D'ÉDITION en français, si possible
N° DANS LA COLLECTION (nbre arabe, non italique)	COUSSE, R., <i>Stratégie pour deux jambons</i> , Paris 1985 ² (1978 ¹).	POUR SIGNALER UNE 2 ^e (OU N°) ÉDITION : chiffre en exposant accolé à la date
TITRE D'ARTICLE (de revue / dictionnaire / section de volume) sans existence matérielle distincte : entre guillemets français	DELARD, D., <i>Le cérémonial culinaire des cuisiniers latins, origine et premiers raffinements</i> , 2 vol., Graecitas et Latinitas Coquorum primaeva 7 , Rome 1964 ² .	DANS LES TITRES EN ANGLAIS, tous les mots (sauf mots-outils) prennent une majuscule
TITRE DE REVUE (toute publication ayant une existence matérielle) : en italique	DELMAIRE, R., <i>Les institutions du Bas Empire romain de Constantin à Justinien</i> , coll. <i>Initiations au christianisme ancien</i> , Paris 1995.	N° DE LA REVUE (chiffre arabe, non italique) sans indiquer le fascicule
	DIWO, J. – KARSENTY, I., <i>Le livre du cochon. La vie du cochon en 21 siècles d'histoire et 165 recettes de cuisine</i> , Paris 1984.	pour une revue : DATE D'ÉDITION seule, entre virgules
SIGLE abrégant le titre de dictionnaires, encyclopédies, etc. (précisé dans la section « Abréviations et sigles »), en italique	FABRE-VASSAS, C., <i>La bête singulière. Les chrétiens, les juifs et le cochon</i> , Bibliothèque des Sciences humaines, Paris 1994.	NUMÉRO DE TOME (hors périodique) en chiffres romains
mention ajoutée devant un ouvrage collectif, recueil ou actes (distingue la section d'un ouvrage d'un article de revue)	FERRARI, L.C., « The Theme of the Prodigal Son in Augustine's Confessions », <i>Recherches augustiniennes</i> 12, 1977, p. 105-118.	mention signalant l'ÉDITEUR D'UN OUVRAGE COLLECTIF, recueil ou actes
mention ajoutée devant un ouvrage collectif ayant fait l'objet d'un travail de direction	GORET, D., « Le témoignage du Testamentum porcelli dans la polémique antiporcine », <i>Lardarianum</i> 22, 1987, p. 147-161.	TITRE dans un autre alphabet (ou en transcription latine) ou une langue généralement mal connue : suivi de sa traduction entre crochets droits
	GROUIN, O. LE, « Les sources du Testamentum porcelli », <i>Instrumenta Suillina</i> 32, 1931, p. 70-76.	
	KORKENZIEHER, E., <i>Geschichte des Schweins, von den Anfängen bis zur Höhe der Weltherrschaft</i> , t. I, Tübingen 1910.	
	LAMOTTE, J., <i>Le cochon : histoires de lard</i> , Cazouls-lès-Béziers 2005.	
	LECLERCQ, H., art. « Porc », <i>DACL</i> 14, 1939, col. 1457-1458.	
	ORTH, F., art. « Schwein », <i>PW II A/1</i> , 1921, col. 801-815.	
	PERLINPINPINO, A.A. – PINOCCHIO, C. (éd.), <i>Miscellanea Corocotta</i> , Rome 1929.	
	PROSCIUTTO, A., « La morte del maiale Grunnius Corocotta », <i>RÉPorc</i> 14, 1978, p. 141-160.	
	ROBINET, J. – VAUTHIER, D. – MORETTE, J., <i>Monsieur le cochon. Vie et mort du cochon, traditions et coutumes de la préhistoire à nos jours, ou la fascinante histoire du porc</i> , Paris 1992.	
	ROSETTE, J.-J., « Un testament apocryphe de Pétrone fabriqué par un charcutier », dans G. DU BOUDIN (éd.), <i>Truisme et formes littéraires de l'Antiquité Tardive en Occident</i> , coll. <i>Entretiens sur l'Antiquité Porcine</i> 3, Lyon 1977, p. 41-99.	
	ROSSINI, G., <i>Mémoires des cochons</i> , Saint-Rémy-de-Provence 2005.	
	VERROUST, J. – PASTOUREAU, M. – BUREN, R., <i>Le cochon. Histoire, symbolisme et cuisine du porc</i> , coll. <i>Sang de la Terre</i> , Paris 1987.	
	VOLI, A. (dir.), <i>Энциклопедия свињи [Encyclopédie du cochon]</i> , Moscou 1991.	
	WALTER, P. (éd.), <i>Mythologies du porc. Actes du colloque de Saint-Antoine l'Abbaye (4 et 5 avril 1998)</i> , Grenoble 1999.	



ANNEXE III

ABRÉVIATIONS USUELLES ET CRITIQUES



ABRÉVIATIONS USUELLES

§	paragraphe(s)	mss	manuscrits
cf.	<i>confer</i>	n.	note(s)
		n. compl.	note(s) complémentaire(s)
col.	colonne(s)	n° (nos)	numéro(s)
comm.	commentaire / commenté par	p.	page(s)
		P.	Père
dir.	dirigé par	pl.	planche
éd.	édition / édité par	par ex.	par exemple
f., f° ou fol.	folio(s)	rév.	révision / révisé (par)
fig.	figure(s)	s.	et suivant(s)
frg.	fragment(s)	s.v.	<i>sub verbo</i>
<i>ibid.</i>	<i>ibidem</i>	t.	tome(s)
ID., EAD.	<i>idem / eadem</i>	trad.	traduction / traduit par
intr.	introduction	v.	vers / verset(s)
l.	ligne	vol.	volume(s)
ms.	manuscrit		

🔑 On ne redouble pas les lettres pour signaler que le mot abrégé est au pluriel.

📖 Si l'abréviation est suivie d'une valeur chiffrée (chiffres arabes ou romains), on insère entre les deux un espace insécable.

 ABRÉVIATIONS ET AUTRES SIGNES CRITIQUES

<i>a.c.</i> ou ^{ac}	<i>ante correctionem</i>	<i>legend.</i>	<i>legendum est</i>
<i>add.</i> ou +	<i>addidit</i>	<i>litt.</i>	<i>littera(e)</i>
<i>adn.</i> ou <i>adnot.</i>	<i>adnotationem</i>	<i>mg</i> ou ^{mg}	<i>in margine</i>
<i>al.</i>	<i>alius</i>	<i>m. rec.</i>	<i>manus recens</i>
<i>alt.</i>	<i>alter</i>	<i>ms.</i> (<i>mss</i>)	<i>codex manu scriptus</i> (<i>codices manu scripti</i>)
<i>a rec. m.</i>	<i>a recenti manu</i>	<i>mut.</i>	<i>mutilatus, -a, -um</i>
<i>a sec. m.</i>	<i>a secunda manu</i>	<i>om.</i>	<i>omisit</i>
<i>cett.</i>	<i>ceteri</i>	<i>p.c.</i> ou ^{pc}	<i>post correctionem</i>
<i>cod.</i> (<i>codd.</i>)	<i>codex (codices)</i>	<i>praem.</i>	<i>praemisit</i>
<i>con.</i>	<i>coniecit</i>	<i>ras.</i> ou ^{ras}	<i>in rasura</i>
<i>corr.</i>	<i>correxit</i>	<i>rell.</i>	<i>reliqui</i>
<i>def.</i>	<i>deficit, -ciens</i>	<i>rest.</i>	<i>restituit</i>
<i>del.</i>	<i>deleuit</i>	<i>sc.</i>	<i>scilicet</i>
<i>des.</i>	<i>desinit</i>	<i>schol.</i>	<i>scholiastes</i>
<i>dub.</i>	<i>dubitanter</i>	<i>scr.</i>	<i>scripsit</i>
<i>e corr.</i>	<i>ex correctione</i>	<i>secl.</i>	<i>seclusit</i>
<i>ed.</i> (<i>edd.</i>)	<i>editio (editiones)</i> <i>editor (editores)</i>	<i>excl.</i>	<i>exclusit</i>
<i>em.</i>	<i>emendavit</i>	<i>sub l.</i>	<i>sub linea</i>
<i>eras.</i>	<i>erasit</i>	<i>sup. l.</i> ou <i>sl</i> ou ^{sl}	<i>supra lineam</i>
<i>exp.</i>	<i>expunxit</i>	<i>suppl.</i>	<i>supplevit</i>
<i>fort.</i>	<i>fortasse</i>	<i>transp.</i> ou <i>tr.</i>	<i>transposuit</i> ou <i>per transpositionem</i>
<i>γρ</i> ou ^{γρ}	<i>γράφεται</i>	<i>tx</i> ou ^{tx}	<i>in textu</i>
<i>inc.</i>	<i>incipit</i>	<i>uac.</i>	<i>uacat</i>
<i>iter.</i>	<i>iteravit</i>	<i>uide adnot.</i>	<i>uide adnotationem</i>
<i>leg.</i>	<i>legit</i>	(<i>ut</i>) <i>uid.</i>	<i>ut uid</i>
<i>lac.</i>	<i>lacuna, cum lacunis</i>		

- ✦ Les caractères sémiotiques > et ~ ne sont plus usités.
- ✦ Attention : pour signaler une correction dont on est l'auteur, on écrit en toutes lettres, à la première personne, *addidi*, *conieci*, etc.

ANNEXE IV

SIGLES ET ABRÉVIATIONS POUR LA BIBLIOGRAPHIE

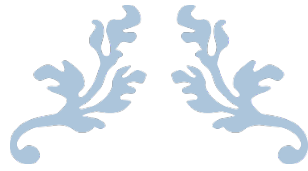
Les sigles désignant les parties et les versions de la Bible sont en romain. Liste non exhaustive. Dans le cas où un éditeur commercial siège en plusieurs villes, la ville d'origine peut suffire.

AB	<i>Analecta Bollandiana</i> , Bruxelles.
AC	<i>L'Antiquité classique</i> , Bruxelles.
ACW	<i>Ancient Christian Writers</i> , Westminster (MD).
AJPh	<i>American Journal of Philology</i> , Baltimore (MD).
ASS	<i>Acta Sanctorum</i> , Bruxelles.
AT	Ancien Testament.
BA	<i>Bible d'Alexandrie</i> , Paris.
BAGB	<i>Bulletin de l'Association G. Budé</i> , Paris.
BJ	<i>La Bible de Jérusalem</i> , Paris.
BP	<i>Biblia Patristica</i> , Paris.
BPatr	<i>Biblioteca Patristica</i> , Florence.
BAug	<i>Bibliothèque augustinienne</i> , Paris.
BEFAR	<i>Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome</i> , Rome.
BHG	<i>Bibliotheca Hagiographica Graeca</i> , Bruxelles.
BHL	<i>Bibliotheca Hagiographica Latina</i> , Bruxelles.
BOC	<i>Bibliothèque de l'Orient chrétien</i> , Paris.
BT	<i>Bibliotheca Scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana</i> , Leipzig – Stuttgart, puis Berlin.
ByzF	<i>Byzantinische Forschungen</i> , Amsterdam.
ByzZ	<i>Byzantinische Zeitschrift</i> , Leipzig – Munich.
CCG	<i>Codices Chrysostomici Graeci</i> , Paris.
CCSG	<i>Corpus Christianorum, Series Graeca</i> , Turnhout.
CCSL	<i>Corpus Christianorum, Series Latina</i> , Turnhout.
CCCM	<i>Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis</i> , Turnhout.
CCSA	<i>Corpus Christianorum, Series Apocryphorum</i> , Turnhout.
CIG	<i>Corpus Inscriptionum Graecarum</i> , Berlin.
CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum</i> , Berlin.
Coll. EFR	<i>Collection de l'École française de Rome</i> .
CPE	<i>Connaissance des Pères de l'Église</i> , Bruyères-le-Chatel.
CPh	<i>Classical Philology</i> , Chicago.
CPG	<i>Clavis Patrum Graecorum</i> , M. GEERARD <i>et alii</i> , Turnhout 1974-2018.
CPL	<i>Clavis Patrum Latinorum</i> , E. DEKKERS, 3 ^e éd., Steenbrugge 1995.
CSCO	<i>Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium</i> , Louvain.
CSEL	<i>Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum</i> , Vienne (et Leipzig), puis Berlin.
CTP	<i>Collana di testi patristici</i> , Rome.
CQ	<i>Classical Quarterly</i> , Oxford.
CUF	<i>Collection des Universités de France</i> , Paris.
DACL	<i>Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie</i> , Paris (cité par col.).
DB	<i>Dictionnaire de la Bible</i> , Paris.
DECA	<i>Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien</i> , Paris.

DHGE	<i>Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques</i> , Paris (col.).
DNP	<i>Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike</i> , H. CANKIK – H. SCHNEIDER (éd.), Stuttgart – Weimar 1996-.
DSp	<i>Dictionnaire de spiritualité</i> , Paris (col.).
DTC	<i>Dictionnaire de théologie catholique</i> , Paris (col.).
EAA	<i>Collection des études augustinienes, Série Antiquité</i> , Paris.
Eclas	<i>Estudios clásicos</i> , Madrid.
FC	<i>Fontes Christiani</i> , Fribourg-en-Brisgau – Bâle – Vienne – Barcelone – Rome – New York.
FP	<i>Fuentes Patristicas</i> , Madrid.
GCS	<i>Die Griechischen Christlichen Schriftsteller der ersten (drei) Jahrhunderte</i> , Leipzig, puis Berlin.
GNO	<i>Gregorii Nysseni Opera</i> , Leyde.
GRBS	<i>Greek, Roman and Byzantine Studies</i> , Durham (NC).
HSPh	<i>Harvard Studies in Classical Philology</i> , Cambridge (MA).
HThR	<i>Harvard Theological Review</i> , Cambridge (MA).
IPM	<i>Instrumenta Patristica et Mediaevalia</i> , Turnhout.
JbAC	<i>Jahrbuch für Antike und Christentum</i> , Münster.
J ECS	<i>Journal of Early Christian Studies</i> , Baltimore (MD).
JHS	<i>Journal of Hellenic Studies</i> , Londres.
JThS	<i>Journal of Theological Studies</i> , Oxford.
LCL	<i>Loeb Classical Library</i> , Cambridge (MA) – Londres.
LLT	<i>Library of Latin Texts</i> (base de données en ligne), Louvain-la-Neuve – Turnhout.
LSJ	<i>A Greek-English Lexicon</i> , H. G. LIDDELL – R. SCOTT – H. S. JONES, Oxford 1996 ¹⁰ (1843).
LXX	Septante.
MGH	<i>Monumenta Germaniae Historica</i> , Berlin puis Munich.
MH	<i>Museum Helveticum</i> , Bâle.
NRT	<i>Nouvelle revue théologique</i> , Bruxelles.
NT	Nouveau Testament.
OCA	<i>Orientalia Christiana Analecta</i> , Rome.
OCP	<i>Orientalia Christiana Periodica</i> , Rome.
OECT	<i>Oxford Early Christian Texts</i> , Oxford.
OPA	<i>Œuvres de Philon d'Alexandrie</i> , Paris.
PdF	<i>Pères dans la foi</i> , Paris.
PG	<i>Patrologia Graeca</i> , J.-P. MIGNE, Paris (cité par col.).
PGL	<i>A Patristic Greek Lexicon</i> , G. W. H. LAMPE, Oxford 1978 ⁵ (1961).
PL	<i>Patrologia Latina</i> , J.-P. MIGNE, Paris (cité par col.).
PLRE	<i>Prosopography of the Later Roman Empire</i> : I. 260-395, J. AHM – J.R. MARTINDALE – J. MORRIS ; II. 395-527, J.R. MARTINDALE, Cambridge 1971-1980.
PLS	<i>Patrologiae Latinae Supplementum</i> , A. HAMMAN, Paris.
PO	<i>Patrologia Orientalis</i> , Paris.
POC	<i>Proche-Orient chrétien</i> , Jérusalem.
PS	<i>Patrologia Syriaca</i> , Paris.
PTS	<i>Patristische Texte und Studien</i> , Berlin.
PW	PAULY-WISSOWA-KROLL, <i>Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft</i> , Stuttgart (cité par ccol.).
RAC	<i>Reallexikon für Antike und Christentum</i> , Stuttgart (cité par col.).
RBén	<i>Revue bénédictine</i> , Maredsous.
RBib	<i>Revue biblique</i> , Paris.
RÉAug	<i>Revue des études augustinienes / Revue des études augustinienes et patristiques</i> , Paris.
REByz	<i>Revue des études byzantines</i> , Paris.
RecAug	<i>Recherches augustinienes</i> , Paris.
RecSR	<i>Recherches de science religieuse</i> , Paris.

REG	<i>Revue des études grecques</i> , Paris.
REL	<i>Revue des études latines</i> , Paris.
RevSR	<i>Revue des sciences religieuses</i> , Strasbourg.
RGK	<i>Repertorium der griechischen Kopisten, 800-1600</i> , t. I-III, E. GAMILLSCHEG – D. HARLFINGER, Vienne 1981-1997.
RHE	<i>Revue d'histoire ecclésiastique</i> , Louvain.
RHLR	<i>Revue d'histoire et de littérature religieuses</i> , Paris.
RHR	<i>Revue de l'histoire des religions</i> , Paris.
RHT	<i>Revue d'histoire des textes</i> , Paris.
RLAC	<i>Reallexikon für Antike und Christentum</i> (T. KLAUSER), Stuttgart.
ROC	<i>Revue de l'Orient chrétien</i> , Paris.
Röm. Quart.	<i>Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte</i> , Rome.
RSLR	<i>Rivista di storia e letteratura religiosa</i> , Florence.
RSPT	<i>Revue des sciences philosophiques et théologiques</i> , Paris.
SBO	<i>Sancti Bernardi Opera</i> , Rome.
SC	<i>Sources Chrétiennes</i> , Paris.
SCO	<i>Studi classica e orientali</i> , Pise.
SEA	<i>Studia Ephemeridis Augustinianum</i> , Rome.
StT	<i>Studi e Testi</i> , Rome.
StPat	<i>Studia Patristica</i> , Berlin, puis Louvain.
SVigChr	<i>Supplements to Vigiliae Christianae</i> , Leyde.
ThH	<i>Théologie historique</i> , Paris.
TLG	<i>Thesaurus Linguae Graecae</i> , rééd. K. HASE, W. et L. DINDORF, Paris.
TLG	<i>Thesaurus Linguae Graecae</i> (base de données en ligne), Irvine (CA).
TLL	<i>Thesaurus Linguae Latinae</i> , Stuttgart – Leipzig – Munich.
TM	Texte massorétique.
TOB	<i>Traduction œcuménique de la Bible</i> , Paris.
TU	<i>Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur</i> , Leipzig, puis Berlin.
VetChr	<i>Vetera Christianorum</i> , Bari.
Vg	Vulgate.
VigChr	<i>Vigiliae Christianae</i> , Amsterdam, puis Leyde.
VL	Vieille Latine.
ZAC	<i>Zeitschrift für Antike und Christentum</i> , Berlin – New York.
ZKG	<i>Zeitschrift für Kirchengeschichte</i> , Stuttgart.
ZKTh	<i>Zeitschrift für katholische Theologie</i> , Vienne.
ZNTW	<i>Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft</i> , Berlin.
ZPhF	<i>Zeitschrift für Philosophische Forschung</i> , Meisenheim.

✦ Quand on a besoin d'autres sigles, on a recours aux listes proposées par *l'Année Philologique* et par *Medioevo Latino*. Il faut que le lecteur puisse disposer d'une liste de tous les sigles et abréviations utilisés dans l'ouvrage.



ANNEXE V

Liste des titres et abréviations bibliques



LISTE « ALPHABÉTIQUE » DES ABRÉVIATIONS BIBLIQUES À UTILISER POUR L'APPARAT
SCRIPTURAIRE D'AUTEURS GRECS (LXX) ET LATINS (VG)

dans l'ordre alphabétique des livres bibliques

ANCIEN TESTAMENT

Abd	Abdias		1 M	1 Maccabées	
Ag	Aggée		2 M	2 Maccabées	
Am	Amos		3 M	3 Maccabées	LXX
Ba	Baruch		4 M	4 Maccabées	LXX
Bel	Bel et le dragon	LXX	Man	Prière de Manassé	Vg
Ct	Cantique des Cantiques		Ml	Malachie	
1 Ch	1 Chroniques	Vg	Mi	Michée	
2 Ch	2 Chroniques	Vg	Na	Nahum	
Dn	Daniel		Ne	Néhémie	Vg
Dt	Deutéronome		Nb	Nombres	
Qo	Ecclésiaste (Qohélet)		Od	Odes	LXX
Ep Jr	Épître de Jérémie	LXX	Os	Osée	
Esd	Esdras	Vg	1 Par	1 Paralipomènes	LXX
1 Esd	1 Esdras	LXX	2 Par	2 Paralipomènes	LXX
2 Esd	2 Esdras	LXX	Pr	Proverbes	
3 Esd	3 Esdras	Vg	Ps	Psaumes	
4 Esd	4 Esdras	Vg	Ps 151	Psaume <i>extra numerum</i>	
Est	Esther		Ps Sal	Psaumes (de Salomon)	LXX
Ex	Exode		1 Rg	1 Règles	LXX
Ez	Ézéchiël		2 Rg	2 Règles	LXX
Gn	Genèse		3 Rg	3 Règles	LXX
Ha	Habaquq		4 Rg	4 Règles	LXX
Is	Isaïe		1 R	1 Rois	Vg
Jr	Jérémie		2 R	2 Rois	Vg
Jb	Job		Rt	Ruth	
Jl	Joël		Sg	Sagesse	
Jon	Jonas		1 S	1 Samuel	Vg
Jos	Josué		2 S	2 Samuel	Vg
Jdt	Judith		Si	Siracide (<i>ou</i> Ecclésiastique)	
Jg	Juges		So	Sophonie	
Laod	Épître aux Laodicéens	Vg	Suz	Suzanne	LXX
Lm	Lamentations		Tb	Tobit <i>ou</i> Tobie	
Lv	Lévitique		Za	Zacharie	

NOUVEAU TESTAMENT

Ac	Actes		Lc	Luc	
Ap	Apocalypse		Mc	Marc	
Col	Colossiens		Mt	Matthieu	
1 Co	1 Corinthiens		Phm	Philémon	
2 Co	2 Corinthiens		Ph	Philippiens	
Ep	Éphésiens		1 P	1 Pierre	
Ga	Galates		2 P	2 Pierre	
He	Hébreux		Rm	Romains	
Jc	Jacques		1 Th	1 Thessaloniens	
1 Jn	1 Jean		2 Th	2 Thessaloniens	
2 Jn	2 Jean		1 Tm	1 Timothée	
3 Jn	3 Jean		2 Tm	2 Timothée	
Jn	Jean		Tt	Tite	
Jd	Jude				

LISTE « CANONIQUE » DES ABRÉVIATIONS BIBLIQUES À UTILISER POUR L'APPARAT
SCRIPTURAIRE D'AUTEURS GRECS (LXX) ET LATINS (VG)

dans l'ordre des livres bibliques (autant que possible)

ANCIEN TESTAMENT

LXX	/	Vg	LXX	/	Vg
		Gn			Sg
		Ex			Si
		Lv	Ps Sal	/	Ø
		Nb			Os
		Dt			Am
		Jos			Mi
		Jg			Jl
		Rt			Abd
1 Rg	/	1 S			Jon
2 Rg	/	2 S			Na
3 Rg	/	1 R			Ha
4 Rg	/	2 R			So
1 Par	/	1 Ch			Ag
2 Par	/	2 Ch			Za
1 Esd	/	3 Esd			Ml
2 Esd	/	Esd et Ne			Is
		Est			Jr
		Jdt			Ba
		Tb			Lm
		1 M	Ep Jr	/	Ø
		2 M			Ez
3 M	/	Ø	Suz	/	Dn 13
4 M	/	Ø			Dn
		Ps	Bel	/	Dn 14
Od	/	Ø	Ode 12	/	Man
		Pr	Ø	/	4 Esd
		Qo			Ps 151
		Ct	Ø	/	Laod
		Jb			

NOUVEAU TESTAMENT

Mt	Ep	He
Mc	Ph	Jc
Lc	Col	1 P
Jn	1 Th	2 P
Ac	2 Th	1 Jn
Rm	1 Tm	2 Jn
1 Co	2 Tm	3 Jn
2 Co	Tt	Jd
Ga	Phm	Ap

LISTE DES TITRES BIBLIQUES À UTILISER POUR L'INDEX SCRIPTURAIRE D'AUTEURS GRECS

ANCIEN TESTAMENT

dans l'ordre de la Septante (éd. Rahlfs)

Genèse	Job
Exode	Sagesse
Lévitique	Siracide
Nombres	Psaumes (de Salomon)
Deutéronome	Osée
Josué (A / B)	Amos
Juges (A / B)	Michée
Ruth	Joël
1 Règles (= 1 Samuel Vg)	Abdias
2 Règles (= 2 Samuel Vg)	Jonas
3 Règles (= 1 Rois Vg)	Nahum
4 Règles (= 2 Rois Vg)	Habaquq
1 Paralipomènes (= 1 Chroniques Vg)	Sophonie
2 Paralipomènes (= 2 Chroniques Vg)	Aggée
1 Esdras (= 3 Esdras Vg)	Zacharie
2 Esdras (= Esdras et Néhémie Vg)	Malachie
Esther	Isaïe
Judith	Jérémie
Tobit	Baruch
1 Maccabées	Lamentations
2 Maccabées	Épître de Jérémie
3 Maccabées	Ézéchiël
4 Maccabées	Suzanne (LXX / Th = Daniel 13 Vg)
Psaumes	Daniel (LXX / Th)
Odes	Bel et le dragon (= Daniel 14 Vg)
Proverbes	
Ecclésiaste	
Cantique des Cantiques	

NOUVEAU TESTAMENT

(ordre canonique)

Matthieu	1 Timothée
Marc	2 Timothée
Luc	Tite
Jean	Philémon
Actes	Hébreux
Romains	Jacques
1 Corinthiens	1 Pierre
2 Corinthiens	2 Pierre
Galates	1 Jean
Éphésiens	2 Jean
Philippiens	3 Jean
Colossiens	Jude
1 Thessaloniciens	Apocalypse
2 Thessaloniciens	

LISTE DES TITRES BIBLIQUES À UTILISER POUR L'INDEX SCRIPTURAIRE D'AUTEURS LATINS

ANCIEN TESTAMENT

dans l'ordre de la Vulgate (éd. Weber)

Genèse	Lamentations
Exode	Baruch
Lévitique	Ézéchiel
Nombres	Daniel
Deutéronome	Osée
Josué	Joël
Juges	Amos
Ruth	Abdias
1 Samuel (= 1 Règles LXX)	Jonas
2 Samuel (= 2 Règles LXX)	Michée
1 Rois (= 3 Règles LXX)	Nahum
2 Rois (= 4 Règles LXX)	Habaquq
1 Chroniques (= 1 Paralipomènes LXX)	Sophonie
2 Chroniques (= 2 Paralipomènes LXX)	Aggée
Esdras } (= 2 Esdras LXX)	Zacharie
Néhémie }	Malachie
Tobie (ou Tobit)	1 Maccabées
Judith	2 Maccabées
Esther	
Job	<i>Autres livres</i>
Psaumes (Hb / LXX)	Prière de Manassé (= Ode 12 LXX)
Proverbes	3 Esdras (= 1 Esdras LXX)
Ecclésiaste	4 Esdras
Cantique des Cantiques	Psaume <i>extra numerum</i> (= fin Psaumes LXX)
Sagesse	Épître aux Laodicéens
Siracide ou Ecclésiastique	
Isaïe	
Jérémie	

NOUVEAU TESTAMENT

(ordre canonique)

Matthieu	Tite
Marc	Philémon
Luc	Hébreux
Jean	Jacques
Actes	1 Pierre
Romains	2 Pierre
1 Corinthiens	1 Jean
2 Corinthiens	2 Jean
Galates	3 Jean
Éphésiens	Jude
Philippiens	Apocalypse
Colossiens	
1 Thessaloniens	
2 Thessaloniens	
1 Timothée	
2 Timothée	

LISTES DE TRI À UTILISER DANS EXCEL

NB : à l'étape III, 16 du tutoriel « Générer un Index scripturaire à partir de l'Apparat scripturaire », au moment du tri des données, rester dans Excel pour trier les livres bibliques en suivant les consignes données en commentaires.

LISTE COMPLÈTE POUR LES AUTEURS GRECS (LXX)

Ancien Testament

Gn, Ex, Lv, Nb, Dt, Jos, Jg, Rt, 1_Rg, 2_Rg, 3_Rg, 4_Rg, 1_Par, 2_Par, 1_Esd, 2_Esd, Est, Jdt, Tb, 1_M, 2_M, 3_M, 4_M, Ps, Od, Pr, Qo, Ct, Jb, Sg, Si, Ps_Sal, Os, Am, Mi, Jl, Abd, Jon, Na, Ha, So, Ag, Za, Ml, Is, Jr, Ba, Lm, Ep_Jr, Ez, Suz, Dn, Bel, Ode_12, Ps_151

Nouveau Testament

Mt, Mc, Lc, Jn, Ac, Rm, 1_Co, 2_Co, Ga, Ep, Ph, Col, 1_Th, 2_Th, 1_Tm, 2_Tm, Tt, Phm, He, Jc, 1_P, 2_P, 1_Jn, 2_Jn, 3_Jn, Jd, Ap

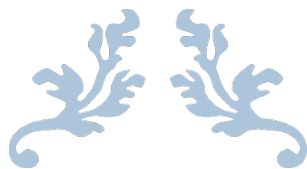
LISTE COMPLÈTE POUR LES AUTEURS LATINS (VG)

Ancien Testament

Gn, Ex, Lv, Nb, Dt, Jos, Jg, Rt, 1_S, 2_S, 1_R, 2_R, 1_Ch, 2_Ch, Esd, Ne, Tb, Jdt, Est, Jb, Ps, Pr, Qo, Ct, Sg, Si, Is, Jr, Lm, Ba, Ez, Dn, Os, Jl, Am, Abd, Jon, Mi, Na, Ha, So, Ag, Za, Ml, 1_M, 2_M, Man, 3_Esd, 4_Esd, Ps_151, Laod

Nouveau Testament








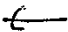
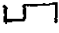
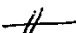




Mt, Mc, Lc, Jn, Ac, Rm, 1_Co, 2_Co, Ga, Ep, Ph, Col, 1_Th, 2_Th, 1_Tm, 2_Tm, Tt, Phm, He, Jc, 1_P, 2_P, 1_Jn, 2_Jn, 3_Jn, Jd, Ap



ANNEXE VI

MODÈLE POUR LA CORRECTION DES ÉPREUVES

SIGNES COMMUNÉMENT EMPLOYÉS POUR LES CORRECTIONS TYPOGRAPHIQUES

<i>a/</i> lettre à changer	 lettre d'un œil étranger
<i>auxH</i> mot à changer	<i>#/</i> espace à mettre
<i>B/</i> lettre à enlever	 espace à enlever
<i>BH</i> mot à enlever (plusieurs lettres à enlever)	<i>X</i> interligne ou espace à baisser
<i>eh</i> lettre à ajouter	 à redresser
<i>leh</i> mot à ajouter	 à nettoyer
<i>ρ</i> plusieurs mots à ajouter (bourdon)	 ligne à rentrer
<i>;/</i> apostrophe à ajouter	 ligne à sortir
<i>3</i> lettre à retourner	 ligne à espacer régulièrement
<i>∩</i> lettre à transposer	 blanc à réduire
 mot à transposer	 blanc à augmenter
 ligne à transposer	 alinéa à supprimer
<i>a/</i> en italique	 alinéa à faire
<u>A</u> petite capitale	 correction à annuler
<u>A</u> grande capitale	

MODÈLE POUR LA CORRECTION DES ÉPREUVES

1. Chaque parole ~~sur~~ la divine Écriture est semblable ^{u/ de H} à une semences dont la nature est ~~est~~ de se multiplier et ^{B/ BH} de se répandre selon l'espèce, une fois ^{n/ son h} remontée en épi. Le rendement sera ^{en} d'autant plus riche qu'elle aura ^{il 3 U} les soins d'agriculteur un expérimenté et bénéficié d'un sol généreux. C'est ainsi que grâce à une culture vigi- ^{citée.} lante, une graine minuscule comme la graine de moutarde ... devient un grand arbre. ^{A/ [e]} ainsi en est-il de la parole qu'on vient de nous lire ^{#/ 2} dans le texte sacré. Au premier abord elle ~~semble~~ ^x maigre et petite, mais si elle rencontre ^{...} un jardinier expert et diligent qui la cultive, aussitôt ^{...} elle prend la taille d'un arbre et s'étale en branches ^{///} et en ramures. Les dialecticiens et les rhéteurs de ce monde peuvent venir. ^{...}

Comme les oiseaux du ciel avec leurs ailes légères, c'est-à-dire avec l'éclat ~~sonore~~ ^{bon} des mots, ils se livrent à

À NOTER

- 1) Il vaut mieux indiquer les corrections dans l'ordre où elles se présentent pour chaque ligne ; si les corrections sont nombreuses pour une même ligne, et surtout si on n'en a pas respecté l'ordre, il est préférable de différencier les appels de correction.
- 2) Il convient également de porter autant que possible les corrections toujours dans la même marge, en partant du texte.
- 3) Les corrections importantes, longues ou complexes seront dactylographiées à part, sur un papillon référencié fixé à la page d'épreuves ; on y renvoie par la mention :
^{voir addition jointe}
- 4) Les explications à l'usage du typographe doivent toujours être entourées d'un trait.

P jetée en terre et